

# DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU SPORT DE BRETAGNE

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT DE BRETAGNE

Document de travail

JANVIER 2022



# SOMMAIRE

- 1. PROPOS INTRODUCTIFS.....P. 3**
  
- 2. ETAT DES LIEUX GLOBAL.....P. 7**
  - 1) Le contexte régional.....p. 8
  - 2) Une pratique sportive ancrée dans l'identité bretonne.....p. 14
  - 3) Les équipements et l'aménagement du territoire.....p. 25
  - 4) Le sport, un enjeu sociétal.....p. 36
  - 5) Le sport au service de l'attractivité régionale.....p. 51
  
- 3. LA VISION DES ACTEURS DU SPORT.....P. 73**
  
- 4. FOCUS THÉMATIQUES.....P. 82**
  
- 5. SYNTHÈSE TRANSVERSALE DES ENJEUX.....P. 130**



CHAPITRE

01

# PROPOS INTRODUCTIFS



PROPOS INTRODUCTIFS

## VERS LA CONSTRUCTION D'UN PROJET SPORTIF TERRITORIAL BRETON

Suite à la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) ainsi que la parution de la loi n° 2019-812 du 1<sup>er</sup> août 2019 et du décret n° 2020-1280 du 20 octobre 2020, l'installation de la Conférence Régionale du Sport (CRS) de Bretagne, un Bureau temporaire a été mis en place avec un total de 16 membres, soit 4 représentants par collège (État ; collectivités territoriales et EPCI ; mouvement sportif ; milieux économiques et organisations professionnelles). Cette instance temporaire a pour prérogative d'établir un Projet Sportif Territorial (PST) qui s'appuie sur un diagnostic partagé et prend en compte les spécificités du sport en Bretagne.

Le pilotage de l'élaboration de l'état des lieux a été confié au CROS de Bretagne, avec pour mission de réaliser un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs. Pour accompagner les groupes de travail dans l'élaboration du futur projet sportif territorial en prise avec les réalités de terrain, les membres de la CRS ont souhaité disposer d'un état des lieux problématisé du sport en région. Plus qu'une photographie du sport régional, ce document « ressource » vise à :

- Apporter une vision d'ensemble objectivée des spécificités du sport en région (réalités, carences, atouts du territoire...).
- Contribuer à l'identification des thématiques et des travaux à engager dans les différentes commissions.

L'élaboration de ce diagnostic s'est ainsi traduite, dans un 1<sup>er</sup> temps, par une mise en cohérence des constats et des enjeux identifiés par les acteurs du sport en région (schéma régional de développement du sport, Plan Sport et territoire du Mouvement sportif, études sur l'emploi et la formation...) qui identifient d'ores et déjà certains enjeux.

### Les objectifs de l'état des lieux du sport en Bretagne



- Faire émerger les enjeux du sport en Bretagne.
- Nourrir les travaux des commissions de travail thématiques.
- Alimenter le travail d'élaboration du PST.

Décret n° 2020-1280 du 20 octobre 2020

« Le projet sportif territorial est établi par la conférence régionale du sport pour une durée qu'elle décide et qui ne peut dépasser cinq ans. Il comprend :

1° Un bilan de l'offre sportive existante sur le territoire régional, comportant notamment l'identification de ses éventuels déficits territoriaux et des publics à l'égard desquels elle présente des défauts d'accessibilité ;

2° Un programme comportant les mesures et les actions à mettre en œuvre [...] ; (Art. R. 112-39) »



PROPOS INTRODUCTIFS

# APPROCHE GLOBALE ET FOCUS THÉMATIQUES

La loi n° 2019-812 du 1er août 2019 relative à la création de l'Agence nationale du sport et à diverses dispositions relatives à l'organisation des JOP 2024 fixe différents objets d'étude dans le cadre de la construction du projet sportif territorial, tout en ouvrant la possibilité d'établir « *un projet sportif territorial qui tient compte des spécificités territoriales* ». Afin d'établir un diagnostic qui soit au plus près des besoins des acteurs, il a été fait le choix, lors de la seconde Conférence régionale du sport de Bretagne, d'aborder l'état des lieux sous 2 angles spécifiques, avec :

- Une première approche globale et transversale du sport en Bretagne permettant de réaliser une 1<sup>ère</sup> photographie du sport autour des principaux champs qui structurent le secteur (pratique, équipements, emploi, bénévolat, attractivité...). Cette approche devra ainsi faire émerger les atouts et freins relatifs au développement du sport.
- Une seconde approche autour de thématiques prioritaires qui viseront à questionner plus spécifiquement les caractéristiques et les problématiques clés du territoire afin d'aiguiller la construction du projet sportif territorial.

Ces thématiques ont donné lieu à la constitution de groupes de travail spécifiques qui sont venus nourrir qualitativement cet état des lieux.

## Les 6 thématiques prioritaires traitées dans le cadre du diagnostic

**La reprise des activités physiques et sportives en clubs et hors clubs suite à la crise sanitaire**

**La préparation en Bretagne des futurs JOP de Paris 2024**

**L'essor du sport de haut niveau**

**Le développement des sports nautiques en mer, rivières et plans d'eau**

**Le développement des activités physiques et sportives inclusives et notamment celles adaptées aux personnes en situation de handicap**

**Le développement du sport-santé et le rayonnement des maisons sport-santé (MSS)**

PROPOS INTRODUCTIFS

# LA VOLONTÉ DE CONSTRUIRE UNE VISION PARTAGÉE DES ENJEUX DU SPORT

Afin de faire émerger les grands enjeux du sport breton, ce diagnostic s'appuie sur les contributions des acteurs régionaux du sport ainsi que sur les travaux des commissions de travail mises en place (cf. ci-contre). Ces éléments ont permis d'affiner le diagnostic, d'identifier clairement les priorités et permettront d'alimenter de façon concrète le projet sportif territorial. Ainsi, la conduite du diagnostic s'est principalement appuyée sur :

- La prise en compte des travaux menés dans le cadre du sport par l'ensemble des partenaires régionaux (données emplois et formations, diagnostic des équipements sportifs, observatoire du sport...)
- La conduite d'entretiens auprès de 17 acteurs du sport breton et qui reflètent la diversité du sport et du territoire.
- La réalisation de 3 ateliers avec des EPCI.
- La concertation des acteurs bretons lors notamment d'une plénière.
- L'organisation de groupes de travail thématiques
- La rédaction d'un diagnostic territorial actualisé et synthétique à destination des groupes de travail.

Ainsi, la démarche engagée vise à mettre en relief les faiblesses, les besoins ainsi que les forces et les atouts du territoire autour des thématiques clés identifiées. Ce document ne vise pas à l'exhaustivité de la prise en compte des problématiques dans le champ du sport, mais bien à l'identification des principaux enjeux pour la Bretagne.



CHAPITRE

02

# ÉTAT DES LIEUX GLOBAL



## 2.1

### ETAT DES LIEUX DU SPORT EN BRETAGNE

# LE CONTEXTE REGIONAL

La Bretagne présente des caractéristiques territoriales et sociodémographiques qui influent sur le développement de la pratique sportive. Ainsi, les éléments présentés visent à contextualiser la situation régionale pour faciliter la compréhension et la lecture des éléments de diagnostic sur les différents champs traités.

Ils donnent un cadre supplémentaire d'analyse aux réflexions engagées sur les différentes thématiques et en particulier pour l'élaboration du PST.

LE CONTEXTE REGIONAL

# L'HÉTÉROGÉNÉITÉ TERRITORIALE DE LA BRETAGNE, UNE RÉALITÉ QUI DEVRA S'INSCRIRE EN « TOILE DE FOND » DU FUTUR PROJET SPORTIF TERRITORIAL

## Une région en croissance démographique mais une répartition inégale sur le territoire

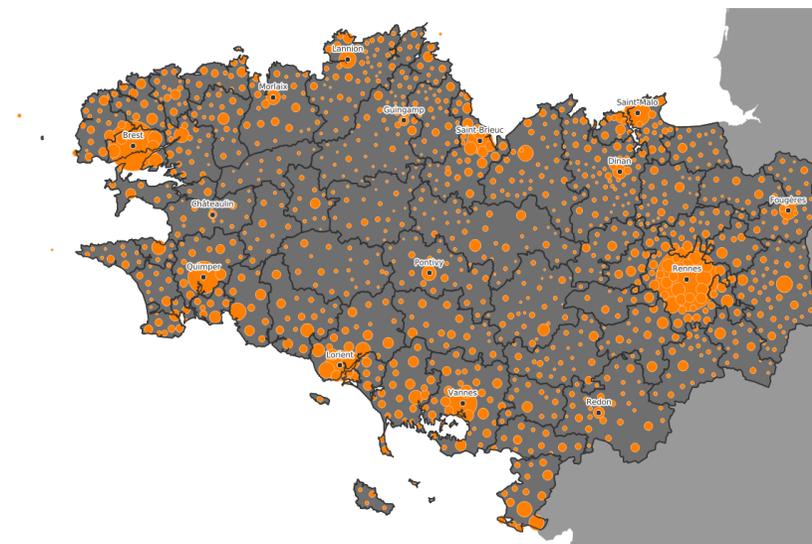
Selon les dernières estimations de l'INSEE (résultats provisoires arrêtés à fin décembre 2021), les 1 208 communes bretonnes totalisent 140 000 habitants de plus qu'en 2013. Avec une population légale en 2018 de 3 335 414 habitants, la Bretagne connaît des évolutions démographiques qui s'inscrivent dans la continuité des périodes précédentes : entre 2013 et 2018, le taux de croissance de la population est ainsi de +0,5% par an en moyenne, soit une dynamique proche de celle de la moyenne nationale (+ 0,4%).

Si la population bretonne a poursuivi sa progression, l'hétérogénéité de son implantation sur le territoire s'est elle aussi accentuée. La vingtaine de communes qui dépassent les 15 000 habitants, concentrent l'essentiel de l'augmentation de la population (croissance principalement polarisée autour de Rennes, Brest, Saint-Malo et entre Quimper et Vannes) et les dynamiques démographiques varient selon les départements (cf. tableau ci-contre).

## Dynamique démographique 2013-2018 par département (INSEE)

En nbre d'habitants	22	29	35	56
Evolution de la pop. 2013-2018	+ 2 499	+ 7 814	+ 49 305	+ 17 089

## Répartition de la population sur le territoire breton



**3 335 414**  
personnes habitent en Bretagne en 2018

**+ 68 000**  
habitants entre 2018 et 2022 selon les estimations de l'INSEE à fin 2021

**~ 20%**  
des habitants vivent dans les métropoles de Brest et Rennes en 2018 (source INSEE)

**~ 1 habitant sur 3**  
vit dans une commune du littoral breton

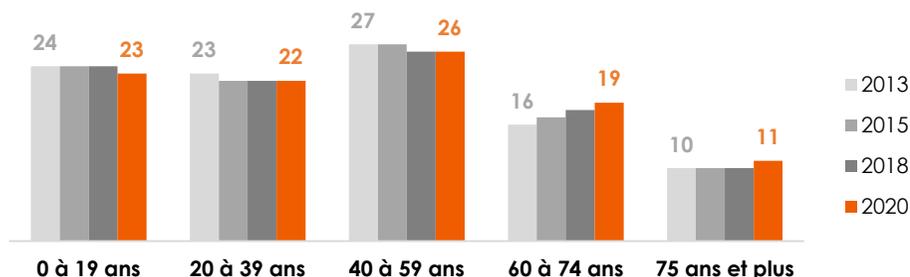
Source : Datagences Bretagne sur la base des données de l'Insee (RP 2018)

## Une région qui enregistre un vieillissement de sa population, plus marqué dans le centre ouest de la région

La région Bretagne représente 5% de la population française, la situant au 9<sup>ème</sup> rang au niveau national. La croissance annuelle moyenne de la population est de 0,5% entre 2013 et 2018, elle est supérieure à celle du territoire national. Cette augmentation de population n'est pas portée par son solde naturel, structurellement négatif entre 2014 et 2019 (- 3900 en 2019), mais plutôt par un solde migratoire positif (plus d'arrivées que de départs).

Pour autant, la région attire davantage de nouveaux arrivants relativement âgés (hors effet COVID) et la Bretagne se classe parmi les régions métropolitaines qui comptent, en 2020, la plus faible proportion de personnes âgées de 20 à 39 ans (21,6% - 10<sup>ème</sup> région métropolitaine). L'écart est très significatif avec l'Île-de-France et plus faible avec les autres régions.

### Répartition de la population par grande classe d'âge entre 2013 et 2020 – En %



Source : INSEE - RP 2018 et estimation 2020

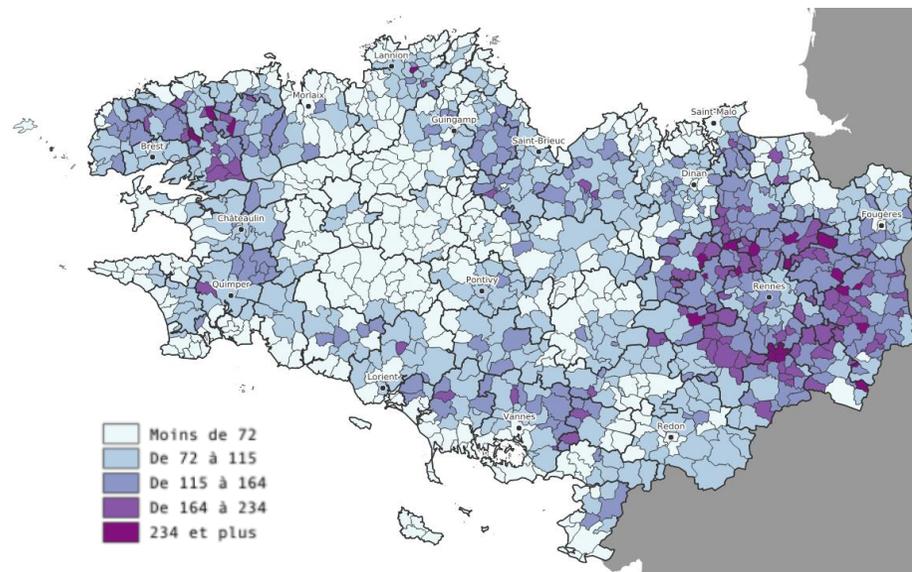
## 43 ans

Âge moyen de la population bretonne en 2020 (+ 2 d'ancienneté en 10 ans)

A noter que les projections de l'INSEE montrent une accélération du vieillissement de la population bretonne. Ainsi, la population des 65 ans et plus représenterait entre 1 078 000 et 1 106 000 en 2040, soit plus de 350 000 de plus qu'en 2018.

Le vieillissement de la population enregistre lui aussi d'importantes disparités d'un département à l'autre : la population est ainsi plus jeune en moyenne dans l'est de la Région et notamment en Ille-et-Vilaine (39,9 ans) que dans les Côtes-d'Armor (45 ans).

### Indice de jeunesse de la population en 2018



Source : Datagences Bretagne sur la base des données de l'Insee (RP 2018)

Lecture : avec un indice de jeunesse de 123, la ville de Rennes compte 123 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans et plus. Ainsi, plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, et à l'inverse, plus il est faible et plus la population est âgée

**Des fragilités sociales plus ou moins marquées selon les territoires qui se sont accélérées avec la crise sanitaire**

La Bretagne semble être socialement plus préservée qu'au niveau national. Pour autant, que ce soit en raison d'une décroissance démographique, d'un vieillissement de la population, d'une insuffisance de formations et de qualification, de l'existence de déserts médicaux, des difficultés d'emploi, certains territoires bretons présentent malgré tout de réelles fragilités sociales.

Même si, face à la crise sanitaire, la Bretagne s'est montrée globalement plus résiliente d'un point de vue économique, cette dernière a malgré tout affecté l'évolution de l'emploi salarié. Alors que le nombre d'emplois augmentait tous les ans depuis 2013, il baisse de 0,3 % en 2020, soit 3 800 emplois de moins que fin 2019 (contre -1,1% au niveau national) et le nombre d'inscrit à Pôle emploi en catégorie A, B ou C augmente de 3,7 % (+4,5 au niveau national). Ainsi, la crise sanitaire a largement conduit à une augmentation du nombre de bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), avec 64 000 bénéficiaires à fin septembre 2020 (contre 56 000 en 2018).

Au-delà des problématiques sociales liées aux territoires ruraux, la Bretagne compte, sur la période 2015-2020, 32 quartiers de la politique de la ville (QPV) répartis au sein de 13 communes. Ces QPV regroupent près de 90 000 habitants et touchent les quatre départements bretons. Le Finistère et le Morbihan comptent ainsi chacun 9 QPV (dont 7 à Brest, 4 à Lorient et 2 à Vannes) ; les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine en recensent quant à eux 7 (dont 3 à Saint-Brieuc et 5 à Rennes).

**Moyenne régionale des indicateurs sociaux pour les 32 QPV bretons en 2015**

	QPV bretons
Taux de pauvreté monétaire	42%
Part de la population des 15 ans ou plus des QPV sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au Bac	76%
Part des ménages percevant des allocations chômage	25%
Part des moins de 15 ans dans la population des QPV	22%

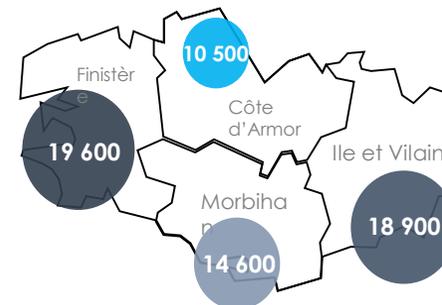
Source : INSEE analyses Bretagne n°39, mai 2016

**Des indicateurs de santé parfois défavorables en particulier en matière de santé mentale et d'addictions**

- Un taux de mortalité par suicide de 22 pour 100 000 habitants (13,9 en France)
- Un taux de personnes prises en charge pour des maladies psychiatriques de 4 586 pour 100 000 habitants (3 618 en France)
- Un taux de mortalité prématurée pour les 3 causes les plus directement liées à l'alcool de 20,9 pour 100 000 habitants (15,5 en France)

Source : chiffres clés 2020 – ARS de Bretagne

**Nombre de bénéficiaires bretons du Revenu de solidarité active (RSA) par département en 2020**



Source : rapport d'activités 2020 des CAF départementales

LE CONTEXTE REGIONAL

# DES PAYSAGES MARITIMES ET RURAUX, PORTEURS D'UNE FORTE IDENTITÉ RÉGIONALE

Un patrimoine naturel particulièrement dense et riche, avec des espaces à protéger

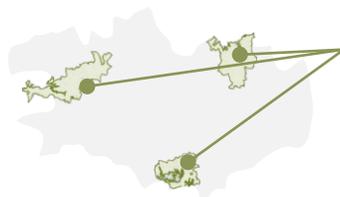
La Bretagne se caractérise principalement par son littoral, avec ses 2 730 km de côtes, qui lui confère son identité maritime (1/3 du littoral français) et les 30 000 km de rivières et de cours d'eau qui sillonnent la région. Ainsi, aucune commune en Bretagne n'est située à plus de 80 km de la mer. Mais le relief très découpé et la présence d'espaces ruraux comme les falaises, dunes, landes et forêt contribuent à son attractivité et à se forger une identité à la fois maritime et terrestre.

La Bretagne possède des territoires naturels particulièrement préservés à travers ses 3 Parcs Naturels Régionaux et ses 9 réserves naturelles. Ces espaces restent malgré tout fragiles qu'il convient de protéger. A ce titre, la Bretagne mène une politique active à la fois pour préserver ces espaces et sensibiliser le public. Cet enjeu touche également le littoral au regard des risques d'érosion, de submersion liés au changement climatique et se traduit par la mise en œuvre d'une stratégie littorale.

L'enjeu du développement du sport en Bretagne pose ainsi la question de l'équilibre entre l'accueil d'un plus grand nombre de pratiquants grâce à la richesse de son patrimoine naturel et la maîtrise essentielle des flux au regard de sa vulnérabilité dans les années à venir.



**2 730**  
kilomètres de côtes



**3**  
**Parcs Naturels Régionaux :**  
Armorique, Golfe du Morbihan  
et Rance-Emeraude (en  
création)



**+ de 15**  
Iles et Presqu'îles  
bretonnes

**9**

Réserves naturelles régionales  
labellisées « Espaces remarquables  
de Bretagne »

**6**

Réserves naturelles  
nationales

Les chiffres clés du tourisme en Bretagne (source : CRT – Chiffres clés 2020)

 **57 600**

Emplois liés au tourisme (4,8 % des emplois de la région)

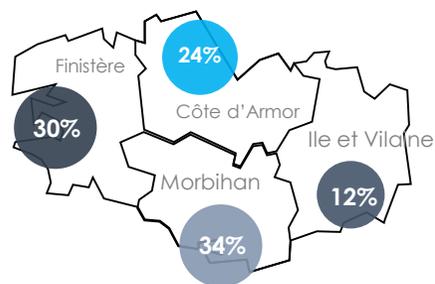
 **8,1%**

Poids du CA du tourisme dans le PIB régional

 **12,1 M**

De touristes accueillis en 2019 (dont 83% de France)

Répartition des nuitées par département (100 M en 2019)



 Les lieux de séjours

**76%**  
LITTORAL

**59%**  
RURAL

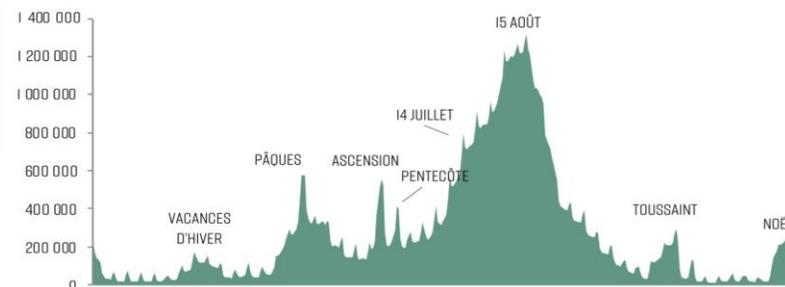
Un patrimoine naturel au service de l'économie touristique bretonne

Avec un littoral et des paysages ruraux emblématiques, l'économie régionale bretonne peut s'appuyer sur une forte activité touristique, avec près de 100 millions de nuitées en 2019. Véritable filière stratégique et économique, le tourisme breton génère 6,6 milliards d'euros de retombées locales (source : chiffres clés 2020 du Comité de Tourisme Régional de Bretagne).

Avec plus de 12 millions de touristes accueillis en 2019, chaque département bénéficie de retombées plus importantes même si plus de 6 touristes sur 10 privilégient le Morbihan et le Finistère. Pour autant, 86% des nuitées s'établissent sur la haute saison (avril à septembre), avec un pic de fréquentation en août. L'attractivité touristique doit également permettre aux opérateurs de travailler à l'étalement des flux sur l'année afin de :

- Être moins dépendant de la fréquentation touristique estivale et limiter les pressions anthropiques sur le littoral notamment.
- Étaler la saison touristique sur l'année afin d'augmenter les retombées économiques des opérateurs et aplatir la courbe de fréquentation.

Répartition des nuitées touristiques sur l'année en Bretagne



(source : CRT – Chiffres clés 2020)

## 2.2

ETAT DES LIEUX DU SPORT EN BRETAGNE

# UNE PRATIQUE SPORTIVE ANCRÉE DANS L'IDENTITÉ BRETONNE

Avec près de 26,4 licences pour 100 habitants, la Bretagne arrive sur le podium des régions françaises pour la pratique sportive et chacun des quatre départements de la région se classe avantageusement. La diversité des activités proposées et la couverture territoriale en clubs expliquent en partie ce résultat.

Mais, les Bretons pratiquent également de plus en plus des activités de manière libre qui impactent les territoires ruraux ou urbains, en matière d'animation et d'aménagement des espaces.

LA PRATIQUE SPORTIVE

# UNE PRATIQUE SPORTIVE FÉDÉRALE LARGEMENT RÉPANDUE

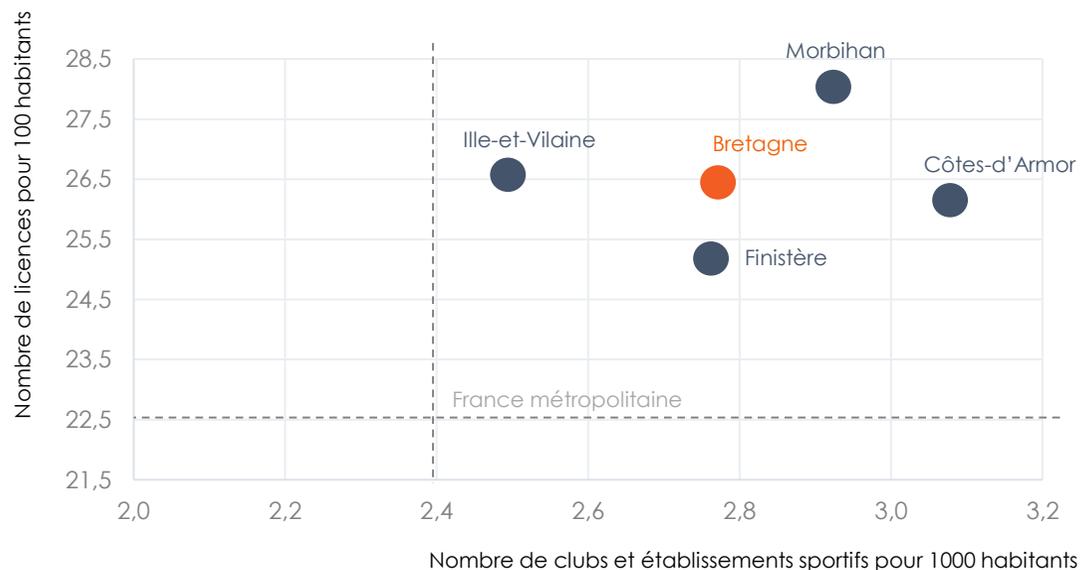
Quel que soit le département, plus d'1 Breton sur 4 pratique en club

Si le nombre de licences délivrées doit être appréhendé avec un certain nombre de limites associées (licence comptabilisée selon le lieu d'habitation, double licence pour un même individu, licence saisonnière, adhérents en club non licenciés...), la région Bretagne apparaît très sportive : elle se place en deuxième position des régions françaises pour la pratique licenciée avec 26,4 licences délivrées pour 100 habitants.

Ainsi, plus de 1 habitant sur 4 pratique en club, trouve dans leur commune ou à proximité, de bonnes conditions d'accès à une offre sportive licenciée, grâce aux 9 259 clubs recensés en 2018.

Ainsi, l'ensemble des départements bretons affichent des moyennes de taux de licenciation et de clubs largement supérieurs à la moyenne nationale, et seul le département d'Ille-et-Vilaine semble en léger recul en nombre de clubs (notamment en raison de la densité de population, tout comme le Finistère) par rapport à la moyenne régionale. En volume de licenciés, c'est le Morbihan qui apparaît comme le « champion » régional en taux de pénétration de la pratique licenciée.

Représentation graphique du taux de licenciation et du taux de club pour 100 et 1000 habitants en 2018



**881 885**  
Licences sportives délivrées en 2018 (source : INJEP)

	BRETAGNE	22	29	35	56	France métr.
Nombre de licences pour 100 hab.	<b>26,4</b>	26,2	25,2	26,5	28,0	22,6
Nombre de clubs et établissements sportifs pour 1000 hab.	<b>2,8</b>	3,1	2,8	2,5	2,9	2,4

Source : INJEP-MEDES / Recensement des licences et des clubs sportifs 2018, réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports - hors fédération de handball, données non disponibles

## Une pratique fédérale plutôt traditionnelle parmi les principales disciplines, hormis pour la Voile

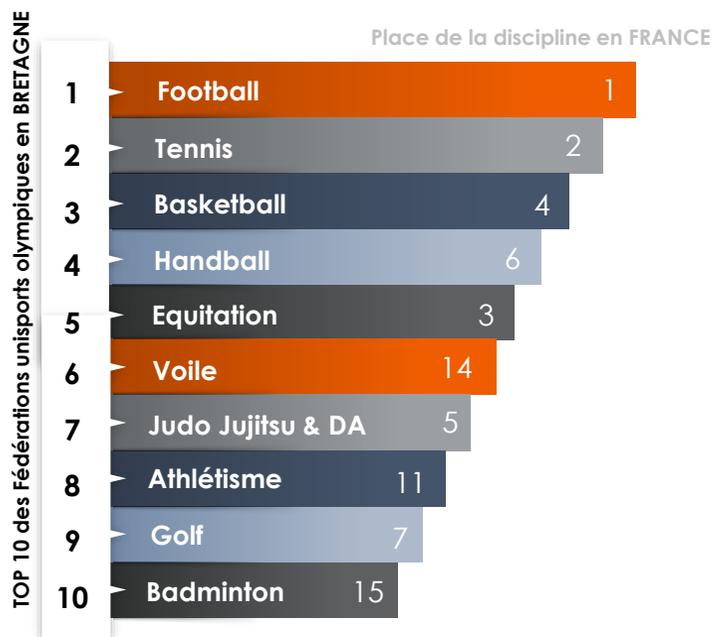
Avec 892 460 licences délivrées en 2020 (contre 881 885 en 2018), la tendance apparaît à la hausse (+11%) mais cette lecture est difficile dans la mesure où certaines données, comme le handball, sont absentes en 2018 et cette dynamique ne tient pas compte de l'évolution des règles de licenciation des Fédérations d'une année sur l'autre (licences à la journée, incitation à la licenciation de tous les adhérents...). Enfin, cette photographie n'intègre pas les éventuels impacts de la crise sanitaire sur un certain nombre de disciplines comme les sports de combat et sports collectifs d'intérieur.

### Taux de licences sportives en Bretagne en 2018 pour 100 habitants

Taux de licences pour 100 habitants	Bretagne	22	29	35	56	France métr.
<b>Ensemble des fédérations sportives</b>	<b>26,4</b>	<b>26,2</b>	<b>25,2</b>	<b>26,5</b>	<b>28,0</b>	<b>22,6</b>
Fédérations unisport olympiques	14,3	14,6	13,2	15,2	14,4	12,7
Fédérations unisport non olympiques	2,6	3,2	2,4	2,6	2,3	2,5
Fédérations multisports	9,5	8,4	9,6	8,8	11,4	7,4

Source : INJEP-MEDES / Recensement des licences et des clubs sportifs 2018, réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports - hors fédération de handball, données non disponibles

### TOP 10 en volume de licences en Bretagne en 2020



Source : INJEP-MEDES / Recensement des licences 2020, réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports

La Bretagne compte près de 100 fédérations qui comptent au moins un licencié (hors celles dont les données n'ont pas été renseignées). Les Fédérations unisport olympiques concentrent la majorité des licenciés (54% des licences contre 56% en France) suivis par les Fédérations multisports (36% contre 33% en France) avec, malgré tout quelques particularités selon les départements (cf. tableau ci-dessus).

Sur la base des dernières données disponibles à l'échelle régionale (2020), et comme au niveau national, la fédération française de football comptabilise le plus de licences en Bretagne autour de 148 000 pratiquants. On retrouve parmi les dix plus grosses fédérations de la région celle de voile qui compte plus de 26 000 licences, ainsi que celles d'athlétisme et de badminton (qui ne sont pas dans le top 10 national). A l'inverse, les FF de natation et de rugby semblent plus en retrait (respectivement au 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> en Bretagne contre les 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> rangs au niveau national).

Le TOP 10 des fédérations unisports concentre plus de 67% des licences bretonnes (contre 73% au niveau national), témoignant d'une plus forte diversification des pratiques sportives. A noter que la Fédération de randonnée pédestre intègre le top 10 des fédérations en Bretagne (9<sup>ème</sup> place contre la 15<sup>ème</sup> au niveau national) lorsque l'ensemble des fédérations unisport sont intégrées.

Si la Bretagne comptabilise 6% des licences nationales (pour 5% de la population), quelques disciplines semblent tirer leur « épingle du jeu » au niveau régional où la Région Bretagne apparaît comme l'une des places fortes pour ces disciplines. Ainsi, 6 disciplines regroupent plus de 9 % des licences nationales.

Naturellement, les activités nautiques et aquatiques ainsi que les sports de plein air (cyclisme, roller) sont particulièrement représentés grâce à la richesse naturelle de la région.

A noter la place de la lutte, dont les licences régionales sont également prépondérantes, pouvant s'expliquer par la pratique traditionnelle de cette activité en Bretagne (Gouren).



“ La Bretagne est terre d'évasion et d'activités de plein air, qui constitue le lieu et le cœur des activités physiques et sportives de Bretagne ”

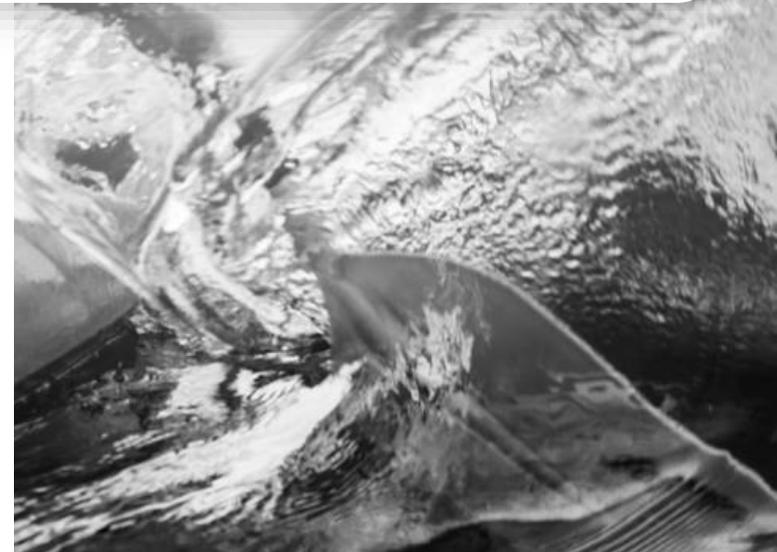
Yannick MORIN, CROS de Bretagne

### Disciplines dont les licences enregistrées en Bretagne représentent près de 10% du volume global de la Fédération

Données 2020 (INJEP)	%
FF de surf	14%
FF de voile	13%
FF de roller et skateboard	12%
FF de canoë-kayak et sports de pagaie	11%
FF de cyclisme	11%
FF de lutte et disciplines associées	9%

**Source :** INJEP-MEDES / Recensement des licences 2020, réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports

**Lecture :** En 2018, les licenciés de la FF de Surf en Bretagne représentaient 14 % des licences délivrées par la FF Surf au niveau national



# DES TENDANCES LOURDES D'ÉVOLUTION DES PRATIQUES QUI IMPACTENT LES ACTEURS DU SPORT

Comme au niveau national, la pratique libre est aussi une réalité forte en Bretagne

Le taux de pratique sportive des Bretons se situe selon les données de l'INJEP (fiche régionale – 2020) à 65 % d'habitants qui ont pratiqué au moins une activité sportive au cours des 12 derniers mois, contre 66 % pour la France entière. Ce taux, bien supérieur au taux de licence, englobe un ensemble de pratiques qui débordent du champ fédéral. Cet ensemble a largement concouru, au cours des dernières années, au phénomène de massification et de diversification des pratiques sportives. De par leur nature, ces pratiques non fédérales englobent toutes les pratiques qui ne sont pas réalisées dans les clubs sportifs relevant d'une fédération française. Pour autant, il ne s'agit pas d'opposer les 2 formes de pratiques, les frontières pouvant être relativement poreuses :

- Certaines activités sont pratiquées en dehors de toute structure fédérale, mais peuvent être encadrées par les intervenants d'un club sportif (sport en entreprise, animations sportives...).
- Certaines activités sont pratiquées librement, mais impliquent les recours aux services d'un opérateur sportif pour la mise à disposition de matériel (location de canoë-kayak par exemple).
- Certains sportifs peuvent pratiquer de manière autonome une activité, tout en participant à des compétitions qui s'inscrivent dans le calendrier fédéral (cas du running avec la participation à des courses ou trails).
- Un grand nombre de pratiquants font du sport de manière autonome tout en étant, dans le même temps, licenciés dans un club.
- Les sports de cycle semblent plus en recul qu'au niveau national pouvant s'expliquer par plusieurs facteurs : une pratique en club privilégiée, une plus forte ruralité qui limite le recours aux mobilités actives....

Enfin, certaines pratiques peuvent être pratiquées culturellement de manière autonome ou dans le cadre de collectifs informels et être en cours de structuration dans le cadre d'un modèle fédéral plus « classique » (cas du parkour, du breakdance, du stand up paddle...).



Taux de pratique sportive par univers (au moins une fois au cours des douze derniers mois)

	Bretagne	France
Course et marche	45%	40%
Activités de forme et gymnastique	21%	22%
Sports aquatiques et nautiques	21%	20%
Sports collectifs	12%	11%
Sports de cycle et motorisés	12%	18%
<b>Ensemble des activités</b>	<b>63%</b>	<b>66%</b>

Source : INJEP, Ministère des Sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018.

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus.

Lecture : En 2018, 45 % des Bretons pratiquaient un sport de type course et marche, contre 40 % des Français.

## Une pratique sportive particulièrement ancrée tout au long de la vie, malgré un décrochage important après 70 ans

Que ce soit de manière libre ou encadrée, la pratique sportive touche la large majorité de la population active bretonne. Cette appétence est relativement identique aux tendances nationales pour les moins de 40 ans, mais la pratique semble plus particulièrement forte pour les plus de 40 ans : ils sont encore 68% à déclarer pratiquer entre 40 et 70 ans, alors que la courbe baisse en France avec l'avancée en âge (+ 10 points en Bretagne entre 60 et 70 ans).

La faible taille de l'échantillon du panel en particulier le nombre de plus de 70 ans invite à une certaine prudence dans l'interprétation des résultats. Toutefois, près d'un senior de plus de 70 ans sur 2 évoque encore pratiquer une activité en France en 2018, ils ne semblent être plus qu'un 1 sur 3 en Bretagne. Alors même que le vieillissement de la population est une réalité sur le territoire, cette rupture peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Un manque d'offre d'encadrement suffisamment accessible à proximité, alors que la perte de mobilité émerge.
- Un manque de connaissance de ces publics d'une part sur les possibilités d'APS permises par leur état de santé et d'autre part des structures d'accueil compétentes

La pratique pour le public senior peut également être questionnée dans les établissements médico-sociaux (EHPAD, Maisons de retraite...) et les impacts du plan sport-santé dans les EHPAD, il y a une dizaine d'années.

### Fréquence de pratique de l'activité sportive principale

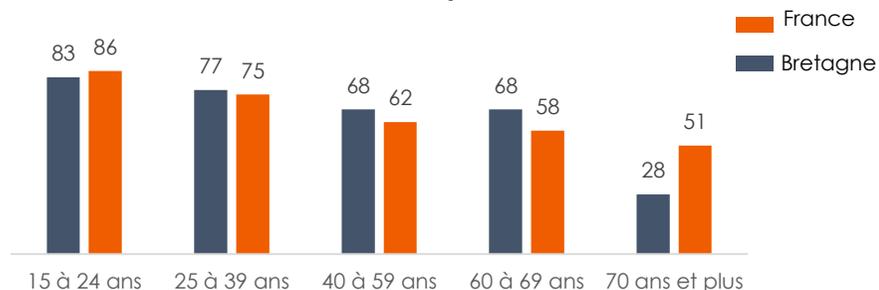
	Bretagne	France
Moins d'1 fois par semaine	15%	21%
1 à 3 fois par semaine	49%	44%
Plus de 3 fois par semaine	36%	35%

**Source** : INJEP, Ministère des Sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018

**Champ** : ensemble de la population de 15 ans et plus déclarant avoir pratiqué au moins une activité sportive au cours des douze derniers mois

**Lecture** : en 2018, seulement 15 % des sportifs bretons pratiquaient leur activité sportive principale moins d'une fois par semaine, contre 21 % des français

### Taux de pratique sportive par âge (au moins une fois au cours des 12 derniers mois) - En %



**Source** : INJEP, Ministère des Sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018

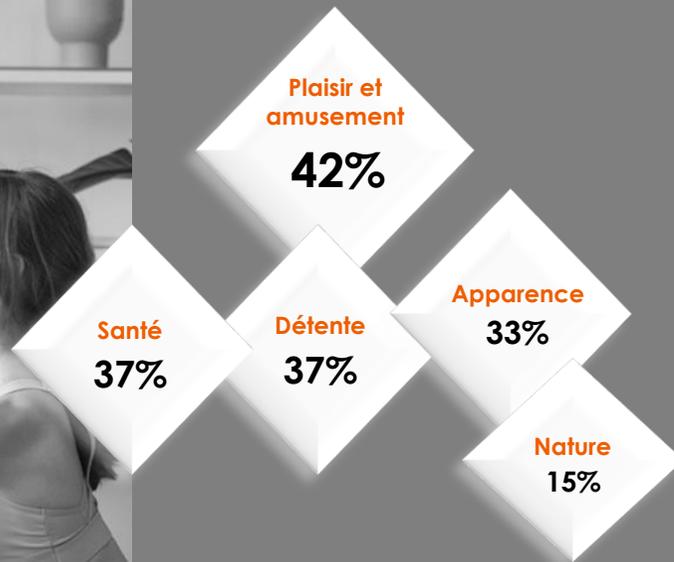
**Champ** : Ensemble de la population de 15 ans et plus

**Lecture** : En 2018, 28 % des bretons âgés de 70 et plus ont pratiqué une activité sportive contre 51 % des Français de cette tranche d'âge

Près d'un breton sur deux fait du sport d'1 à 3 fois par semaine, que ce soit de façon autonome ou en étant licencié (+ 5 points par rapport à la moyenne nationale), montrant ainsi toute la place du sport dans le quotidien des habitants de la région Bretagne, et ils sont seulement 15% à déclaré ne pas faire du sport de manière hebdomadaire.

Les lieux de pratique privilégiés se concentrent soit dans une installation sportive (32%) soit en plein air et en milieu naturel (44% des sportifs de la région Bretagne, 36% en France). Ces 2 espaces accueillent 76 % des pratiquants (+11 points par rapport à la France), au détriment de la pratique à domicile (-3 points) ou de la pratique en milieu urbain (-3 points).

## Principales motivations de la pratique sportive évoquées par les sportifs bretons en 2018 (en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> réponse)



Source : INJEP, Ministère des Sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018.

### Les freins à la pratique sportive évoqués par les non pratiquants

	Bretagne	France
N'aime pas le sport	34%	30%
Problème de santé	28%	25%
Contraintes professionnelles ou familiales	11%	11%
Cela coûte trop cher	8%	10%
Ne connaît personne avec qui pratiquer	0%	7%

Source : INJEP, Ministère des Sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018.

### Pour les Bretons, plus que leur capital santé, le sport est avant tout un moyen de se faire plaisir et de se détendre

Le développement des pratiques sportives implique de mieux prendre en compte les nouvelles aspirations de la population, accélérées par la crise sanitaire. En Bretagne, les ressorts de la pratique sont ainsi avant tout liés à des besoins portant sur les notions de plaisir, d'amusement et de détente (79% des répondants contre 69% en France, + 10 points). Les ressorts liés au maintien du « capital santé » et de l'apparence physique arrivent en seconde position avec 70% des répondants (76% à l'échelle nationale).

Alors même que 65% des Bretons ont pratiqué une activité sportive, 63% d'entre eux privilégient la pratique libre. Différentes études nationales avancent plusieurs facteurs : une pratique en club trop centrée sur la compétition, une offre inadaptée (tarif trop élevé, manque de flexibilité des créneaux...), le maillage territorial de l'offre insatisfaisant...

Cette évolution ne se fait pas nécessairement au détriment des clubs, mais elle impacte nécessairement la manière dont les clubs structurent leur offre. Si les clubs et leurs fédérations respectives ont engagé une politique de diversification pour intégrer ces nouvelles attentes et créer de nouvelles passerelles (exemples : marche nordique, running ou trail pour la Fédération Française d'Athlétisme, basket 3x3 pour la fédération de basketball...), ces enjeux posent la question de l'évolution de leur modèle économique et de leur professionnalisation.

Enfin, si la pratique sportive est particulièrement développée en Bretagne, il n'en reste pas moins que plus d'un tiers des Bretons (35%) ne pratiquent aucune activité physique. Si l'inactivité physique et l'absence de pratique sportive peuvent s'expliquer par une multitude de facteurs individuels et sociaux : environnement familial, connotation négative du sport, situation sociale... 34% des bretons évoquent, comme principal frein, le fait de ne pas aimer le sport. Il apparaît ainsi essentiel de mettre en place des environnements favorables à l'activité physique et inciter les Bretons à devenir et à rester physiquement actifs.

**Des pratiques et des aspirations nouvelles qui nécessitent une adaptation de l'offre et des politiques sportives pour les acteurs du sport**

Ainsi, au-delà de l'approche traditionnelle du sport et de la pratique en club, les usages du sport se diversifient conduisant à l'émergence de nouvelles disciplines, de nouveaux services et équipements.

L'émergence du numérique et des opérateurs privés ont contribué à la restructuration, voire à l'éclatement de l'offre notamment grâce à leur plus forte flexibilité, à leur capacité à proposer de nouvelles expériences ainsi qu'à la largeur de leurs gammes de service : plateforme de réservation en ligne, espace de convivialité, larges plages horaires, individualisation de l'encadrement...

Si ces évolutions impliquent des modes d'organisations et des pratiques en club qui s'adaptent aux contraintes et nouvelles attentes des pratiquants, les acteurs bretons ont également engagé des démarches d'innovation fortes.

Mais plusieurs questions se posent pour renforcer la part de l'innovation dans le sport et ses impacts : quels impacts la technologie peut-elle avoir sur le développement du sport et des modèles économiques des clubs ? Comment les organisations sportives peuvent-elles faire face à ces nouvelles tendances et ces nouveaux acteurs ? Comment encourager l'innovation dans les clubs ?

**Exemples des grandes tendances qui impactent le sport**

**#LIEN SOCIAL ET AMBIANCE**

- Partage d'un moment entre amis et famille
- Rencontres de nouvelles personnes
- Accueil, Animation, Ambiance)

**#EXPERIENCE**

- Développement de nouveaux lieux ou pratiques
- Equipements qui sont des lieux de vie, ouverts
- Nouvelles expériences sensorielles

**#NUMERIQUE**

- Développement des pratiques virtuelles
- Nouveaux réseaux sociaux du sport
- Utilisation d'objets connectés

**#HYBRIDATION**

- Intégration du sport dans des espaces mixtes (commerces, restauration...)
- Gamification du sport (pratique en escape game)

## FOCUS ESPORT

Avec l'essor du numérique, de nouvelles pratiques apparaissent, telles que le esport qui se caractérise par « l'ensemble des pratiques permettant à des joueurs de confronter leur niveau par l'intermédiaire d'un support électronique et essentiellement le jeu vidéo » (France E sport). L'Esport désigne ainsi la pratique du jeu vidéo sur internet, seul ou en équipe, par le biais d'un ordinateur ou d'une console. Le secteur du Esport s'est développé grâce aux avancées technologiques en matière de réseaux, avec la possibilité des jeux en ligne et en multijoueur.

Avec près de 10 millions de joueurs en France en 2021, dont 1,5 million qui pratiquent dans le cadre de compétitions et de classement officiels (source : chiffres clés 2021 de France esport), le esport pose la question de son développement et de sa structuration à l'échelle des territoires. Sa prise en compte par les acteurs publics peut se traduire par différents leviers :

- Une politique de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes publics.
- Un soutien à la structuration d'espaces de pratique.
- Une démarche de formation et de professionnalisation de l'encadrement.
- Un soutien aux événements et manifestations...

Les retombées du développement du esport pour un territoire sont triples : tout d'abord, il permet de générer un afflux de visiteurs dans le cadre de compétitions organisées localement ; il permet ensuite de moderniser son image (territoire dynamique, dans l'ère du temps...) et cela permet enfin de contribuer à structurer la filière numérique locale.

### Exemples d'équipes et d'initiatives bretonnes en matière de e-sport

- La Crazy esport Région Bretagne est une équipe du Morbihan qui regroupe une dizaine de joueurs. Elle évolue principalement sur des jeux d'arènes et de combat (Tekken 7, Super Smash Bros Ultimate ou Dragon Ball Fighter Z), des jeux de sport et d'arcade (Fifa, Trackmania).
- L'association rennaise 3 Hit Combo qui œuvre dans le champ des cultures vidéoludiques organise chaque année le festival de jeux vidéo Stunfest au Liberté à Rennes. Il réunit certains grands joueurs mondiaux, des créateurs de jeux vidéos, des chercheurs, et plus de 13.000 festivaliers, sans compter les viewers sur Twitch).



## DES MARQUEURS FORTS QUI CARACTÉRISENT LE SPORT BRETON

### Le sport comme un actif immatériel à partager

Le sport est dans la vision des acteurs bretons, un élément contributif de l'ADN breton. Il est ainsi révélateur de la culture et des valeurs qui caractérisent la Région avec des « lignes de force » particulièrement marquées sur un certain nombre de composantes clés.

- Des valeurs de solidarité, de collectif, et de mobilisation proches des valeurs du sport.
- Le nautisme et les activités de pleine nature.
- La place du mouvement sportif sur le territoire est également un facteur caractéristique de la Région, tant sur la dynamique bénévole que sur le haut niveau.

Ainsi, le sport breton est un puissant levier d'image pour la région. Sa place dans le quotidien des habitants et l'implantation territoriale du mouvement sportif créent et consolident l'image sportive de la région. De même, la richesse de son patrimoine est un atout pour le développement des disciplines nautiques mais également des activités de pleine nature et peut contribuer à la revendication d'un positionnement différenciant et d'une identité sportive forte.

En s'appuyant sur le sport comme un « actif immatériel » à partager, il participe, in fine, au renforcement du sentiment d'appartenance, un des socles essentiels de la culture bretonne.

### Principaux composants de l'identité sportive bretonne pour les acteurs du sport

5 mots cités par acteur interrogé (entretiens et focus EPCI)



### Atouts et leviers

- La place du sport dans la culture bretonne et l'ancrage de la pratique sportive.
- Le nombre de clubs sportifs en Bretagne.
- Un patrimoine naturel propice à la pratique sportive de plein air (tendance actuelle).
- Une pratique régulière des sportifs bretons au dessus de la moyenne nationale.
- Une pratique liée à la détente et aux loisirs.
- Une prise en compte des pratiques émergentes et notamment du sport.
- Une pratique sportive qui reflète les valeurs bretonnes (sentiment d'appartenance, solidarité et pleine nature).

### Faiblesses et freins

- L'identification des besoins et attentes des sportifs autonomes (63%).
- La capacité des clubs à s'adapter à l'évolution des pratiques.
- La prise en compte du vieillissement de la population dans le développement de l'offre.
- Un manque de connaissance de l'offre adaptée aux seniors et/ou une proximité de l'offre.
- 3 bretons non sportifs sur 10 n'aiment pas le sport (principal frein).



## 2.3

ETAT DES LIEUX DU SPORT EN BRETAGNE

# LES EQUIPEMENTS ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Les équipements constituent des leviers essentiels pour l'accessibilité de la pratique pour le plus grand nombre et des enjeux clés d'aménagement dans les territoires. A ce titre, les politiques engagées localement par les collectivités locales sont incontournables à un aménagement cohérent du territoire.

Mais les problématiques en matière d'équipements et de structuration de l'offre doivent tenir compte de l'hétérogénéité territoriale de la région et des enjeux spécifiques liés à chaque espace.



# DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS FACE AUX ENJEUX D'ADAPTABILITÉ ET DE RENOUVELLEMENT DU PARC BRETON

**Une dotation régionale en équipements sportifs globalement supérieure à la moyenne nationale**

En 2018, sur la base du recensement des équipements sportifs, la région Bretagne dispose de 19 991 équipements, essentiels au développement de la pratique sportive. Avec 59,9 équipements sportifs pour 10 000 habitants, la région se classe au-dessus de la moyenne nationale (40,5 équipements pour 10 000 habitants en France métropolitaine). La Bretagne dispose donc d'un parc d'équipements sportifs conséquent en valeur absolue, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas de problèmes d'équipements sportifs pour certaines disciplines ou dans certaines parties du territoire breton. Cette dotation s'explique à la fois par une plus faible densité de population mais également par le poids des équipements de pleine nature. En ratio par volume de licenciés, l'écart apparaît plus faible, avec 44 licenciés par équipement en Bretagne, contre 46 licenciés au niveau national.

Naturellement, le maillage territorial des équipements (hors sport de nature) traduit les décalages territoriaux en matière de densité urbaine : beaucoup de communes peu peuplées sont dotées au moins d'un équipement et du fait de leur faible densité, leur dotation peut s'avérer supérieure aux zones qui comptent des communes plus peuplées, sans que cela présage d'une absence de besoins.

De même, d'importantes disparités apparaissent dans le taux d'équipements sportifs entre le département de l'Ille-et-Vilaine (28,5), et le département du Morbihan (58,0). Une étude spécifique serait intéressante à mener en Ille-et-Vilaine en lien avec le recensement des équipements sportifs de la région Bretagne.

**Dotation en équipements sportifs - hors équipements de pleine nature - par département (taux pour 10 000 hab.)**

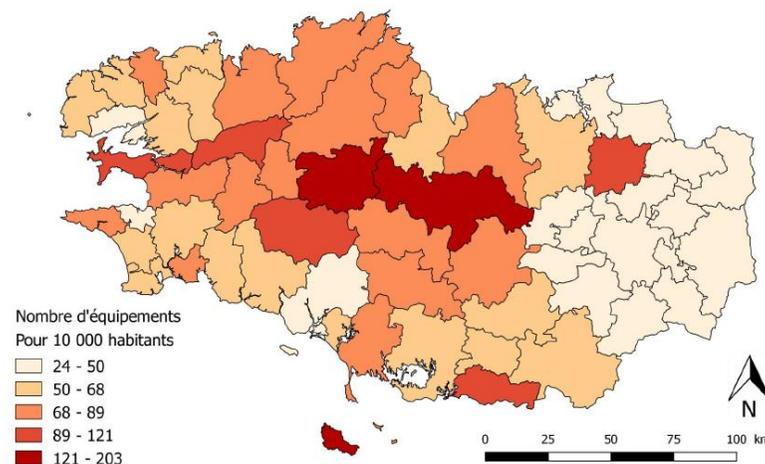
	Bretagne	22	29	35	56
<b>Taux d'équip. pour 10 000 hab. (hors ESI)</b>	<b>47,4</b>	64,1	49,7	28,5	58,0

Source : RES du Ministère des sports, 2018

	Bretagne		France
	Volume	Tx pour 10 000 hab.	Tx pour 10 000 hab.
<b>Total équipements sportifs</b>	19 991	<b>59,9</b>	49,4
<b>Total équipements sports de nature</b>	4 192	<b>12,6</b>	8,9
<b>Total équipements hors sports de nature</b>	15 799	<b>47,4</b>	40,5

Source : RES du Ministère des sports, 2018

**Répartition territoriale des équipements sportifs de la Région Bretagne en 2017 (en taux pour 10 000 hab.)**



Source : extrait du document « Mise à jour du Schéma de développement du sport en région Bretagne », DRAJES de Bretagne, 2017

**Une dotation régionale en équipements sportifs globalement supérieure à la moyenne nationale**

Dans l'approche de la dotation globale, la Bretagne semble mieux dotée sur les principales familles d'équipements (bouquets les plus structurants à l'échelle des territoires) que la moyenne nationale, et notamment sur les salles multisports et les terrains de grands jeux. Hormis sur les salles multisports et les salles spécialisées, le département du Morbihan affiche une meilleure dotation pour 10 000 habitants que pour les autres départements bretons sur l'ensemble des familles d'équipements.

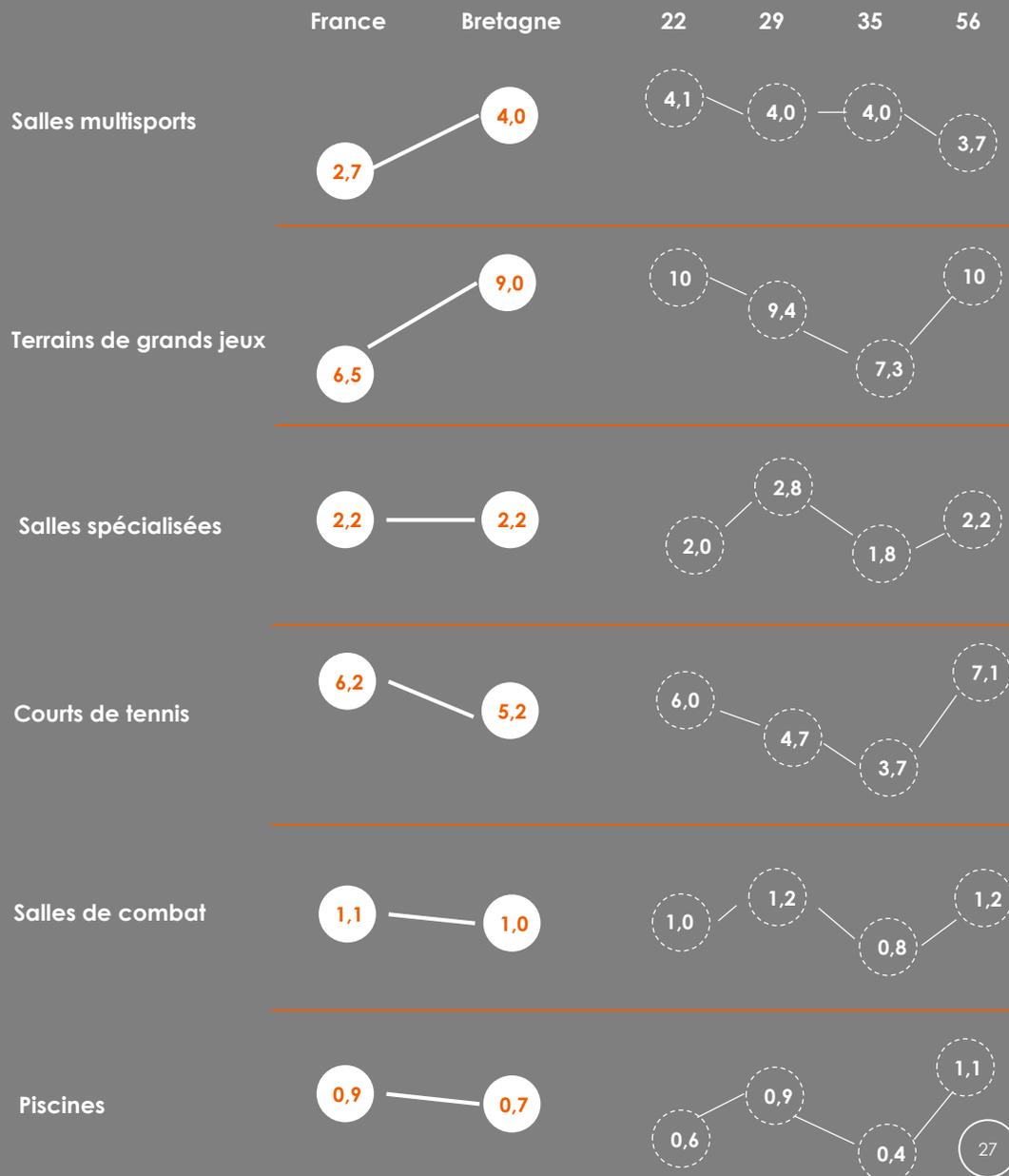
A l'inverse, la région apparaît sous-dotée sur les courts de tennis et dans une moindre mesure sur les salles de combats et les bassins de natation. Concernant les bassins de natation, dont les enjeux sont forts pour le public scolaire, la Bretagne compte 244 équipements mais avec un certain nombre d'équipements découverts.

Rapporté à la surface totale en m2 et en pondérant l'usage des bassins découverts (pondérés à un usage de 5 mois dans l'année), la Bretagne affiche un taux de couverture de 0,013 m<sup>2</sup> par habitant. Sur un objectif de 0,02 m<sup>2</sup> par habitant (indicateur du ministère des sports), cela représente un taux de couverture du besoin de 63% (77% au niveau national).

**Taux de couverture des besoins en bassins de natation – En m<sup>2</sup> / habitant (base : RES 2018)**

Surface d'eau (m <sup>2</sup> ) (bassins publics uniquement)	Bretagne		
	M <sup>2</sup>	Pondération	m <sup>2</sup> /hab
Intérieur	36 601,56	36 601,56	0,011
Découvrable	1 019,00	1 019,00	0,000
Extérieur couvert	200,00	200,00	0,000
Découvert	9 476,50	3 948,54	0,001
Total	47 297,06	41 769,10	0,013
<b>Couverture du besoin (obj : 0,02m<sup>2</sup>/hab)</b>			<b>63%</b>

**Dotation territoriale par famille d'équipements (principales familles)**



## L'enjeu du renouvellement du parc d'équipements et de l'optimisation des usages pour les infrastructures existantes

Salles multisports, bassins de natation, terrains de grands jeux, courts de tennis... Les collectivités bretonnes sont globalement propriétaires d'un parc sportif vieillissant, dans lequel 41% ont été construits il y a plus de 35 ans.

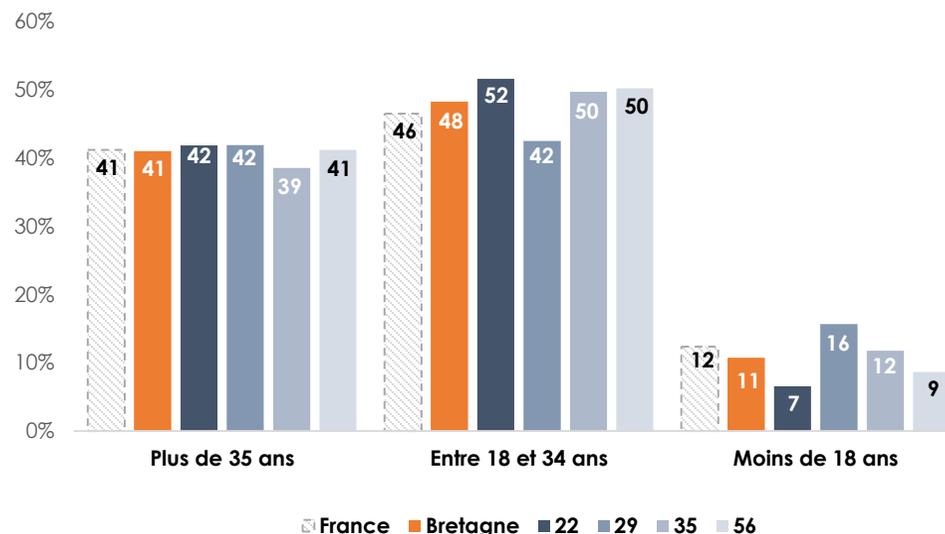
La vétusté de ces équipements amène les collectivités à programmer, ces dernières années (et sur les prochaines) des investissements considérables pour mettre en conformité les installations (sécurité, hygiène, santé) et moderniser les infrastructures. Cet enjeu du renouvellement du parc d'équipement constitue un défi majeur pour les collectivités à plusieurs titres :

- Le contexte économique est de plus en plus contraint, freinant les capacités d'investissements des communes, et les politiques d'aides à l'investissement se réorientent vers la construction de nouveaux équipements innovants (ex: programme des équipements de proximité 2021-2024 de l'Agence Nationale du Sport).
- Les équipements actuellement mis à disposition sont fortement saturés et largement exploités par les différents types d'usagers (scolaires, associations...).
- La performance énergétique des équipements diminue avec le temps, conduisant à une hausse régulière des coûts d'entretien et d'exploitation, notamment pour les équipements les plus structurants (salles multisports, bassins de natation...).

## 4 équipements sportifs sur 10

approchent, en Bretagne des 40 ans d'ancienneté

Répartition des équipements sportifs bretons selon leur période de mise en service (hors gros travaux d'entretien) – En %



## Entre modernisation du parc d'équipements et aménagement de l'espace public, les nouveaux enjeux liés aux équipements sportifs

Si la réhabilitation et la construction de nouveaux équipements ont été malgré tout engagées par les collectivités, les stratégies d'investissements doivent davantage tenir compte de la diversification des modes de pratique et rechercher une meilleure hybridation des usages. Aujourd'hui encore, les équipements sportifs sont souvent conçus pour répondre au sport encadré, à destination des clubs ou de la pratique scolaire. Les équipements sportifs doivent désormais offrir des espaces adaptés à la pratique en club mais également être plus ouverts, permettant des pratiques libres.

Au-delà de cette modernisation des infrastructures, l'évolution des pratiques impacte également l'aménagement des espaces publics et des sites de pleine nature. Les pratiquants libres, qui privilégient le plein air, ont des attentes fortes en matière d'équipements de proximité (parcours, aire de streetworkout, piste de pumptrack, terrain de 3X3 de basketball...) et d'aménagement des espaces publics (sécurisation des parcours, aménagement de points d'eau...).

Si la dynamique est aujourd'hui lancée, les équipements de proximité représentaient en 2018, uniquement 13% de l'offre globale bretonne pour 63% des sportifs bretons qui pratiquent en autonomie. La nécessité de connaître les besoins des pratiquants autonomes en matière d'équipements en libre accès pourrait affiner cette photographie.

### Volume d'équipements de proximité (hors sport de nature)

	Nbre
Parcours sportif/santé	163
Terrain extérieur de petits jeux collectifs	931
Skate park & vélo Freestyle	214
Plaine de jeux	214
Plateau EPS	1 079
<b>Total</b>	<b>2 601</b>



Au-delà de ces enjeux d'équipements de proximité, l'encouragement à la pratique sportive pour le plus grand nombre peut également être renforcé à travers d'autres leviers, selon les principes du « design actif » :

**« Le design actif consiste à aménager l'espace public et les bâtiments afin d'inciter l'activité physique ou sportive, de manière libre et spontanée, pour tous. »**

(Guide du design actif, Paris 2024 et ANCT, 2021)

Ce principe vise à utiliser l'espace public pour inciter l'activité physique sous toutes ses formes : marquage au sol, incitation à l'utilisation des escaliers, trames de mobilités actives, cheminement piéton... Grâce à des aménagements, au détournement du mobilier urbain existant et à des jeux de couleurs, il s'agit de rendre l'activité physique, désirable et attractive. Cela a notamment été le cas pour la Ville de Rennes, dans le cadre du réaménagement du mail François Mitterrand.

## Une dotation régionale en équipements sportifs globalement supérieure à la moyenne nationale

Conscients de la fonction de rayonnement du sport, de nombreuses régions ont une politique de plus en plus active avec des ambitions fortes en matière de haut niveau et d'accueil de grands événements. Afin que la Bretagne puisse renforcer son attractivité en s'appuyant sur son dynamisme sportif, il apparaît nécessaire de :

- Être compétitif pour accueillir de grandes compétitions internationales.
- Organiser des matches phares d'équipes nationales sur des disciplines à fort rayonnement.
- Héberger des clubs professionnels évoluant au plus haut niveau français et international.

Cela implique des équipements à vocation nationale, adaptés à la compétition et à l'entraînement de haut niveau (cf. ci-contre). Au-delà de ces critères, la région doit également disposer d'équipements ayant de fortes capacités d'accueil. En Bretagne, selon les dernières données du RES, 11 grands équipements sont recensés dans la base de données du ministère, avec :

- 6 stades de plus de 5 000 places.
- 3 salles multisports.
- 2 salles non spécialisées uniquement dans le sport.

Conscients de ces enjeux, les collectivités et les services d'Etat de la Bretagne ont engagé une politique de « rattrapage » autour des équipements structurants. Cela a donné lieu, sur la dernière décennie, à la construction de nouveaux équipements structurants à l'échelle de leur territoire (Brest Arena, Vélodrome de Loudéac...).

## Les caractéristiques des grands équipements structurants

- Un objet principal d'utilisation bien défini pour lequel il est parfaitement adapté
- Un niveau de services évolutif et adapté et aux attentes (médias, partenaires, grand public...).
- Une polyvalence et une multifonctionnalité pour accueillir des événements dans diverses configurations
- Une forte accessibilité pour générer des flux et gérer de forte affluence
- Des interactions vertueuses avec le tissu économique, et les habitants sur sa zone de rayonnement
- Un mode d'exploitation favorable à la viabilité économique en diversifiant les activités au sein de l'équipement
- Une disponibilité foncière autour de l'équipement afin de s'adapter à l'évolution des besoins, et répondre aux exigences des grands événements



11

Grands équipements recensés en Bretagne dont 9 spécialisés pour la pratique sportive

## Liste des équipements structurants (en nombre de places de tribune) de Bretagne en 2018

	Terrains de grands jeux de plus de 5 000 places
Brest	Stade Francis Le Blé
Guingamp	Stade du Roudourou
Lorient	Stade d'honneur Yves Allainmat
Quimper	Complexe Sportif de Penvillers
Saint-Brieuc	Stade Fred Aubert
Rennes	Stade Roazhon Park
	Salles multisports de plus de 2 000 places
Lorient	Palais des sports Xavier Le Louarne
Ploufragan	Salle Multifonctions Stereden Brézillet
Rennes	Salle omnisports le Liberté
	Salles non spécialisées de plus de 2 000 places
Guilers	Parc des Expositions de Penfeld
Brest	Brest Arena

Source : RES du Ministère des sports, 2018 – actualisation Mouvens - 2021

# UNE LECTURE TERRITORIALE QUI FAIT APPARAÎTRE DES DYNAMIQUES DIFFÉRENTES À L'ÉCHELLE DES EPCI

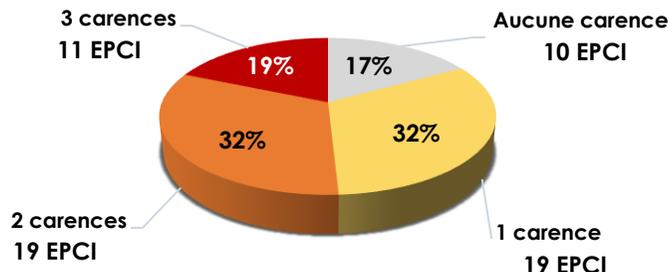
## Une accessibilité de l'offre qui présente certaines fragilités territoriales

Si l'offre sportive apparaît particulièrement développée en Bretagne, elle est également hétérogène selon les réalités de chaque territoire. Ainsi, à l'échelle des EPCI, un croisement de 3 indicateurs a été réalisé afin de repérer les territoires les plus « fragiles », qui ont été comparés, à chaque fois à la moyenne nationale des EPCI qui présentent les mêmes strates de population (moins de 10 000 hab. ; entre 10 et 25 000 hab. ; entre 25 et 50 000 hab. ; entre 50 000 et 100 000 hab. ; plus de 100 000 hab.) :

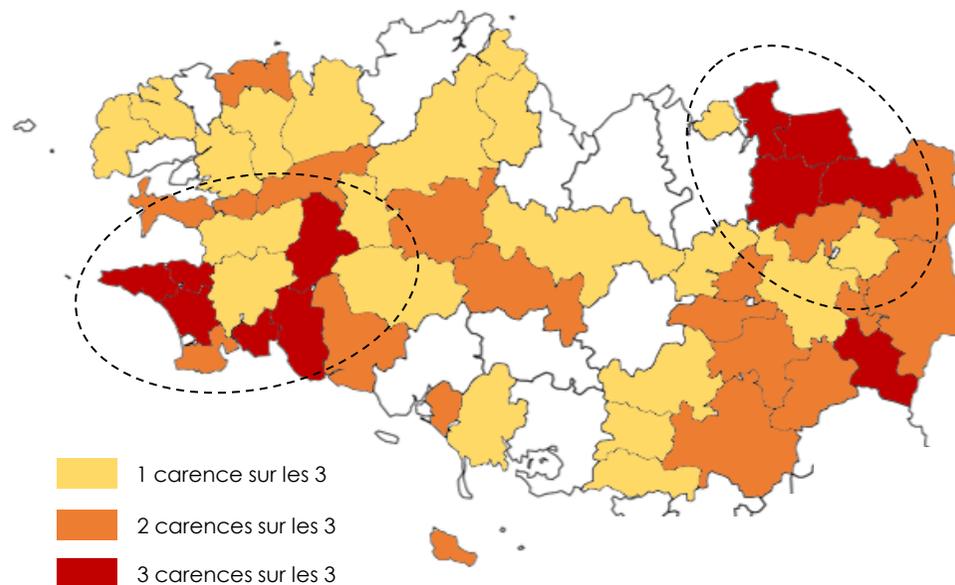
- Le taux de licenciation pour 10 000 habitants (hors sport scolaire).
- Le taux de clubs pour 10 000 habitants.
- Le taux d'équipements sportifs (hors équipements de pleine nature).

Si ces indicateurs ne permettent pas de mesurer la réalité des besoins et des enjeux de chaque EPCI, ils repèrent sur un premier niveau d'analyse les territoires les plus fragiles. L'émergence des besoins impliquera des diagnostics locaux plus fins.

### Répartition des EPCI bretons en fonction des fragilités territoriales recensées



### Cartographie des territoires carencés sur les indicateurs clés de pratique par EPCI de Bretagne



Source : données INJEP sur les licenciés et les clubs en 2018 et RES du Ministère des Sports 2018 – retraitement Mouvens

Au total, sur les 59 EPCI bretons, 19% des EPCI bretons sont sous-dotés sur l'ensemble des critères analysés par rapport à la moyenne des EPCI de même taille.

### Focus sur les EPCI les plus fragilisés au regard des 3 indicateurs analysés

EPCI sous dotés sur l'ensemble des indicateurs	Strate de population	Taux pour 10 000 hab (hors sport scolaire)	Moyenne des EPCI de taille équivalente	Tx de club pour 10 000 hab	Moyenne des EPCI de taille équivalente	Tx d'équip. pour 10 000 hab (hors ESI)	Moyenne des EPCI de taille équivalente
CA Concarneau Cornouaille Agglomération	Entre 50 et 100 000 hab.	1 809	2017	17,8	22,0	44,5	47,6
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	Entre 10 et 25 000 hab.	1 398	1975	19,6	25,5	52,8	58,1
CC de Haute-Cornouaille	Entre 10 et 25 000 hab.	1 579	1975	24,2	25,5	53,7	58,1
CC Douarnenez Communauté	Entre 10 et 25 000 hab.	1 525	1975	19,7	25,5	43,8	58,1
CC du Haut Pays Bigouden	Entre 10 et 25 000 hab.	1 928	1975	17,6	25,5	56,0	58,1
CC du Pays Fouesnantais	Entre 25 et 50 000 hab.	2 021	2100	16,7	23,8	47,7	51,3
CA du Pays de Saint Malo Agglomération	Entre 50 et 100 000 hab.	1 986	2017	19,0	22,0	28,3	47,6
CC Bretagne Romantique	Entre 25 et 50 000 hab.	1 860	2100	17,2	23,8	32,2	51,3
CC Couesnon Marches de Bretagne	Entre 10 et 25 000 hab.	1 640	1975	17,3	25,5	26,8	58,1
CC de la Roche aux Fées	Entre 25 et 50 000 hab.	1 904	2100	17,0	23,8	28,7	51,3
CC du Pays de Dol et de la Baie du Mt-Saint-Michel	Entre 10 et 25 000 hab.	1 583	1975	17,0	25,5	35,7	58,1

Cette approche, qui ne tient pas nécessairement compte des densités de population, de la typologie de la population ou encore du poids de la pratique met toutefois en exergue l'hétérogénéité du territoire breton. Parmi, les territoires les plus fragilisés, il apparait intéressant de soulever les difficultés rencontrées par des EPCI de taille intermédiaire, soit entre 10 et 25 000 habitants qui représentent 55% des EPCI ayant 3 carences.

De même, cette lecture met également en lumière les enjeux de dynamique sportive sur les EPCI situés en périphérie des grandes aires urbaines (Rennes, Quimper notamment) ainsi que les intercommunalités de l'Est de la région qui « souffrent » pour ajuster l'offre sportive à la dynamique démographique de ces territoires.

## Une approche qualitative des besoins et perceptions des enjeux pour les EPCI

3 ateliers EPCI organisés

19 EPCI représentés

20 Participants



## La prise de compétences des EPCI dans le champ du sport

# 89%

Des EPCI bretons ont au moins une compétence optionnelle pour la construction d'équipements sportifs

# 30%

Des EPCI ont une compétence facultative dans le champ sportif

## Des EPCI investis dans le champ du sport, avant tout dans une logique de mutualisation autour de la gestion des équipements

Dans un contexte de contraction budgétaire, les intercommunalités constituent un véritable levier pour les communes, notamment en matière d'investissements sur les équipements structurants. Ainsi, 89% des EPCI portent une mission dans le champ du sport, principalement avec une compétence optionnelle sur « la construction, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».

Les EPCI bretons interviennent majoritairement dans le financement (direct ou fonds de concours) et la gestion d'équipements structurants, avec un intérêt communautaire défini bien souvent sur un nombre restreint d'équipements. Les piscines et pôles aquatiques sont concernés au premier chef, devant les salles multisports et les stades.

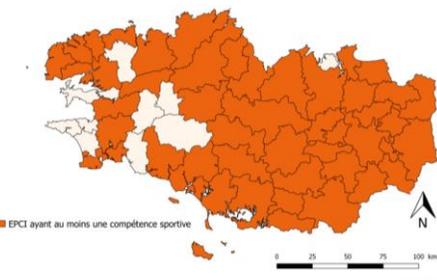
Avec les compétences facultatives, les actions s'élargissent au soutien à l'organisation de manifestations sportives ou encore au financement des associations sportives et des emplois. C'est le cas pour 1 EPCI sur 3 avec parfois des champs d'intervention plus ciblés :

- Développement d'actions dans le champ du nautisme : animations scolaires, activités et gestion de centre nautique (Brest, Pays d'Iroise).
- Politique de développement des activités de pleine nature : entretien de chemin, valorisation, qualification de sites... (Fougère, Redon, Quimperlé, Vitré...).
- Soutien au sport de haut niveau (Saint-Brieuc Armor Agglomération, Morlaix Communauté...).

“ **Une thématique sportive unique sur le territoire peut amener à reconnaître le caractère d'intérêt communautaire mais il est vrai que le sport, comme la culture, bénéficie souvent d'une relation particulière sur le territoire communal que les adjoints aux maires souhaitent souvent conserver** ”

Elu d'un EPCI, atelier collectif

## Cartographie des EPCI avec une compétence sport



## L'exemple

La CC de la Roche aux Fées a mis le sport et la santé au cœur de son projet de territoire et impulse une politique sportive forte, en développement des actions autour du Sport en Entreprise ou du sport santé (sport sur ordonnance)

En définitive, l'intervention des EPCI est à géométrie variable, avec des communes qui continuent largement d'intervenir. Si les EPCI portent globalement des compétences sur le champ du sport, des efforts semblent encore à faire sur la structuration de la politique sportive intercommunale, et ainsi passer d'une logique de gestion à une véritable logique de projet. Certaines portent à ce titre de véritables schémas directeurs locaux de développement de la pratique (ex : Pays de Chateaugiron Communauté).

## Des stratégies territoriales qui nécessitent de renforcer la capacité d'ingénierie et de financement des EPCI

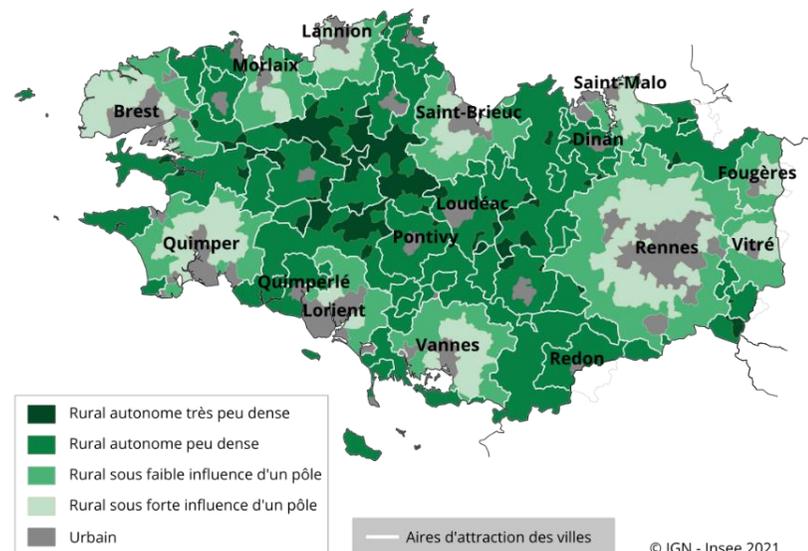
Au plus près des habitants, les intercommunalités et les Pays sont devenus des interlocuteurs clés pour l'aménagement des territoires. Elles sont en effet à même d'avoir une vision précise sur les besoins des habitants et des structures sportives implantées sur leur périmètre. De même, à travers la prise de compétences sur le champ du sport, notamment en milieu rural, elles peuvent impulser, coordonner et soutenir les initiatives et les projets d'équipements. Qu'elles exercent ou non des compétences en matière de sport, les EPCI évoquent des difficultés relatives :

- Au renouvellement de leurs équipements sportifs au regard de leur vétusté et leur capacité à soutenir des politiques d'investissement ambitieuses.
- A leur capacité à couvrir les besoins en matière d'accès aux équipements tant pour les clubs que pour les scolaires, alors même que les équipements arrivent à saturation.
- A accompagner l'évolution des pratiques, avec le soutien aux clubs et la prise en compte de la pratique libre (aménagement, coordination, conflits d'usages...).
- Au recrutement de l'encadrement de la pratique sportive des pratiquants dans les clubs.

Face à ces enjeux, les EPCI évoquent des besoins communs notamment en matière de visibilité sur les financements, de mise en réseau des acteurs et de mutualisation d'expertises. A ce titre, l'animation sportive à l'échelle intercommunale apparaît comme un levier stratégique pour le développement du sport. En effet, avec 1 077 communes bretonnes classées comme rurales sur les 1 208 que compte la région (89%) et avec plus de la moitié de la population bretonne qui réside dans l'espace rural (source INSEE), la Bretagne est la deuxième région la plus rurale de métropole.

Si les grandes collectivités disposent de moyens et de ressources professionnelles qui leur permettent d'impulser des projets, les communes et EPCI à caractère rural – qui n'exercent pas moins de compétences pour autant – disposent d'effectifs bien moins conséquents et sont dotées de peu de compétences en interne. Elles sont ainsi en manque de moyens adaptés pour mener à bien et dans des conditions satisfaisantes, des projets de territoire partagés et propres au développement de la pratique.

## Les espaces ruraux en Bretagne selon le classement de l'INSEE



“ Les équipements sportifs sont souvent situés sur les communes les plus peuplées donc la problématique de la mobilité se pose pour la population ”

*Elu d'un EPCI, atelier collectif*

### Atouts et leviers

- Un parc d'équipement sportif conséquent en valeur absolue.
- Une bonne dotation globale sur les équipements structurants à l'échelle locale.
- La diversification du parc au travers des équipements de proximité et de l'aménagement de l'espace public (milieux urbain comme rural).
- Une politique de rattrapage en grand équipements structurants engagés depuis plusieurs années – 11 à date ( plus de 2 000 places assises).
- La plupart des EPCI bretons ont pris une compétence optionnelle sur la construction d'équipements sportifs et 30% ont une compétence facultative sur le sport.

### Faiblesses et freins

- Une répartition hétérogène du territoire liée à la densité des territoires (sous dotation de l'est du territoire).
- Un taux de couverture en bassin de natation insuffisant.
- 4 équipements sur 10 approchent des 40 ans d'ancienneté (vétusté des équipements).
- Des communes notamment rurales qui manquent de moyens pour porter seuls les politiques d'investissements en équipements sportifs (rénovation, entretien...).

## 2.4

ETAT DES LIEUX DU SPORT EN BRETAGNE

# LE SPORT, UN ENJEU SOCIÉTAL

Le sport est un outil qui peut répondre aux enjeux de société tels que la sédentarité des jeunes, la santé des Bretons, l'égalité femme-homme.

Le sport est un puissant outil de lien social au service du vivre ensemble et de l'intégration des enfants, des jeunes et de leurs familles. La dimension sociale renvoie également à l'utilisation du sport pour mettre en place des programmes de solidarité et à l'accès au sport pour tous.



# UNE NÉCESSITÉ D'AGIR SUR LE LIEN À LA PRATIQUE SPORTIVE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

**Un éloignement de la pratique en club à l'entrée dans l'adolescence, mais une rupture moins marquée qu'au niveau national**

En Bretagne, en 2018, 83% des 15-24 ans déclarent avoir pratiqué une activité sportive au cours des 12 derniers mois, soit 3 points en dessous des tendances nationales. De même, à l'instar des constats observés en France, la pratique licenciée chute à l'adolescence passant de 246 549 licences à 174 373 licences pour les 15 - 29 ans. Néanmoins, ce phénomène semble moins marqué qu'en France témoignant d'une culture sportive en club qui s'ancre dès le plus jeune âge.

Le désintérêt des jeunes pour la pratique sportive peut s'expliquer par une multitude de facteurs individuels et sociaux : environnement familial, dépendance plus forte aux nouvelles technologies, connotation négative du sport...

Ainsi, si les politiques publiques agissent sur les freins financiers, l'accès aux équipements ou sur l'adaptation de l'offre, il apparaît également essentiel de mettre en place des environnements favorables à l'activité physique et inciter les Bretons à devenir et à rester physiquement actifs. Cela implique d'agir sur les comportements, la motivation individuelle et la compétence physique dès le plus jeune âge afin de créer une véritable culture sportive tout au long de la vie.

Ces constats renforcent la nécessité de mettre en place des politiques partagées de lutte contre la sédentarité. Ce sujet impacte l'ensemble des acteurs et il est important de travailler conjointement sur la mise en place de passerelles entre le sport scolaire et les clubs et sur le parcours du sportif à tous les âges de la vie.

**Répartition des licenciés par âge par département (hors sport scolaire)**

En %	BRETAGNE	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	France métró
Licenciés 0-14 ans	42,4	41,9	45,2	40,6	41,8	36,9
Licenciés 15 - 29 ans	31,4	34,7	32,3	27,3	36,9	24,5

**Source :** INJEP-MEDES / Recensement des licences et des clubs sportifs 2018, réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports - hors fédération de handball, données non disponibles



**Des passerelles entre le sport scolaire et les clubs doivent être renforcées**

Si certains établissements scolaires bretons portent une dynamique sportive dans leur projet d'établissement, les dispositifs nationaux en faveur de l'activité physique méritent d'être plus largement déployés à l'échelle de la Bretagne (Génération 2024, 30' d'APS quotidiennes...). Seulement 98 établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré apparaissent labellisés Génération 2024 en 2021 (source : open data du ministère de l'éducation nationale), soit un peu moins de 2% des établissements scolaires labellisés. La dynamique des établissements Génération 2024 est peu développée en Bretagne, en comparaison 266 établissements scolaires sont labellisés en Normandie.

Néanmoins, un fort taux de licenciation est observé au sein des fédérations scolaires et universitaires qui représentent près de 22% du total de licenciés de Bretagne. Les ¾ des licences sont détenues par des élèves du premier degré et plus de la moitié des licences (115 140) sont détenues par l'UGSEL.

Il est important de renforcer les liens entre le sport scolaire et les clubs même si des initiatives existent déjà à l'instar des sports nautiques qui mettent en place entre 6 à 10 séances d'initiation à la voile dans les écoles primaires. Le dispositif de la carte passerelle référence plus de 650 clubs et est soutenu par les collectivités locales. Il permet aux élèves du CM1 au collège licenciés au sein de l'UNSS, l'USEP ou l'UGSEL de pouvoir se tester dans des clubs.

Ce type de dispositifs permet de renforcer les passerelles entre le sport scolaire et le sport fédéral et donc d'accompagner les plus jeunes dans la lutte contre la sédentarité et la découverte du sport qui lui correspond. De même, les politiques éducatives agissant sur les temps péri et extrascolaires doivent davantage veiller à intégrer l'activité sportive dans le quotidien des enfants accueillis.

Répartition des licences dans une fédération scolaire et universitaire par département	BRETAGNE	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
Fédération Française du sport universitaire	6 630	634	1 321	4 096	579
Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique (UGSEL)	115 140	16 020	31 672	35 646	31 802
Union nationale des clubs universitaires	26	3	5	13	5
Union nationale du sport scolaire (UNSS)	44 131	9 422	12 225	13 881	8 603
Union sportive de l'enseignement du premier degré	24 572	6 297	1 489	4 124	12 662
<b>Total</b>	<b>190 499</b>	<b>32 376</b>	<b>46 712</b>	<b>57 760</b>	<b>53 651</b>

Source : INJEP-MEDES / Recensement des licences et des clubs sportifs 2018, réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports - hors fédération de handball, données non disponibles

**190 499**

Personnes sont licenciées dans une fédération scolaire ou universitaire en Bretagne en 2018

**98**

Établissements scolaires (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) sont labellisés Génération 2024 en 2021

**15**

Classes de Collège Pierre de Coubertin – Alice Milliat

**“ Le sport scolaire est un enjeu très fort. Il faut à tout prix trouver des passerelles entre le sport scolaire et le sport associatif. Si on souhaite que les jeunes reprennent l'activité sportive et le goût de l'exercice physique. Il est important de se concentrer sur les écoles primaires et les collèges. ”**

*Pierre Pouliquen, Région Bretagne*

# SPORT SANTÉ : SPORT SUR ORDONNANCE, CHARTE... DES ACTIONS ENGAGÉES MAIS UNE NÉCESSAIRE STRUCTURATION DES ACTEURS POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

## Un contexte sociétal qui nécessite de remettre le sport santé au cœur des politiques publiques du sport

Le besoin de la Bretagne de se doter d'une réelle ambition en matière de sport santé découle du constat, partagé, qu'il importe de bonifier l'action des acteurs du sport pour augmenter le niveau d'activité physique des Bretons. En effet, la proportion de jeunes et d'adultes qui n'atteignent pas le volume minimal recommandé d'activité physique est relativement élevée : en France, 1 tiers des adultes de 18 à 79 ans sont à la fois inactif et sédentaire (source Plan Sport Santé Bien Être 2018-2022). La sédentarité est également un des impacts de la crise sanitaire et des périodes de confinement successives. Au-delà de cet enjeu de lutte contre l'inactivité et de la sédentarité, l'état de santé des Bretons, établi par l'ARS de Bretagne, fait ressortir quelques particularités régionales :

- Le taux de mortalité relatif aux Affections de Longue Durée (ALD) est comparable au niveau national (742 191 bénéficiaires, soit 22,3% de sa population). Mais il varie de manière importante selon les territoires et augmente fortement dans le centre Bretagne : le tiers des habitants de l'EPCI du Kreiz-Breizh ou de l'EPCI des Monts d'Arrée est ainsi bénéficiaire en ALD.
- La région enregistre un plus fort taux de mortalité lié au cancer que celui observé en France métropolitaine en 2020 (+6% surmortalité de 8% pour les hommes et de sous mortalité de 5% chez les femmes) tandis que les maladies cardiovasculaires entraînent une surmortalité par rapport à la moyenne nationale (+14 % chez les hommes et +15 % chez les femmes) en partie liée à une consommation d'alcool et de tabac plus importante en Bretagne qu'ailleurs en France.
- Si la Bretagne est une des régions où le poids du diabète et de l'obésité est la plus faible, la prévalence de l'obésité chez les plus de 18 ans enregistre un quasi-doublement en 15 ans de (6,7 % à 12 % entre 1997 et 2012).

Ces différentes statistiques bretonnes portant sur le niveau de santé donnent un éclairage sur les enjeux de santé publique. Développer l'activité physique dès le plus jeune âge apparaît dès lors comme un outil nécessaire et parmi les réponses les plus efficaces en termes de coûts-bénéfices.

Conformément à la définition de la santé de l'OMS, le « sport-santé recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant ».

Renforcer le sport santé implique de renforcer les actions de sensibilisation en direction du grand public mais en étant vigilant pour :

- Cibler les messages en fonction des niveaux de prévention recherchée : le périmètre du sport santé est vaste en allant du développement d'une culture sportive dès le plus jeune âge (primaire) à la réduction des complications et invalidités pour les personnes malades.
- Ajuster la sémantique et élargir l'approche en distinguant l'activité physique du sport. Ce dernier peut en effet renvoyer vers une notion de compétition, voire être associé à une connotation négative pour les personnes qui en sont éloignées.

## Une plateforme Sport Santé pour recenser l'offre d'APS et d'APA

**93**

activités « Forme Santé » proposées

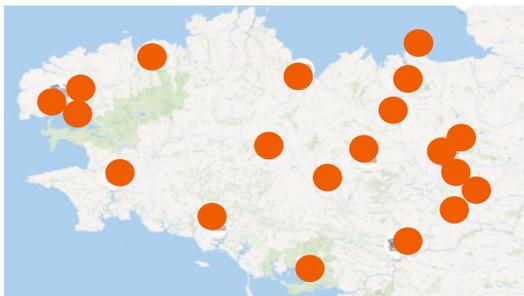
**324**

activités « Maladies chroniques » proposées

**8 000**

personnes fréquentent une structure référencées sport-santé en Bretagne

**20** maisons sport santé en 2020



**240**

Structures sportives signataires de la charte SSBE

## Des outils et dispositifs déployés à l'échelle régionale pour la prescription, l'orientation et l'encadrement des publics ciblés

Pour renforcer l'activité physique du plus grand nombre, différents dispositifs nationaux sont mis en œuvre dans le cadre de la stratégie régionale Sport Santé Bien être 2018-2022.

- La Bretagne compte ainsi 20 maisons sport santé dont 10 sont portées par des établissements de santé, 1 par une mutuelle, 2 par une collectivité et 7 par des structures sportives. Elles visent à assurer une bonne couverture territoriale et ont pour rôle d'accueillir, d'informer et d'orienter les publics accueillis.
- Une charte du sport santé a été mise en place et réunit 220 signataires. Ces derniers s'engagent à proposer des activités adaptées (accueil individualisé, constitution de petits groupes, utilisation de carnets de suivi...) avec un encadrement qualifié.
- Comme au niveau national, la prescription d'activités physiques pour les personnes atteintes d'ALD est un levier mobilisable pour les professionnels de santé, dans le cadre du dispositif « Sport sur ordonnance ». Cela concerne les professionnels des centres hospitaliers mais également les plus de 3 000 médecins libéraux bretons, tous susceptibles de prescrire de l'activité physique.
- L'offre de formation pour les éducateurs sportifs se déploie, notamment avec le Campus Sport Bretagne et Défi Santé Nutrition, qui ont formé plus de 900 éducateurs en 6 ans.

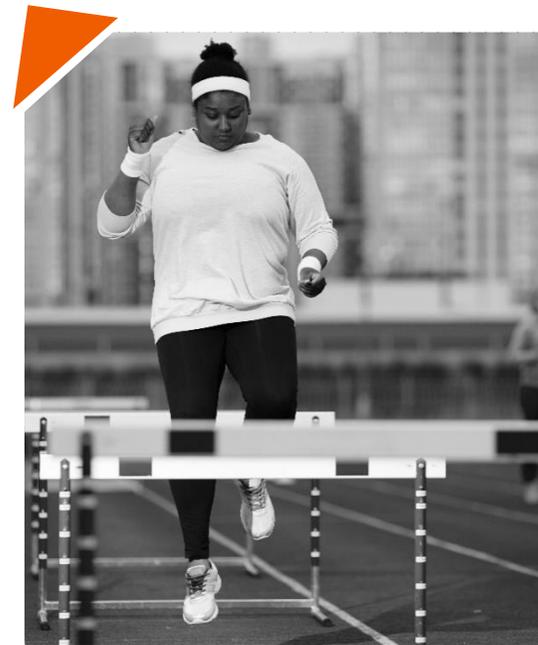
Ainsi, priorité nationale du ministère des sports, la région Bretagne travaille depuis plusieurs années à l'adaptation de l'offre et au recensement des acteurs.

## Une structuration territoriale en cours mais la nécessité de décloisonner les acteurs et de sécuriser les dispositifs existants

Si l'offre autour du sport santé se structure, notamment sur les préventions secondaire et tertiaire (publics atteints d'ALD), l'efficacité de la politique pourra être renforcée à travers différents leviers :

- Une meilleure couverture territoriale notamment à travers le 3<sup>ème</sup> volet de labellisation des Maisons sport santé, afin de toucher les zones rurales qui sont les plus concernées par les enjeux de santé publique.
- Une capacité à renforcer la sensibilisation des professionnels de santé (médecins notamment) pour encourager et prescrire l'activité physique à leurs patients. A ce titre, le décloisonnement et l'approche transversale du sport santé doivent s'accélérer auprès des différents acteurs de la santé (associations d'usagers, mutuelles, professionnels, CCAS...).
- Malgré les efforts de recensement, la visibilité de l'offre reste difficile et non exhaustive en raison du grand nombre d'initiatives mis en place par les acteurs du sport breton.
- Si certaines associations engagent des actions autour du « sport santé », un grand nombre de clubs sportifs, caractérisés par leur petite taille et leur fonctionnement essentiellement bénévole, n'ont pas les ressources pour mettre en place des actions dédiées, alors même que la proximité de l'offre est essentielle.
- Les Maisons Sport Santé, le sport sur ordonnance ou encore les initiatives des clubs financées dans le cadre d'appels à projets doivent parvenir à construire un modèle économique viable. Cela implique de renforcer les passerelles entre les financeurs du sport et ceux de la santé (mutuelles, Conférence des financeurs du Département, collectivités...).

Ainsi, dans un contexte de vieillissement de la population, qui fait du maintien de l'autonomie des publics, un enjeu fort, la coordination des actions sport santé et la sécurisation des modèles apparaissent comme des objectifs prioritaires en lien avec les orientations du Plan Régional Sport Santé Bien Être de Bretagne.



“ La communication auprès des médecins et du grand public est difficile. Ils n'ont pas conscience de la présence des maisons sport-santé ou des structures pouvant accueillir la pratique sport-santé ”

Sophie Cha, médecin conseiller de la DRAJES

# LA STRUCTURATION DU PARASPORT DOIT PERMETTRE DE LEVER LES FREINS À LA PRATIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## Une pratique du parasport particulièrement développée en Bretagne

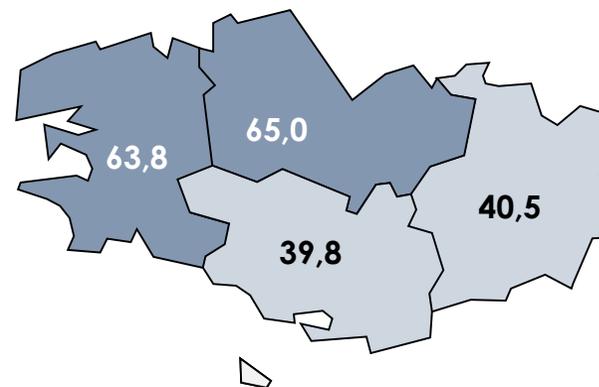
Comme à l'échelle nationale, il est difficile de faire un portrait précis des parasports. D'abord, en raison d'un manque de suivi et de partage d'information entre les acteurs du sport sur le nombre de personnes en situation de handicap (PSH) touchées et ensuite, par un manque de connaissance sur le nombre réel de personnes porteuses d'un handicap qui habitent en Bretagne.

Sur 80 543 Bretons identifiés comme étant en situation de handicap seulement 4 142 sont licenciés, en 2018, au sein des fédérations Handisport et Sport Adapté. Il s'agit de la seule donnée fiable et disponible dans tous les départements qui concernent les personnes en situation de handicap (PSH) qui pratique des parasports. Le ratio est de 28% en Bretagne contre 24% au niveau national ce qui montre que la région est sportive et valorise l'environnement et la structuration des espaces.

Il existe toutefois une forte disparité entre les différents départements, avec une scission entre les départements des Côtes-d'Armor (22), du Finistère (29) qui comptent un pourcentage de licenciés pour 1000 AAH et AEEH 1,6 fois supérieur aux départements de l'Ille-et-Vilaine (35) et du Morbihan (56). Les départements les plus urbanisés avec notamment l'Ille-et-Vilaine (35) se situent dans le bas du classement régional. De l'autre côté, les départements plus ruraux, avec ici dans les Côtes-d'Armor (22) département au plus haut pourcentage, ont un ratio plus fort, ce qui indique un taux de pratique plus élevé.

De plus, la région Bretagne recense 17 803 équipements sportifs sur l'ensemble du territoire. 78% d'entre eux, soit 13 959 équipements sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nombre de licences FFH et FFSA pour 1000 ayants droits (AAH et AEEH) en 2019



source : CPSF, Diagnostic territorial de Bretagne, 2021

**80 543**  
Personnes en situation de handicap en Bretagne

**4 142**  
Personnes licenciées en situation de handicap en Bretagne



## La nécessité de lever les freins à la pratique du parasport et à structurer l'offre

Le diagnostic engagé par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), met en lumière la nécessité de lever les freins à la pratique et a structuré l'offre de pratique. Ces leviers s'articulent autour de 4 axes :

- Acculturer l'écosystème au parasport en améliorant notamment la visibilité de l'offre de pratique et des parasports.
- Structurer l'écosystème avec l'ensemble des acteurs en lien avec la thématique du handicap afin de créer une coordination efficace et développer des dispositifs d'accompagnement. Cette structuration doit également permettre de produire des données fiables autour des personnes en situation de handicap.
- Redynamiser l'offre de formation afin de favoriser l'accueil des PSH dans les structures sportives, plus particulièrement dans les territoires carencés du centre de la Bretagne.
- Renforcer l'accessibilité aux équipements sportifs en les rénovant et en optimisant les conditions de transports des PSH vers les lieux de pratique.

Globalement, les enjeux du développement du parasport visent à créer des passerelles entre l'offre et les personnes en situation de handicap et de garantir une offre adaptée aux besoins (matériel, encadrement, équipement...).

## UNE OFFRE SPORTIVE DÉDIÉE AUX ENTREPRISES EXISTANTE QUI DOIT S'OUVRIR DAVANTAGE

Des leviers mis en place dans le cadre du développement du sport en entreprise qui méritent de changer d'échelle

Le sport en entreprise peut-être un levier important dans le cadre de développement de la pratique sportive. Si 32% des Bretons âgés de 40 à 59 ans déclarent ne pas pratiquer une activité physique et sportive, le développement du sport en entreprise semble être une opportunité qui permettrait aux entreprises de contribuer à la lutte contre la sédentarité et a amélioré la qualité de la vie au travail.

Selon une étude de Goodwill management sur l'impact économique de l'activité physique et sportive, une pratique au sein de l'entreprise présente des avantages pour l'entreprise comme pour les salariés. Il a été identifié les bénéfices suivants pour les entreprises : un gain de 6 à 9% en gain de productivité et entre 4 et 14% en amélioration de rentabilité. Pour les salariés, les avantages correspondant à une évolution de l'espérance de vie de 3 ans, une amélioration de la concentration et de la sérénité au travail.

Les tendances nationales montrent, selon une étude d'Harris interactive « Les salariés et le sport en entreprise », que plus de 8 salariés sur 10 se déclarent intéressés pour s'impliquer eux-mêmes, directement ou indirectement, dans un défi sportif collectif au sein de leur entreprise. Également près de 3 salariés sur 4 se déclarent intéressés pour suivre directement un programme au sein de l'entreprise.

L'absence de données relatives à la Bretagne ne permet pas de connaître les tendances spécifiques au territoire. Les freins identifiés par les employeurs concernant notamment les installations (équipements et sanitaires) peuvent être levés en travaillant avec l'ensemble des acteurs à la mise en place de solution adaptée à l'ensemble des territoires et des typologies d'entreprises.

Certaines initiatives existent dans ce domaine dans la région que se soit de manière individuelle ou collective (mouvement sportif).



“ **Le sport en entreprise devrait être davantage développé par le biais de sensibilisation auprès des chefs d'entreprise et la création d'offres adaptées sur le territoire (...) éventuellement dédier une heure par semaine à la pratique physique** ”

Alban Ragani, Medef Bretagne

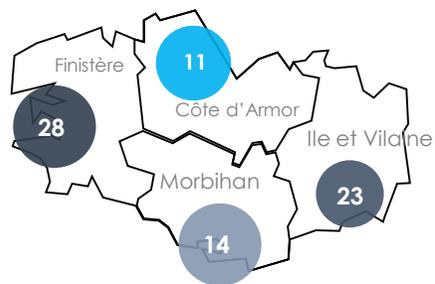
## Les chiffres clés

**+ 85** Ligues et comités

**92** Clubs

**152** Activités proposées

### Répartition par département des offres



**90** Entreprises participant

### FOCUS Bret'on Mouv, la solution du mouvement sportif

Le mouvement sportif à l'initiative du CROS a mis en place un dispositif à destination des entreprises bretonnes nommées « Bret'on Mouv ». Il s'agit d'une offre numérique de géolocalisation d'activités physiques et sportives à destination des entreprises bretonnes soucieuses de la qualité de vie au travail et de la santé de leurs salariés.

Cette plateforme a été mise en ligne en septembre 2018 et représente aujourd'hui une première offre d'un peu plus d'une centaine de prestations réparties dans les différents départements de la Bretagne proposées par des associations sportives affiliées. Cette offre répertoriée en deux catégories (Sport/santé et Cohésion d'équipe/Management) est en constante progression. L'offre proposée s'articule autour de 5 piliers :

- État des lieux de la structure et élaboration d'une recommandation pour faciliter la mise en place de l'activité physique et sportive au sein de l'entreprise.
- Organisation d'un petit déjeuner thématique à destination des salariés afin de les sensibiliser aux bienfaits de la pratique sportive.
- Participation aux événements Bret'on Mouv.
- Conseils de prévention primaire afin de sensibiliser les salariés.
- Mise en relation avec le mouvement sportif pour la mise en place d'activités physiques à destination des salariés.

Afin de faire la promotion de son outil, le mouvement sportif breton propose régulièrement des webinaires ouverts à destination des entreprises dans les différents départements sur des thématiques liées à la qualité de vie des salariés au travail auxquels une centaine d'entreprises participe.

Cet outil innovant et précurseur est encore trop méconnu du monde économique et des acteurs publics. Un travail de communication et de partenariats avec les différents acteurs pourrait être développé..

# L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES POLITIQUES SPORTIVES

## Des inégalités entre les femmes et les hommes dans le sport

Comme dans d'autres domaines, le sport peut être le reflet d'inégalités femmes/hommes. Il convient de les repérer pour les surmonter et agir en faveur de la féminisation de la pratique sportive, l'accès des femmes aux instances dirigeantes et aux fonctions d'encadrement, ou sur la valorisation de leurs performances dans le sport de haut niveau.

Si la pratique sportive, non licenciée, des hommes et des femmes, présente des ratios équivalents sur l'ensemble des activités en Bretagne (66% pour les hommes et 65% pour les femmes), d'importants écarts sont observables dans d'autres secteurs. Ainsi, par exemple, 31 % des femmes pratiquent un sport aquatique ou nautique contre seulement 10 % des hommes. À l'inverse, ils sont 19 % à pratiquer un sport collectif contre seulement 5 % de Bretonnes.

La pratique au sein des clubs bretons témoigne d'une différence notable entre le nombre de licencié-es femmes (355 442) et hommes (537 015). Côté encadrement sportif, seules 23,5% sont des femmes. Dès l'adolescence, la pratique féminine en club diminue. Un phénomène qui s'accroît à l'âge adulte du fait d'une offre sportive peu diversifiée, d'un aménagement d'équipements sportifs parfois inadapté à la mixité, d'une articulation des temps privé/professionnel plus contrainte chez les femmes... A l'âge adulte, les femmes pratiquent 2 fois moins en club que les hommes mais dès 60 ans, au moment du passage à la retraite, le rééquilibrage s'opère. La pratique sportive des femmes est liée à la place de celles-ci dans l'espace public, dans la société ; à ce titre, toute politique publique est concernée et doit intégrer comme un objectif à part entière.

Les politiques sportives, tant dans l'amélioration de l'accès pour toutes et tous à une offre large et diversifiée d'équipements, de qualité et en proximité que dans une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes au sein de l'encadrement ont une responsabilité et un rôle à jouer.

**65 %**

des femmes déclarent pratiquer une activité physique en Bretagne

**38,5%**

de licenciées en Bretagne

**23,5%**

de femmes parmi les cadres techniques

**36%**

de femmes parmi les sportifs de haut-niveau

## Répartition des licenciés par âge et sexe en Bretagne

	Femmes	Hommes
Licences 0-14 ans	133 671	192 926
Licences 15-29 ans	98 006	152 461
Licences 30-44 ans	34 814	71 893
Licences 45-59 ans	36 473	63 631
Licences 60-74 ans	43 268	46 968
Licences 75 ans ou +	9 210	9 136

**Source :** Data Ministère des sports – Licenciés par région et par sexe, année 2018

La féminisation des instances dirigeantes des clubs est un enjeu important même si des données sexuées restent manquantes pour établir une analyse approfondie. Des initiatives sont aujourd'hui lancées en Bretagne et les obligations législatives génèrent aujourd'hui des plans d'actions dédiés. Le dispositif « MégaliE » proposé aux organismes de formation pour bénéficier d'une sensibilisation à l'égalité femmes hommes a permis de réduire certains écarts dans les formations proposées, dont celles aux métiers du sport (BSA Formation).

Le dispositif « Collectiv'Egalité » permet quant à lui d'accompagner les collectivités dans l'établissement d'un diagnostic sexué des bénéficiaires de leurs dispositifs, afin de repérer d'éventuelles inégalités d'accès entre les femmes et les hommes ; 8 EPCI participent à cette démarche dont certains ont choisi leur compétence « sport » comme terrain d'expérimentation. Enfin, nombre d'initiatives ayant pour objet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes filles et/ou des femmes par le sport sont soutenues au niveau régional.

## TouteSport, Toutes Sportives !

Le sport, un levier pour l'insertion socioprofessionnelle des femmes. Encourager et développer la pratique sportive des femmes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et dans les territoires ruraux en tant que vecteur de confiance en soi, d'autonomie et d'insertion socioprofessionnelle.

Le projet « TouteSport, Toutes Sportives ! » est né après la rencontre entre la FR-CIDFF (Centres d'information des droits des femmes et des familles) de Bretagne et le Comité Régional Ufolep afin de répondre conjointement à l'Appel à projets lancé par la Fondation de France : « Femmes et sport, vers un nouveau départ ! ».



### Les Dragons Ladies

Le bénéfice d'une activité physique adaptée pour les femmes atteintes d'un cancer du sein est aujourd'hui indéniable et approuvé par l'ensemble de la communauté médicale. Le programme Dragon Ladies permet d'aider les femmes atteintes de cancer du sein à diminuer la fatigue et les effets secondaires dus aux traitements, à améliorer les capacités musculaires et cardiorespiratoires, à réduire le risque de récurrence par la pratique du canoë-kayak. Cela permet aussi une diminution de l'anxiété et des dépressions, un meilleur sommeil et globalement une meilleure qualité de vie. Mais surtout, Dragon Ladies, c'est une très belle aventure humaine.

# LA DYNAMIQUE BÉNÉVOLE BRETONNE FACE AUX ENJEUX DU VIEILLISSEMENT ET DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

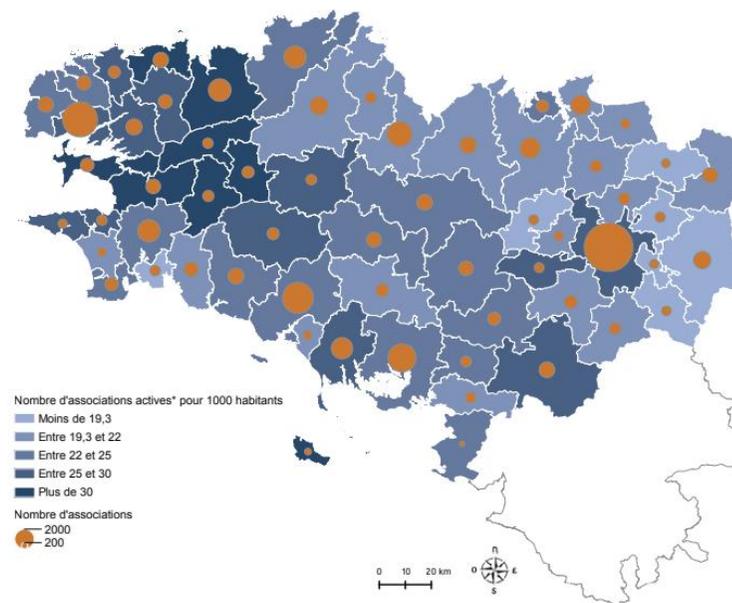
## L'engagement associatif au cœur de l'ADN des Bretonnes et Bretons

Comme au plan national, le nombre de créations d'associations en Bretagne a enregistré, en 2019-2020, une forte baisse, vraisemblablement en lien avec la crise sanitaire, et se stabilise en 2020-2021. L'engagement associatif en Bretagne montre l'importance des associations sportives dans le maintien du lien et de la cohésion sociale, dans tous les territoires (urbains et ruraux).

Le secteur associatif breton compte un peu moins de 750 000 bénévoles dont près de 300 000 sont actifs. Le tissu associatif est riche, la Bretagne compte près de 80 558 associations actives. Le nombre d'associations actives par EPCI est beaucoup plus important dans le Finistère ouest et en Bretagne centre. Depuis ces 3 dernières années, le domaine du sport est le second domaine de création d'association en Bretagne, après la culture. Cela représente 18,3% des associations ce qui place la Bretagne légèrement au-dessus de la moyenne nationale qui est de 16,3%. Le secteur sportif est également le second domaine de création d'association dans l'ensemble des départements de Bretagne.

13% seulement des associations actives sont employeuses. Si 9 associations sur 10 ne créent pas d'emploi direct et fonctionnement de manière bénévole, elles génèrent toutes de l'activité économique. Le secteur du sport en Bretagne représente 4 540 salariés soit 4,7%. Cette moyenne positionne la Bretagne légèrement au-dessus de la moyenne nationale. On constate donc que le secteur du sport est avant tout organisé avec des bénévoles.

Nombre d'associations actives par EPCI



Source : Data vie associative Bretagne 2021

	BRETAGNE	22	29	35	56
% de création d'associations dans le sport.	18,3	18,9	18,6	16,6	20
% d'associations employeuses dans le sport	4,7	3,8	3,8	5,6	4,5

France métr.
16,3
4,5

## Les chiffres clés du service civique et du SNU en Bretagne

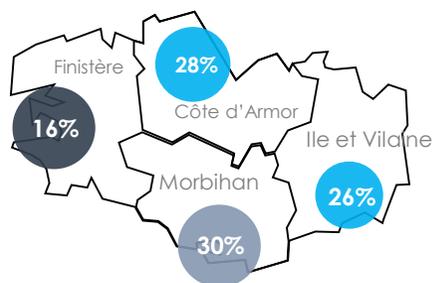
	Nbre volontaires	Part de volontaires dans le sport
2017	<b>323</b>	12 %
2018	<b>407</b>	14 %
2019	<b>415</b>	14 %
2020	<b>406</b>	15 %
2021	<b>415</b>	15 %

Source : DRAJES Bretagne

### Nombre de volontaires du SNU

	Nbre volontaires
2019	<b>134</b>
2020	<b>236</b>
2021	<b>704</b>

### Répartition par département des volontaires SNU



### Les dispositifs d'engagement citoyen de l'État, un potentiel non exploité dans le secteur du sport en Bretagne

Le dispositif de Service civique mis en place par l'État apparaît encore trop peu développé en Bretagne notamment dans le domaine du sport. Avec 415 volontaires engagés, le dispositif est à la marge et ne constitue pas un levier de développement pour les clubs. Un accompagnement dans le développement du service civique est mis en place dans le cadre de l'intermédiation à destination notamment du mouvement sportif. Ce dispositif est porté notamment par le CDOS 35 ainsi que par les fédérations.

Dans la perspective des Jeux de Paris 2024, ce dispositif dispose de moyens supplémentaires afin d'accompagner le développement de la pratique sportive. À ce jour, il n'existe pas de passerelle entre le service civique et l'engagement dans le cadre du mouvement associatif à l'issue des missions.

En matière de Service National Universel (SNU), le Morbihan a constitué, en 2019, un département préfigurateur pour la Bretagne dans le cadre de son déploiement. En 2 ans d'existence, le dispositif s'est développé de manière extrêmement rapide, un passage de 236 volontaires à 794 volontaires en 2021. L'objectif pour 2022 est de 2 780 volontaires en Bretagne.

Le domaine du sport est intégré dans le stage de cohésion. Afin de remplir cet incontournable, l'État a travaillé en collaboration avec le mouvement sportif et notamment les CDOS des différents départements afin de proposer des séances sportives ainsi que des temps de sensibilisation aux valeurs du sport et de l'olympisme. 57 missions d'intérêt général en lien avec le sport ont été proposées depuis 2019 à 149 volontaires.

L'importance de la mise en place d'un lien avec le mouvement et ces jeunes volontaires peut permettre un engagement de ces jeunes aux côtés du mouvement sportif à l'issue de son SNU.

### Atouts et leviers

- Un fort taux de pratique sportive des jeunes en club (15 – 29 ans).
- Des fédérations sportives scolaires particulièrement bien implantés.
- Une plateforme « Bretagne sport-santé » qui recense l'offre sportive adaptée.
- 20 maisons sport-santé implantées en région même si la couverture territoriale reste à améliorer.
- La volonté du mouvement sportif de s'ouvrir aux entreprises et de développer la qualité de vie au travail.
- Une pratique licenciée développée en parasport.
- Des dispositifs et des initiatives qui émergent pour le réduire les inégalités hommes – femmes.
- Une forte dynamique du bénévolat.

### Faiblesses et freins

- Une offre de pratique en club qui capte plus difficilement les jeunes à l'entrée à l'adolescence.
- Nécessité d'amplifier les passerelles entre le monde sportif et l'éducation nationale.
- Des enjeux en matière de sport-santé au regard du vieillissement de la population et du nombre de personnes atteintes d'ALD.
- Des enjeux de mobilisation des professionnels de la santé par un manque de communication de l'offre de pratique.
- Une politique sport-santé qui repose sur des appels à projets et des initiatives des clubs qui questionnent la pérennité des actions.
- L'absence d'un écosystème structurée pour davantage toucher les PSH.
- Une meilleure prise en compte de l'égalité femme – homme dans les politiques sportives (dirigeantes, éducatrice, équipements..).
- Une méconnaissance de l'impact de la crise sanitaire sur l'engagement bénévole dans les clubs sportifs.
- Un déploiement des dispositifs d'engagement citoyen des jeunes qui peinent à se développer dans le sport.

# 2.5

ETAT DES LIEUX DU SPORT EN BRETAGNE

## LE SPORT AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

Le sport est un vecteur du rayonnement du territoire de par ses clubs professionnels, ses athlètes de haut-niveau, l'organisation des grands évènements sportifs.

Cette identité sportive marquée notamment les sports de nature et nautiques correspond à un des piliers de l'économie et attire tous les ans de nombreux touristes.



# UNE ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE AUTOUR DES FILIÈRES DU NAUTISME ET DU SPORT DE NATURE

## Une identité sportive intégrée dans les marqueurs du territoire

La Bretagne est l'un des rares territoires en France à posséder une identité complète et originale. Elle est un mélange de culture, de traditions et surtout d'une histoire exceptionnelle entre ses 2 langues régionales (breton et gallo), son hymne et son drapeau.

Forte de son identité, le sport ne fait pas exception aux traditions avec des sports pratiqués que sur le territoire breton tels que le gouren, le palet sur terre et d'autres. Mais son identité ne se limite pas aux sports traditionnels. Lorsque l'on interroge les acteurs du territoire et que l'on demande les marqueurs identitaires sportifs, il est fait référence à 3 disciplines que sont la voile, le cyclisme et le football. Au-delà des 3 disciplines, on peut identifier 2 filières en plus du football à savoir les sports nautiques et les sports de nature.

Ces éléments concourent aux positionnements du marketing du territoire ainsi qu'à son attractivité. Encouragée par les acteurs publics, cette attractivité n'a pas pour objectif premier d'entraîner l'augmentation de la pratique sportive ou le développement des clubs, mais de concourir au positionnement du territoire et a engendré des retombées économiques locales, même si, in fine, elle contribue également à son développement. Pour cela, l'efficacité de la démarche implique de définir au préalable sa stratégie et de veiller à une cohérence durable en matière de valeurs, d'image et de positionnement entre les différentes politiques territoriales.

À l'heure actuelle, aucune stratégie globale spécifique au sport ne semble émerger à l'échelle régionale entre les acteurs du sport. Les sports de nature, nautiques et le football constituent des atouts pour le développement identitaire, touristique et économique de la Bretagne et peuvent particulièrement contribuer au développement des territoires, qu'ils soient ruraux, côtiers, périphériques ou métropolitains.

Pour autant, l'identité sportive de la Bretagne semble reposer autour de 2 « filières » particulièrement actives et implantées sur le territoire : l'économie bleue (filière nautique) et l'économie verte (filière des sports de nature). Ces marqueurs dépassent la pratique sportive, elle implique une dynamique touristique, économique, des entreprises et de la pratique sportive.



## Les filières du sport de nature et du nautisme structurés

### Le Centre régional d'expertise et de ressources des sports de nature

Le CRER a été créé en 2006 à l'initiative de la Direction régionale de la jeunesse et des sports, du Conseil régional et du Comité régional olympique et sportif de Bretagne. Il s'agit d'un outil régional innovant dont les objectifs sont :

- D'apporter à l'ensemble des acteurs bretons une meilleure compréhension des enjeux liés aux sports de nature.
- D'avoir une visibilité sur les innovations du territoire.
- Définir une vision commune prospective.

Il apporte une vision transversale de ces pratiques et de leur interaction avec les territoires (domaine du sport, du tourisme, de l'environnement et de l'aménagement du territoire). Par conséquent, il répond à de nouvelles problématiques : notions de conflits d'usage, de seuil de tolérance des milieux, poids des sports de nature en Bretagne (impacts économiques, sociaux et environnementaux).



### Nautisme en Bretagne

Nautisme en Bretagne œuvre depuis 1995 pour le développement et la promotion des activités nautiques et de bord de mer sur le littoral, les canaux, et les plans d'eau intérieurs.

Représentante de la branche professionnelle, l'association conseille et accompagne près de 600 structures nautiques bretonnes dans leurs démarches. Force d'innovation et de proposition, elle participe à la conception, à la réalisation et à la mise en place de nouveaux produits destinés à augmenter la lisibilité et l'attractivité des offres nautiques.

## Les sports de nature, un atout essentiel pour l'attractivité touristique

La Bretagne, par sa géographie, est un territoire attractif pour la pratique des sports de nature (présence du littoral, richesses patrimoniales, nombreux itinéraires...). De plus, c'est une destination touristique reconnue. La Bretagne verte invite à se ressourcer de mille et une façons. Les sites naturels et patrimoniaux exceptionnels, côté terre ou mer, offrent bien sûr un éventail de possibles à celui qui souhaite s'évader ou se détendre.

Les sports de nature en général, et a fortiori le tourisme sportif, trouvent donc en Bretagne un terrain favorable à leur développement. Ils connaissent un essor important depuis quelques années. Ils se diversifient, se spécialisent, et deviennent de plus en plus accessibles. Le COVID a renforcé cette tendance et cette volonté de préempter la nature pour pratiquer une activité physique et sportive.

Le sport de nature intègre les sports terrestres, aériens et nautiques (nautisme traité en suivant). La Bretagne dispose de la structure nécessaire pour l'accueil des sports de nature et le développement d'une offre à destination des touristes.

La filière des sports de nature est structurée autour des enjeux socioculturels, économiques et territoriaux.

Les activités de pleines natures constituent des leviers à valoriser au regard de leur adéquation avec les nouvelles attentes des clientèles visées : contact avec la nature, tourisme expérientiel, partage d'émotions, slow tourisme... Cela peut parfois impliquer une adaptation de l'offre pour les opérateurs du sport afin de mieux répondre aux attentes : packaging de la pratique (pratique associée à la découverte du patrimoine, itinérance...), séjours à thèmes, usage du numérique, individualisation de l'offre...



	APN	Nombre de sites, structures, bases
Sports aériens	Vol moteur	15
	vol libre	38
	Vol à voile	2
	ULM	44
	Parachutisme	1
	Aéromodélisme	26
Sports terrestres	Golf	33
	Escalade	56
	Cyclisme	4450 km
	Randonnée équestre	3 600 km
	Randonnée pédestre	20 000 km

## Les chiffres clés

**630** Sites de pratiques

**750** prestataires

**2 000** Offres nautiques

“ Ces dernières années, nous avons accompagné la structuration de la pratique des sports nautiques sur le territoire. L'évolution du modèle a connu sa révolution dans le nautisme, car il compte plus de 750 prestataires les opérateurs privés se sont largement développés au côté des associations nautiques. ”

Jean Kerhoas, Nautisme en Bretagne

**800 000** pratiquants

**100 M€** De chiffres d'affaires du tourisme en 2021

## Le nautisme au cœur du développement touristique de la région

La Bretagne bleue, forte de ses 2700 km de littoral, invite ses visiteurs à prendre le large. Une expérience liée à l'architecture territoriale (phares, îles, criques, plages...) propose de découvrir la Bretagne à travers des activités nautiques telles que le surf, la pêche, la plongée, la voile....

Le secteur a clairement identifié ses axes régionaux de développements :

- L'accès à la pratique des sports nautiques à tous les Bretons.
- Développement du secteur afin de participer au développement économique.
- Protection de l'environnement et sensibilisation à l'environnement par le biais des sports nautiques.

Le nautisme est au cœur du développement touristique et économique du territoire. Le nautisme compte plus de 750 prestataires qui exploitent 630 sites de pratiques.

Ces dernières années, le modèle juridique des prestataires a évolué et à jour compte 50% d'associations, 45% d'entreprises et 5% d'établissements publics. Ces prestataires proposent un panel d'activités de plus de 2 000 offres qui répondent aux attentes des différents publics.

Les sports nautiques ont pu comptabiliser plus de 800 000 clients en 2021 dont 40% sont des Bretons en vacances en dehors de leur domicile ce qui représente un chiffre d'affaires d'environ 100 millions d'euros en 2021. Le secteur connaît une progression constante d'environ 10% tous les ans.

La Bretagne a été précurseur dans le développement du slow tourisme et les sports nautiques se sont inscrits dans cette dynamique afin de proposer une offre différente correspondant aux tendances d'aujourd'hui.

# DES EMPLOIS SPORTIFS EN PLEINE EXPANSION DANS UN SECTEUR EN FORTE MUTATION

Une forte dynamique d'emplois à l'échelle régionale, portée par l'encadrement des activités sportives sur le littoral

La filière du sport se caractérise par une pluralité d'acteur qui intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Sur la base des dernières données disponibles (les chiffres clés du sport en Bretagne, 2019), notamment pour le noyau dur de la filière, les données font apparaître une réelle dynamique d'emploi à l'échelle régionale :

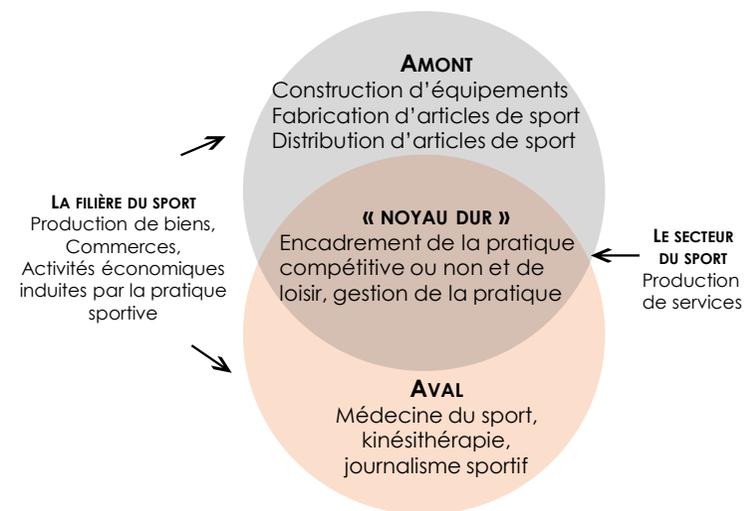
- La Bretagne enregistre une forte croissance de l'emploi de 17% entre 2010 et 2015, avec plus de 10 700 emplois recensés en région.
- La part de l'emploi féminin est majoritaire (53%) dans le volume total des emplois du sport.
- Cette dynamique d'emploi s'explique principalement par une phase de professionnalisation des acteurs du sport, avec une forte progression du nombre d'établissements employeurs entre 2010 et 2017 (+ 9%).

## Nombre et répartition des emplois et des établissements sur le « noyau dur » de la filière

	Établissements employeurs - 2017		Emplois - 2015	
	Bretagne	%	Bretagne	%
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	183	7,4	1 513	14,1
Gestion d'installations sportives	130	5,3	1 331	12,4
Activités de clubs de sports	1 886	77,2	7 124	66,5
Activités des centres de culture physique	116	4,8	251	2,3
Autres activités liées au sport	127	5,3	488	4,6
<b>Total</b>	<b>2 442</b>		<b>10 707</b>	

Source : les chiffres clés du sport en Bretagne, GREF Bretagne, avril 2019

## Éclairages sur le périmètre de la filière du sport



Source : Christine ROTT, chargée de mission aux Affaires européennes auprès du sous-directeur de l'emploi et des formations au ministère des Sports

## Une filière nautique et des activités touristiques qui contribuent à l'emploi régional

### Nombre et répartition des emplois sur les activités « en amont » de la filière en 2017

	Emplois - 2017			
	Bretagne	%	France métr.	Poids des emplois bretons dans la filière française
Fabrication d'articles de sport	216	6,0%	4 365	4,9%
Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	2 533	70,0%	51 649	4,9%
Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	116	3,2%	2 858	4,1%
Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	18	0,5%	1 811	1,0%
Construction de bateaux de plaisance	738	20,4%	7 982	9,2%
<b>Total</b>	<b>3 621</b>		<b>81 845</b>	

Source : INJEP, Fiche régionale du Sport – Bretagne, 2020



En 2017, plus de 3 600 emplois étaient générés sur des activités en amont des activités liées à l'encadrement des activités sportives, témoignant de l'impact du sport sur l'activité économique régionale, mais également sur la prépondérance des activités nautiques et touristiques :

- Près de 10 % des emplois en France sur le secteur de la construction des bateaux de plaisance sont en Bretagne.
- Près de 5% des emplois liés uniquement à la location de matériel (planche à voile, SUP, canoë-kayak...) sont également implantés en région.

La majorité des emplois sont toutefois issus du secteur de la vente de matériel de sport, que ce soit dans les petits magasins ou les grandes surfaces spécialisées (70% des emplois en amont de la filière).

## Des emplois d'encadrement qui évoluent et des tensions fortes sur les postes de saisonniers

Si la forme salariale du CDI ou CDD reste privilégiée par les structures sportives (noyau dur de la filière), avec près de 3 emplois sur 4 en 2015, la structure d'emplois montre de réelles mutations en cours :

- L'emploi CDI qui pèse pour 53% des emplois, baisse de 0,2% entre 2010 et 2015.
- Les formes d'emplois non salariés progressent de 20,2% entre 2010 et 2015 (+ 15% pour le statut d'indépendant), sous l'effet de la création du statut d'autoentrepreneur.
- Il est également intéressant de noter que les emplois qui se créent dans le cadre de l'apprentissage enregistrent également une très forte augmentation (+162%).

La Bretagne compte plus de 5 600 éducateurs sportifs en Bretagne en 2015, avec principalement des zones d'emplois sur le littoral Nord et sur la zone de Lorient, en lien avec le dynamisme des activités touristiques. Si l'encadrement des activités est essentiel pour le développement des activités sportives, les conséquences de la crise ont fait apparaître de véritables tensions en matière d'emplois pour le recrutement de professionnels :

- Certains élus évoquent des difficultés de recrutement sur des postes clés tels que les maîtres nageurs sauveteurs, dans les piscines publiques implantées en zone rurale. Pour faire face à cette pénurie, Redon Agglomération Bretagne Sud a, par exemple, mis en place un partenariat avec un Groupement d'Employeur pour former des jeunes au BNSSA et les accueillir par la suite en stage.
- Si les opérateurs nautiques se sont professionnalisés de manière durable, les structures peuvent rencontrer des difficultés de recrutement des saisonniers diplômés liées à différents facteurs (changement de voie suite à la crise, conditions de travail insuffisantes, charge de travail conséquente, prix excessif des logements...).

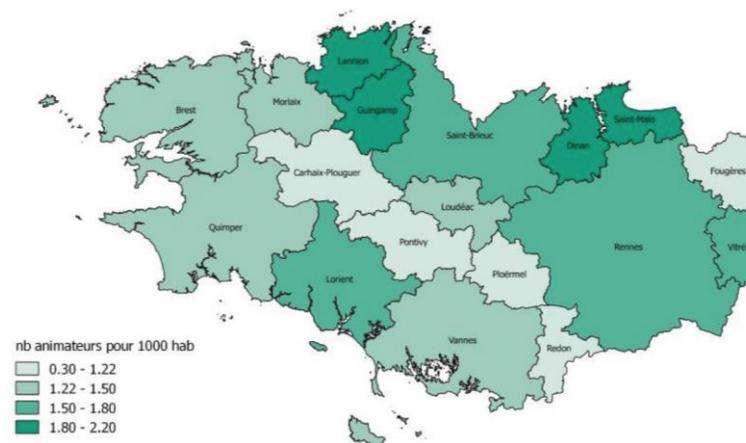
Le renforcement de l'attractivité des métiers implique l'engagement des acteurs du sport à l'échelle régionale pour imaginer des politiques publiques sur le recrutement et la sécurisation des parcours professionnels des travailleurs saisonniers.

### Volume et évolution du type de contrats

	2015	%	Evol 2010-2015
CDI et agents de la fonction publique	2 996	53,3	-0,2%
CDD et contrat court	1 203	21,4	8,2%
Emplois jeunes, contrats de qualification	118	2,1	3,5%
En contrat d'apprentissage	126	2,2	162,5%
Non salariés : employeurs	260	4,6	5,3%
Non salariés : Indépendants	818	14,6	50,4%
Autres	98	1,7	21,0%

Source : les chiffres clés du sport en Bretagne, GREF Bretagne, avril 2019

### Répartition géographique des éducateurs sportifs en 2015



Source : Extrait des « chiffres clés du sport en Bretagne », GREF Bretagne, avril 2019

## Une structuration de l'offre de formation essentielle pour soutenir la dynamique d'emplois

Le dynamisme du mouvement sportif et l'émergence des opérateurs marchands contribuent à la dynamique de croissance de l'emploi, tout comme l'existence d'une offre de formation structurée et professionnalisante. La typologie de cette offre est similaire aux tendances françaises avec une forte représentation des BPJEPS et de la filière STAPS qui représentent respectivement 12% et 78% des diplômes délivrés.

Selon l'enquête menée par la GREF Bretagne en 2018, 80% des diplômés du BPJEPS sont en emploi 1 an après leur formation, même si seulement 45% sont en CDI et 66% occupent une fonction à temps plein.

De même, les diplômés de la filière STAPS (Brest et Rennes) enregistrent un bon taux d'insertion malgré le nombre d'étudiants formés chaque année. Ils sont ainsi 83% à occuper un emploi 1 an après leur sortie. L'Université Rennes 2 s'appuie, par exemple, sur 2 laboratoires de recherche qui forment les étudiants et renforcent leur degré de professionnalisation :

- Le laboratoire M2S (Mouvement, Sport, Santé).
- Le laboratoire VIPS<sup>2</sup> (Valeurs, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports).

Aux côtés de la filière STAPS, d'autres acteurs contribuent à la formation, telle que le Campus Sport Bretagne qui forme aux métiers du sport et d'animation à travers son CFA. Face aux enjeux de l'évolution des pratiques, ces opérateurs de formation doivent parvenir à adapter leur offre à la fois :

- Face à l'atomisation du marché et la diversification des pratiques (numérique, commercialisation des activités, business model...).
- Face aux besoins et métiers en tension dans le sport sur le territoire, pouvant conduire à la mise en place de démarche de Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences territorialisées (GPECT) locales comme cela a été le cas sur le Pays de Fougères en 2020 autour des emplois du sport et de l'animation (porté par le Pôle EcoSolidaires).

### Nombre de diplômes délivrés dans le champ du sport en 2017

	2016-2017
<b>BPJEPS</b>	530
<b>DEJEPS</b>	47
<b>STAPS</b>	3 458
<b>CQP</b>	400
<b>total</b>	<b>4 435</b>

### Taux d'insertion des diplômés bretons dans le champ du sport

**83%**

des diplômés d'une licence ou d'un Master STAPS sont en emploi l'année suivant l'obtention du diplôme

**80%**

des diplômés d'un BPJEPS sont en emploi 1 an après leur formation

### Typologie des emplois des diplômés du BPJEPS 1 an après leur sortie

	BPJEPS 2016-2017
<b>% en emploi</b>	80
<b>% dans un emploi direct dans le sport</b>	92
<b>% Multi emploi</b>	27
<b>% CDI</b>	45
<b>% à temps plein</b>	66

# LA DYNAMIQUE LIÉE AUX GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS CONTRIBUE AU RAYONNEMENT DE LA BRETAGNE

Une politique d'accueil des grands évènements qui répond aux enjeux identitaires du territoire à savoir nautisme et sports de nature

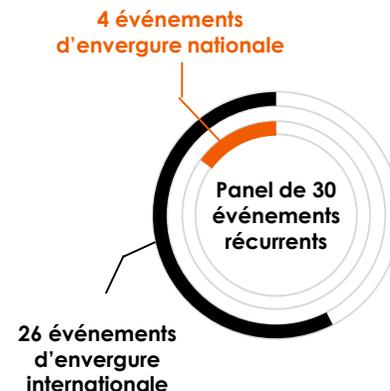
La Bretagne accueille de nombreux évènements tous les ans que se soit des grands évènements sportifs internationaux (GESI), des compétitions internationales, des championnats nationaux et des évènements à destination du grand public, témoignant ainsi de la mobilisation des acteurs sportifs bretons.

On observe une réelle politique d'accueil des grands évènements qui intègre les marqueurs identitaires du sport en Bretagne. Sur les 30 évènements récurrents organisés sur le territoire, 21 correspondent aux sports nautiques et de nature. La grande majorité des évènements organisés dans la région bretonne est organisée en extérieur dans l'espace public. On identifie 28 évènements organisés au niveau départemental ou local et 2 évènements régionaux qui rayonnent sur l'ensemble des départements.

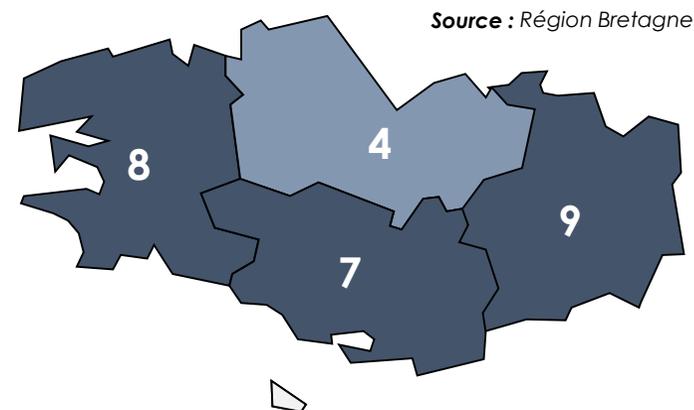
Sur ce panel de 30 évènements majeurs et récurrents (cf. p 62), plusieurs caractéristiques émergent :

- Ils mobilisent de plus en plus l'espace public. Avec des évènements qui relèvent des pratiques de pleine nature, le positionnement de la région sur cette filière s'en trouve renforcé. À l'inverse, peu d'évènements récurrents majeurs semblent se dérouler dans les grands équipements sportifs.
- Ces évènements sont implantés sur l'ensemble des départements de manière équilibrée. Seul le département des Côtes-d'Armor se trouve en retrait dans l'organisation avec seulement 4 évènements.

Les évènements sportifs, récurrents ou ponctuels, génèrent une activité économique structurante sur le territoire. Ils contribuent au rayonnement non seulement de la discipline concernée, mais génèrent également des impacts plus larges... Les évènements induisent des effets positifs sur un territoire : synergies entre acteurs, identité territoriale, image...



Lieu d'implantation d'un panel d'évènements sportifs récurrents en Bretagne



## Une stratégie dans l'organisation de grands évènements sportifs internationaux

La Bretagne est connue et reconnue pour sa capacité à accueillir et organiser des grands évènements sportifs internationaux. Elle est également identifiée sur l'ensemble des grands évènements sportifs internationaux grâce à son drapeau très identitaire qui flotte dans les stades du monde entier. L'objectif pour les collectivités est de faire rayonner son territoire en France et à l'internationale.

Un des enjeux de ces organisations porte sur la capacité des acteurs à s'organiser pour optimiser les retombées économiques, touristiques, sociales ou environnementales. L'expérience des organisateurs doit être capitalisée et mise en commun afin d'optimiser l'organisation des évènements tant sur les aspects techniques, économiques, partenariaux, de l'innovation, ou de l'excellence environnementale.

La Bretagne organise de manière récurrente des évènements internationaux qui contribue au développement de l'attractivité du territoire comme la Route du Rhum, le Tour de Bretagne de cyclisme, le Tour de France à la voile ou le Tour de France de cyclisme. Les retombées économiques de la Route du Rhum pour la ville de Saint-Malo ont été estimées à 30 millions d'euros pour l'édition 2014. L'accueil du Tour de France de cyclisme est l'occasion de montrer le meilleur de la Bretagne au monde entier. Le Tour de France, c'est 190 pays qui reprennent les images et une centaine de pays qui diffusent en direct durant lesquelles on verra la Région sous toutes ses formes à savoir le littoral et les terres. Une telle campagne de communication ne serait pas accessible pour le territoire. Ce qui renforce le fait que le sport est un levier de rayonnement du territoire.

Néanmoins, la Bretagne manque de données qui permettent de valoriser les retombées économiques, touristiques et d'image de l'organisation d'un grand évènement sportif international. Il n'existe pas non plus à date une instance ou un acteur qui accompagne les porteurs de candidatures et qui partage les expériences passées.

De même, la notion d'héritage tant matériel qu'immatériel des grands évènements sportifs doit être prise en compte à sa juste valeur au regard des coûts investis sur les évènements. Il semble primordial que chaque évènement intègre cette notion tant au moment de la candidature qu'au cours de son organisation.

Comme pour un équipement sportif ou des actions qui utilisent le sport comme outil d'innovation sociale, l'évènement doit contribuer au développement local et à l'attractivité du territoire. Cela implique d'accompagner les acteurs locaux et les organisateurs à positionner l'évènement dans une logique territoriale et de mettre en place des partages d'expérience et de bonnes pratiques..



## Liste du panel d'évènements d'envergure et récurrents en Bretagne

Manifestations0	Fédération	Lieu	Dépt.	Niveau	Catégorie	Public
Auray-Vannes	Athlétisme	Vannes	56	International	Toutes cat.	Mixte
Corrida de Langueux	Athlétisme	Langueux	22	International	Toutes cat.	Mixte
Marathon de Vannes	Athlétisme	Vannes	56	National	Seniors	Mixte
Marathon Vert	Athlétisme	Rennes	35	International	Seniors	Mixte
Saint-Pol / Morlaix	Athlétisme	Morlaix	29	International	Seniors	Mixte
Ultra Marin Raid du Golfe	Athlétisme	Vannes	56	National	Seniors	Mixte
Rallycross de Lohéac	Automobile	Lohéac	35	International	Seniors	Hommes
4 Jours CIC de Plouay	Cyclisme	Plouay	56	International	Seniors	Mixte
Boucles de L'Aulne	Cyclisme	Châteaulin	29	International	Seniors	Hommes
Bretagne Ladies Tour	Cyclisme	BRE	BRE	International	Seniors	Femmes
Grand Prix du Morbihan	Cyclisme	Grand-Champ	56	International	Seniors	Mixte
Route Adélie	Cyclisme	Vitré	35	International	Seniors	Hommes
Tour de Bretagne Cycliste	Cyclisme	Bretagne	BRE	International	Seniors	Hommes
Tour du Finistère	Cyclisme	Quimper	29	International	Seniors	Hommes
Tro Bro Léon	Cyclisme	Lannilis	29	International	Seniors	Hommes
Jumping de Dinard	Equitation	Dinard	35	International	Toutes cat.	Mixte
Open de Golf de Bretagne	Golf	Pléneuf Val-André	22	International	Toutes cat.	Hommes
Rennes sur Roulettes	Roller	Rennes	35	International	Toutes cat.	Mixte
La Torche Junior Pro	Surf	La Torche	29	International	Jeunes	Mixte
Open 35	Tennis	Saint-Malo	35	International	Seniors	Femmes
Open de Tennis de Brest	Tennis	Brest	29	International	Seniors	Hommes
Open de Tennis de Saint-Brieuc	Tennis	Saint-Brieuc	22	International	Seniors	Hommes
Open Tennis Quimper	Tennis	Quimper	29	International	Seniors	Hommes
Open Tennis Rennes	Tennis	Rennes	35	International	Seniors	Hommes
Manche Champ France Elite Traithlon	Triathlon	Quiberon	56	National	Seniors	Mixte
Triathlon Dinard-Côte d'Émeraude	Triathlon	Dinard	35	National	Seniors	Mixte
Route du Rhum	Voile	Saint-Malo	35	International	Seniors	Mixte
Spi Ouest France	Voile	La trinité sur Mer	56	International	Seniors	Mixte
Tour FR Voile	Voile	Erquy	22	International	Seniors	Mixte
Transat en double Concarneau-Saint-Barthélemy	Voile	Concarneau	29	International	Seniors	Mixte

## La Bretagne dispose d'un réel savoir-faire dans l'organisation d'évènements sportifs



La Bretagne est souvent citée pour la diversité de ses paysages et de ses espaces naturels, très prisés des pratiquants de sports de nature et des organisateurs d'évènements sportifs.

Tous les ans, plus de 10 500 manifestations sportives sont organisées, peu importe le niveau de pratique. Cette dynamique est soutenue par les collectivités ainsi que le mouvement sportif avec une volonté commune d'être à la hauteur des attentes des participants. La Bretagne n'a plus à démontrer son savoir faire en matière d'organisation, car elle accueille chaque année plus d'une centaine d'évènements de références de niveau national et international en dehors des évènements récurrents. Les évènements sportifs sont des moments fédérateurs qui rassemblent l'ensemble de la population et font ressentir un sentiment de fierté une fois l'évènement terminé.

Fort de l'identité de son territoire et de l'importance des sports de nature pour la Bretagne et les Bretons, la volonté de l'ensemble des acteurs régionaux a été de préserver son patrimoine et a mis en place une politique territoriale dans l'organisation des manifestations sportives des sports de nature. Pour commencer en 2010, une charte des manifestations de sports de nature est rédigée par le Centre Régional d'Expertise et de Ressource (CRER) de Bretagne, en partenariat avec le CROS, la région et l'État. La Bretagne a été précurseur et innovante dans la prise de conscience des enjeux d'excellence environnementale. Afin d'aller plus loin, le CROS Bretagne fait évoluer cette charte afin de créer une démarche qualité et s'est rapproché du monde culturel afin d'accompagner les acteurs dans le partage de bonnes pratiques de durabilité des organisateurs d'évènements.

“ En organisant un évènement, le territoire trouve de la fierté et l'ensemble de la population se mobilise. Cela permet au territoire de rayonner peu importe la taille de l'évènement. ”

*Patrick Appéré, Brest Métropole*

Cette démarche qualité touche des **thématiques très diverses** : le traitement des déchets, de l'eau, le choix de la restauration, mais aussi la valorisation des bénévoles, la gouvernance, la gestion des spectateurs, la cohésion interne... L'objectif est de répondre à une **qualité triple** : organisationnelle, environnementale et d'accueil lors de l'évènement. À ce jour, 29 évènements sportifs ont adhéré à la charte de qualité mise en place pour le mouvement sportif breton..

## Une dynamique territoriale lancée en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La Bretagne n'accueillera pas de compétition officielle pour les Jeux de Paris 2024. Néanmoins, la Bretagne souhaite profiter de la dynamique créée par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France.

Afin de mobiliser l'ensemble des territoires, Paris 2024 a lancé le label "Terre de Jeux 2024" qui est à destination des collectivités et du mouvement sportif. L'ensemble du territoire Breton s'est mobilisé activement autour de ce label. L'ensemble des institutions régionales et départementales (collectivités et CROS/CDOS) est labellisé à l'exception du département du Morbihan.

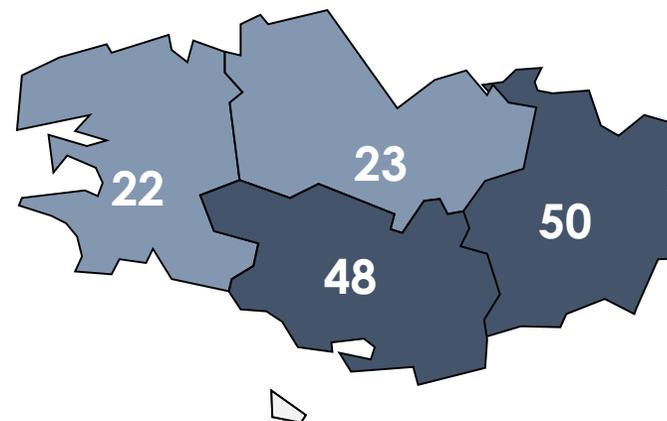
Si la région Bretagne se classe à la 4ème place des régions qui disposent du plus de collectivités labélisées "Terre de Jeux 2024" avec 11% des communes et EPCI après l'Île-de-France, les Pays-de-la-Loire et le Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces 3 régions accueilleront en 2024 au moins une épreuve sportive, ce qui signifie que la Bretagne est la première région non hôte à s'être mobilisée autour du label et de la dynamique Paris 2024. Se sont donc à ce jour 143 communes et intercommunalités qui se sont inscrites dans la dynamique de Paris 2024.

Dans le cadre de l'activation du label, Paris 2024 a lancé le programme "Explore Terre de Jeux", la Bretagne compte à ce jour 6 parcours (5 à pied et 1 en vélo).

La dynamique est lancée au niveau du territoire et doit maintenant se déployer à l'échelon local et intercommunal afin de faire profiter toute la population des Jeux de Paris 2024 et profiter de ce coup de projecteur pour développer la pratique sportive dans notre société. Cela implique la définition d'une véritable stratégie de coordination et d'animation du label et de Paris 2024 afin de participer activement à son activation et de permettre à la population bretonne de vivre les Jeux au travers différents programmes (relais de la flamme, olympiade culturelle, programme des bénévoles, semaine olympique et paralympique...).

La Bretagne dispose d'un ambassadeur en la personne de Damien Seguin, para voile, qui a été nommée par Paris 2024 afin de mobiliser le territoire autour de ses 3 piliers à savoir l'engagement, la célébration et l'héritage.

## Nombre de communes labellisées « Terre de jeux » par département en 2021



Source : <https://terredejeux.paris2024.org/>

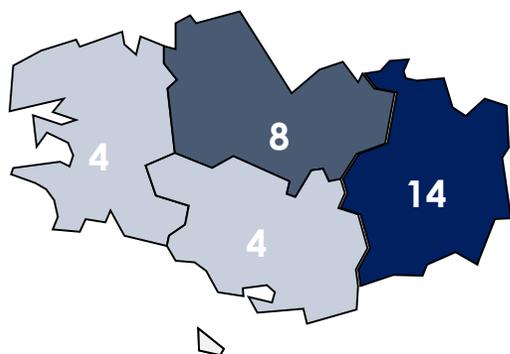


## La Bretagne prête à accueillir les délégations du monde entier dans le cadre de la préparation des Jeux de Paris 2024

En devenant "Terre de Jeux 2024", les collectivités avaient la possibilité d'intégrer le catalogue des centres de préparation aux Jeux et d'accueillir les délégations étrangères. 30 équipements sportifs sont recensés sur les plus de 900 référencés. La Bretagne aura donc la possibilité d'accompagner des athlètes préparant les Jeux issus de 46 disciplines olympiques et paralympiques. Tous les départements bretons sont référencés. 47% des équipements se trouvent sur le département de l'Ille-et-Vilaine.

À un peu moins de 2 ans et demi de l'ouverture des Jeux de Paris, la Bretagne n'a pas défini clairement sa stratégie de valorisation et de promotion de ses sites auprès des Comités nationaux olympiques et paralympiques étrangers.

### Nombre d'équipements centres de préparation aux Jeux



30

Centres de préparation aux Jeux en Bretagne

46

Disciplines olympiques et paralympiques pourront être accueillies

Source : <https://prepare.paris2024.org/fr/>



# LA PERFORMANCE SPORTIVE VECTEUR D'IMAGE ET FIERTÉ DU TERRITOIRE

## La Bretagne terre de formation de sportifs de haut-niveau

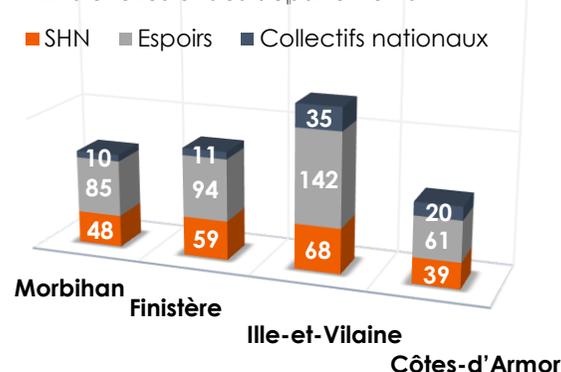
En 2022, pas moins de 672 sportifs représentant 43 fédérations différentes sont inscrits sur les listes ministérielles (Sportifs de haut-niveau, espoir et collectifs nationaux). Ils sont répartis dans les différentes catégories comme ceci : 214 sportifs de haut-niveau (catégories élite, senior, relève, reconversion), 382 espoirs et 76 collectifs nationaux. Ce qui classe la Bretagne au 9e rang des régions détenant le plus de sportifs de haut-niveau (SHN). Les SHN bretons représentent 4,6% des sportifs de haut-niveau français. À titre de comparaison, pour se situer dans le top 3, il faudrait que 259 sportifs de haut-niveau supplémentaires soient inscrits sur les listes ministérielles. Si on compare la Bretagne à 2 régions qui semblent disposées de caractéristiques similaires (population, superficie...), la Bretagne se situe au-dessus significativement de la Normandie (180 SHN) et en dessous des Pays de la Loire (247).

Il est toutefois important de souligner la dynamique positive dans laquelle se trouve la Bretagne avec +8,7% de SHN inscrit au cours des 5 dernières années. En effet, entre 2018 et 2022, la Bretagne est passée de 195 sportifs de haut-niveau à 214. Par contre, on constate une évolution de 19,4% concernant la liste espoirs. La liste des "espoirs" représente d'ailleurs plus de la moitié des sportifs inscrits sur les listes ministérielles (57%), positionnant ainsi la région comme un véritable territoire d'accession. Ce constat est renforcé par le fait que 55% des SHN sont en catégorie "Relève". Seulement 25% des SHN sont en catégorie "Elite" et "Senior".

On constate également que la dynamique du haut-niveau est développée sur l'ensemble du territoire breton même si une hétérogénéité entre les départements existe. L'Ille-et-Vilaine accueille le plus de SHN sur son territoire avec 37% des SHN Bretons tandis que le Finistère recense 27%, le Morbihan 19% et pour finir les Côtes-d'Armor 17%. Ce constat est lié à la structuration du haut-niveau et au déploiement du projet de performance fédérale (PPF).

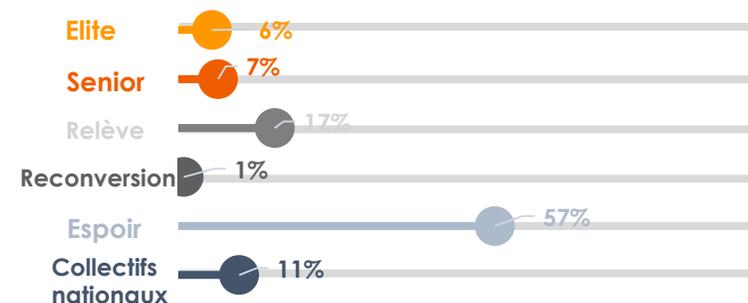
Si la Bretagne forme des sportifs et permet « l'accession » vers le haut niveau, l'accès à la haute-performance implique de pouvoir disposer des éléments qui contribuent à la performance tels que : des infrastructures de qualité, un aménagement du projet scolaire ou professionnel, un encadrement de qualité, un suivi-socio professionnel poussé, un accompagnement médical et des services d'accompagnement à la performance...

Répartition des sportifs en fonction des listes ministérielles et des départements



Source : Listes ministérielles 2022

Répartition en % des sportifs bretons référencés par liste ministérielle



Source : Listes ministérielles 2022

## La structuration du sport de haut-niveau

Afin de permettre aux sportifs bretons d'accéder au haut-niveau, le territoire est structuré autour de structures inscrites dans les projets de performance fédéraux (PPF). Ces structures offrent ainsi les conditions optimales d'entraînement et ont vocation à conduire les sportifs accueillis vers le haut-niveau et la haute performance dans la discipline concernée. Le rôle de ces structures ne s'arrête pas simplement au projet sportif, elles sont également garantes de l'accompagnement du sportif dans le cadre de son double projet (suivi socioprofessionnel). Dans la nouvelle gouvernance, tous les acteurs du sport breton doivent être impliqués dans le développement du jeune sportif vers le haut-niveau. Chaque fédération développe sa propre stratégie quant au déploiement des structures de haut-niveau sur le territoire. Il existe 3 niveaux de structures labélisées par les projets de performance fédéraux. En Bretagne il y a :

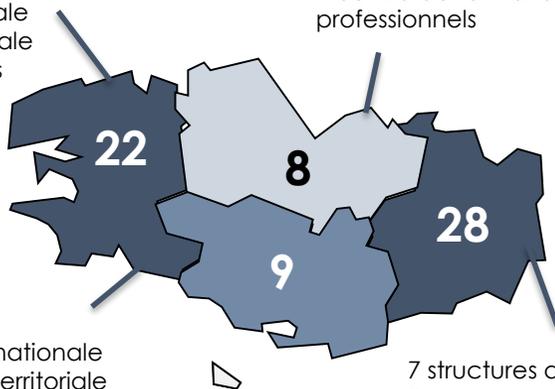
- 21 structures d'accès territoriale
- 25 structures d'accès nationale,
- 16 structures d'excellence

La Bretagne recense donc 62 structures PPF dont 10 centres de formation de clubs professionnels.

### Structuration du haut-niveau par département

Source : PSQS

6 structures d'excellence  
 6 structures d'accès nationale  
 6 structures d'accès territoriale  
 4 centres de formation de clubs professionnels



1 structure d'excellence  
 3 structures d'accès nationale  
 3 structures d'accès territoriale  
 1 centre de formation de clubs professionnels

2 structures d'excellence  
 2 structures d'accès nationale  
 3 structures d'accès territoriale  
 2 centres de formation de clubs professionnels

7 structures d'excellence  
 9 structures d'accès nationale  
 9 structures d'accès territoriale  
 3 centres de formation de clubs professionnels

**62**  
 Structures PPF

**10**  
 Centres de formation de clubs professionnels

Si la Bretagne peut permettre à l'ensemble des sports d'être pratiqués, elle ne dispose pas des structures de haut-niveau pour l'ensemble de ces athlètes. Seules 18 fédérations disposent d'un pôle référencé dans les PPF ce qui signifie que les sportifs sans structures de haut-niveau doivent soit partir s'entraîner dans d'autres régions, soit se créer leur propre cellule d'entraînement. On constate également que la Bretagne ne dispose que de 6 pôles France excellence dans 5 sports ce qui implique que les SHN lorsqu'ils veulent accéder au niveau supérieur doivent partir s'entraîner dans une autre région. On identifie 11 fédérations dont 5 olympiques et/ou paralympiques (baseball, équitation, escrime, football américain, handisport, motocyclisme, sauvetage, squash, tir, tir à l'arc, vol en planeur) qui disposent d'athlètes de haut-niveau bretons et qui ne disposent pas de structure labélisée par les PPF.

L'ensemble des départements du territoire dispose d'au moins une structure labélisée par les PPF. On constate tout de même que les villes de Brest et Rennes regroupent près de 47% des structures.

La Bretagne dispose de 2 établissements du réseau "Grand INSEP" (Campus Sport Bretagne et l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques). L'une des spécificités du territoire est que 97% des structures du PPF sont accueillis en dehors des établissements du réseau Grand Insep. Dans le cadre d'une évolution vers la haute-performance, il paraît nécessaire d'instaurer une véritable dynamique de coopération entre l'ensemble des acteurs afin d'augmenter la qualité du suivi et les services proposés aux sportifs de haut-niveau.

## LE SPORT AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

### Une structuration du sport professionnel sur le territoire

Les clubs professionnels sont définis par la loi comme les clubs qui dépendent d'une ligue professionnelle.

La Bretagne est une région avec une forte dynamique autour du sport professionnel. Avec 12 équipes professionnelles, le secteur représente un atout dans l'attractivité, le rayonnement et la notoriété du territoire. Tous les départements de Bretagne accueille une équipe de sport professionnel que se soit dans le football, le cyclisme, le handball, le basket, le rugby ou le volley. Ces clubs sont accompagnés de centres de formation agréés par le ministère chargé des sports qui sont au nombre de 10.

Avec 4 clubs de football professionnel dont 3 en ligue 1, la Bretagne est la seule région à avoir autant de clubs en ligue 1. Ce qui explique notamment que le football ressorte dans les marqueurs identitaires du territoire. On constate également la volonté des investisseurs bretons de s'impliquer auprès de sport professionnel en soutenant les équipes. Le football permet de drainer autour de lui des réseaux professionnels puissants et de générer des retombées économiques importantes.

Discipline	Sexe	Club	Département
Basket	Masculin	Béliers Kemper	29
Basket	Féminin	Landerneau Bretagne Basket	29
Cyclisme	Masculin	B&B Hôtels-KTM	
Cyclisme	Masculin	Arkéa-Samsic	
Football	Masculin	Stade Brestois	29
Football	Masculin	FC Lorient	56
Football	Masculin	Stade Rennais Football Club	35
Football	Masculin	En Avant Guingamp	22
Handball	Féminin	Brest Bretagne Handball	29
Handball	Masculin	Cesson Rennes Métropole Handball	35
Rugby	Masculin	Rugby Club de Vannes	56
Volley-ball	Masculin	Rennes Etudiants Club	35

On constate une difficulté de pouvoir mesurer l'impact économique du sport professionnel en Bretagne à cause du manque de données et d'études sur ce sujet.

Si le sport professionnel contribue à l'identité régionale, il a également particulièrement souffert de la crise sanitaire avec une limitation durable de leur jauge d'accueil et un marché du sponsoring également fragilisé. Leur capacité à fidéliser les spectateurs en sortie de crise, et à leur faire vivre une expérience dans le cadre du spectacle sportif proposé (en amont, pendant, et en aval de la rencontre) constitue des facteurs clés de réussite pour conserver une réelle dynamique à l'échelle régionale.



## La nécessité de renforcer l'accompagnement des athlètes pour passer du haut-niveau à la haute performance

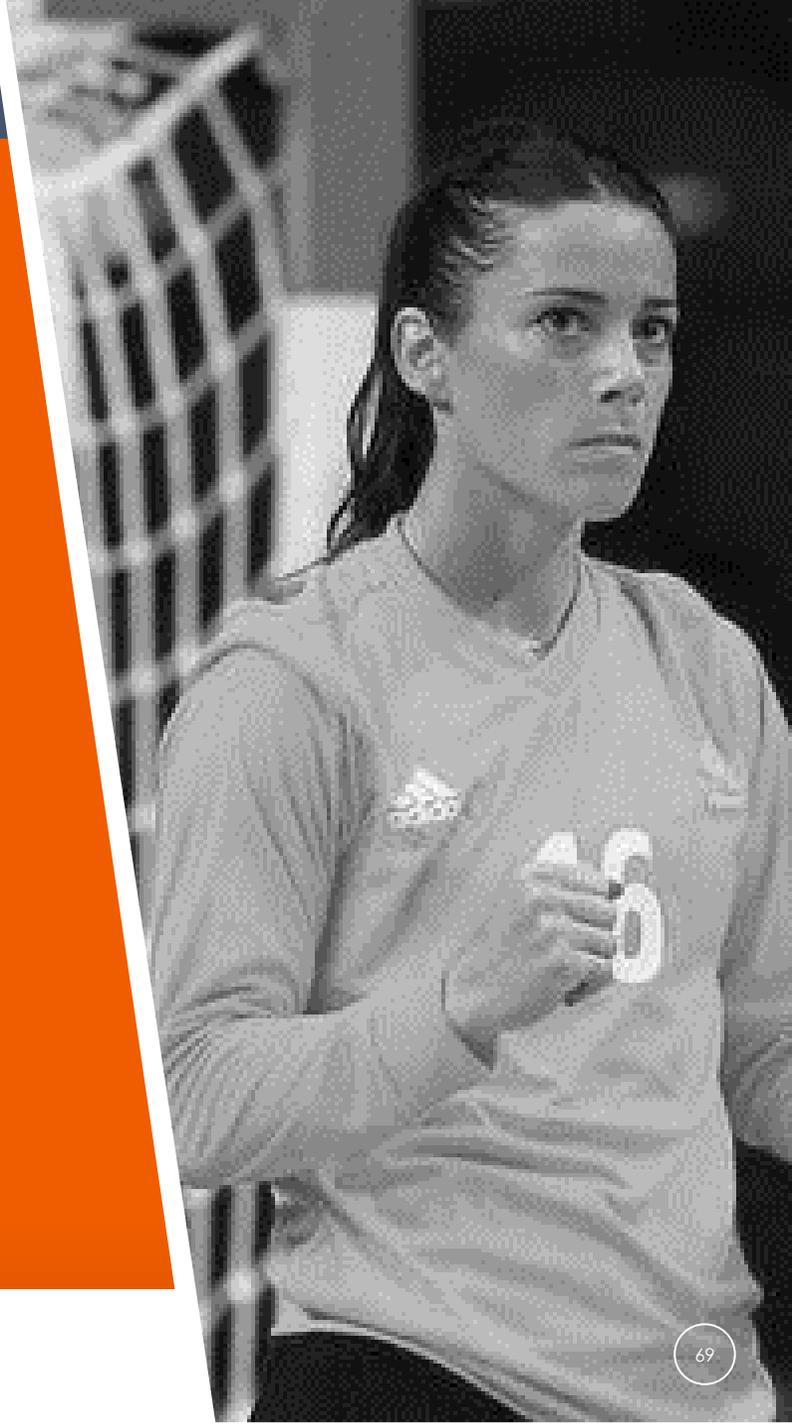
Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo ont vu 20 sportifs licenciés en Bretagne (au moment des Jeux) y participer : 16 athlètes aux Jeux Olympiques et 4 aux Jeux Paralympiques. Les sportifs bretons représentaient 4,2% de la délégation olympique et seulement 2,9% de la délégation paralympique. 7 sportifs bretons ont été médaillés dans les disciplines du handball (4 athlètes médaillées pour une médaille d'or), du rugby (2 athlètes médaillées pour une médaille d'argent), du parabadminton (1 médaille d'argent) et de voile (1 médaille de bronze). 40% des athlètes bretons engagés aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo ont remporté une médaille.

On constate que depuis les Jeux de Londres 2012, le nombre de sportifs bretons qui participent aux Jeux est relativement stable. Par contre, on identifie une évolution dans le nombre d'athlètes médaillés. En 2012, seulement 4,5% des athlètes bretons ont été médaillés tandis qu'aux Jeux de Tokyo, ils représentent 40%.

Les disciplines pourvoyeuses de médailles pour la Bretagne sont la voile et le handball. Même si pour les Jeux de Londres, la médaille d'or en VTT est identitaire de la culture sportive bretonne. Aux Jeux de Tokyo, on peut ajouter le rugby à 7 et le parabadminton dans les disciplines qui ont ramené des médailles.

Les couleurs de la Bretagne ont également été portées par 5 athlètes qui portent les couleurs d'autres pays et qui sont licenciés en Bretagne ou qui s'y entraînent.

Jeux	Nb athlètes sélectionnés	NB athlètes finalistes	Nb athlètes médaillés
Jeux Olympiques Londres	16	12	1
Jeux Paralympiques Londres	6		0
Jeux Olympiques Rio	14	9	4
Jeux Paralympiques Rio	5	2	0
Jeux Olympiques Tokyo	16	8	7
Jeux Paralympiques Tokyo	4		1



## Chiffres clés sur le suivi socioprofessionnel

# 1400

Sportifs sont en situation de suivi socioprofessionnel

# 85%

Des sportifs suivis sont en situation de formation

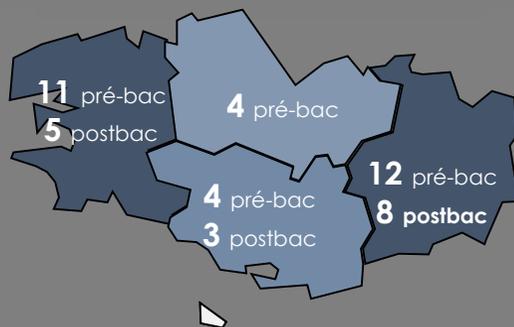
# 20%

Des sportifs suivis sont des sportifs de haut-niveau

“ Il est important de faciliter l'accès aux soutiens financiers qui existent en Bretagne afin d'éviter que les sportifs ne partent vers d'autres régions ”

*Patrice Fourel, Maison régionale de la performance*

### Répartition des établissements scolaires labellisés SHN



## L'accompagnement socioprofessionnel est un élément clé pour accompagner à la haute performance

L'accompagnement du sportif de haut-niveau dans son projet de vie est un facteur essentiel pour créer les conditions de la performance (équilibre projets sportif, professionnel et personnel).

La structuration de la Bretagne sur l'accompagnement à la formation des SHN existe autour de deux réseaux d'établissements scolaires labellisés (pré-bac et postbac). La Bretagne dispose de 47 établissements scolaires labellisés sport de haut-niveau dont 31 pour la filière pré-bac et 16 pour la filière postbac. Cette structuration permet à 85% des athlètes évoluant en structures PPF d'être en situation de formation aménagée. Néanmoins, on constate une difficulté à dégager plus de 15 heures d'entraînement hebdomadaire du pré-bac (collège et lycée). Concernant les études supérieures, les universités et grandes écoles sont essentiellement implantées à Rennes et Brest. La mise en place de formations à distance postbac est un enjeu afin d'éviter la fuite des talents vers d'autres régions d'une part et afin de s'adapter aux rythmes imposés par la haute performance d'autre part. La Bretagne dispose également 18 sections d'excellence sportives dans le second degré (collèges et lycées).

Près de 1400 sportifs licenciés et/ou s'entraînant en Bretagne sont en situation de suivi socioprofessionnel. Parmi ces sportifs 85% sont en situation de formation, 14% actifs et 1% demandeur d'emploi. 20% des sportifs accompagnés sont sportifs de haut-niveau, 30% espoirs, 7% appartiennent la liste des collectifs nationaux et 43% sont non listés.

Il a également été identifié que la situation sociale et financière des athlètes devait être consolidée. Certains athlètes bretons prennent la décision de se licencier dans d'autres régions qui proposent un meilleur accompagnement financier. Il est également remarqué que les SHN prennent parfois la décision de prendre une ou plusieurs années de césure (étude ou emploi) afin de se consacrer à leur carrière sportive et atteindre la haute performance. Dans ce cas, ils peuvent entrer dans une situation précaire ne disposant plus de couverture sociale, de mutuelle, de cotisation retraite,...

Un projet de haute performance pour un SHN a un coût élevé financièrement et en terme de temps (disponibilité).

Les sportifs sont à la recherche des moyens nécessaires pour mener à bien leur projet de haute performance et non dans un but lucratif afin d'être concurrentiel à l'international.

## La maison régionale de la performance, un outil pour le développement de la haute-performance sur le territoire

En 2021, l'Agence Nationale du Sport a déployé son action dans les territoires. Elle a mis en place dans chaque région, une maison régionale de la performance (MRP). Dans la grande majorité des cas, les MRP sont installées dans les CREPS, la Bretagne n'en dispose plus suite à la volonté de fermeture de celui de Dinard en 2009. L'État et la Région ont décidé de créer un GIP et de transformer le CREPS de Dinard en campus sport qui récupéra les missions des CREPS. Dans la continuité, l'ANS a décidé d'implanter la MRP au sein du Campus Sport Bretagne afin de déployer sa politique de haute performance sur le territoire breton. La MRP a été mise en place en Bretagne en septembre 2021 et s'est déjà structurée autour des thématiques. Elle se situe à Cesson-Sévigné et a recruté les membres de l'équipe afin de remplir sa mission.

La MRP a pour mission majeure d'accompagner la préparation des sportifs bretons sélectionnables en 2024, ainsi que ceux préparant des compétitions internationales (jeux olympiques et paralympiques 2026/2028, championnats d'Europe, du monde), avec pour objectif final de monter sur la plus haute marche des podiums.

La Maison de la Performance, identifiée comme la plateforme bretonne de ressources, doit devenir un guichet unique et proactif ouvert sur l'extérieur et être en capacité d'apporter des solutions aux sportifs et aux entraîneurs sur leurs lieux d'entraînement. La stratégie nationale de l'ANS y sera déclinée en tenant compte des spécificités locales. La Maison de la Performance est amenée à analyser et à traiter les demandes des fédérations sportives pour les athlètes identifiés sur le territoire. La MRP accompagnera les athlètes et les entraîneurs autour de 4 axes :

- L'environnement socioprofessionnel pour accompagner le sportif dans son projet de vie.
- L'optimisation de la performance pour proposer des solutions adaptées en collaboration avec les fédérations.
- L'analyse de la performance pour accompagner les sportifs, les entraîneurs et les structures à prendre des décisions en lien avec la performance.
- L'accompagnement des sportifs paralympiques pour avoir une approche globale des sportifs en situation de handicap (détection, performance, accessibilité aux équipements, matériel spécifique...)

La MRP travaille actuellement entre autre sur l'analyse et l'optimisation de la performance et s'appuie sur les nombreuses ressources tels que le Campus Sport Bretagne, Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques des laboratoires de recherches, des universités et des grandes écoles.....

### Atouts et leviers

- Des sports de nature, vecteur d'attractivité (événements, tourisme...).
- Une filière nautique structurée et reconnue à l'échelle nationale.
- Une forte dynamique d'emploi à l'échelle régionale portée par l'encadrement des activités touristiques.
- Une offre de formation particulièrement riche.
- Une reconnaissance du savoir faire de la Bretagne en matière d'organisation d'évènement
- La capacité des acteurs bretons à fédérer et à activer les réseaux dans le cadre des candidatures
- Une démarche éco-responsable autour du déploiement d'un label qualité des manifestations sportives.
- Une forte labellisation « Terre de Jeux 2024 » des collectivités.
- La qualité de la formation des jeunes sportifs vers le haut-niveau.
- L'implication des investisseurs bretons autour du sport professionnel.

### Faiblesses et freins

- Un manque de valorisation économique des sports de nature à l'échelle régionale.
- Des métiers en tension sur le littoral (saisonniers) mais également dans les zones ruraux (éducateurs sportifs et MNS).
- Un manque de données sur les retombées économiques des grands événements.
- Un manque de partage d'expériences autour de l'organisation des grands évènements.
- L'absence de dynamique d'animation et de promotion du territoire autour du label Terre de Jeux et des CPJ.
- La capacité à conserver et à valoriser ses SHN.
- Le manque de culture de la haute performance.
- Un manque de lien entre la haute-performance et le sport professionnel.

CHAPITRE

03

# LA VISION DES ACTEURS DU SPORT



# UNE VOLONTÉ PARTAGÉE DES ACTEURS DE RENFORCER LA PLACE DU SPORT DANS LA VIE DES BRETONS

Afin de disposer d'un état des lieux qui intègre les réalités du terrain, la CRdS a souhaité mobiliser l'ensemble des acteurs bretons sur une question commune : « Comment développer la pratique de l'activité physique et sportive en Bretagne? »

Dans cette perspective, une plénière des acteurs du sport breton a été organisée et a permis de travailler collectivement à l'enrichissement de l'état des lieux avec les regards sur la place du sport en Bretagne de plus de 150 acteurs. Ce temps a été l'occasion d'aborder les atouts et les freins au développement de la pratique sportive en Bretagne et de faire un zoom sur des pratiques identifiées (fédérale, commerciale, pratique libre). Ces éléments ont également permis d'identifier des enjeux associés qui paraissent prioritaires. Un travail a également été mené sur la manière dont le sport contribue à l'attractivité du territoire breton en termes de facteurs et d'enjeux.

## Quelques chiffres-clés de la plénière des acteurs du sport breton :

- + de 150 personnes connectées à la plénière en matinée
- Près de 100 personnes connectées à chaque atelier l'après-midi
- 172 contributions sur l'atelier 1 : Quels sont les freins et leviers au développement de la pratique d'activités physiques et sportives en Bretagne?
- 53 contributions sur l'atelier 2 : Comment développer l'offre sportive sur les différents territoires bretons ?
- 62 contributions sur l'atelier 3 : Comment le sport (ou son développement) contribue ou pourrait contribuer à développer l'attractivité et le rayonnement de la Bretagne ?



## LES PRINCIPAUX ATOUTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT EN BRETAGNE

+

**Un environnement naturel riche** propice au développement de la pratique sportive grâce à son littoral, ses plans d'eau, des chemins et sa campagne.

+

**Une offre diversifiée** notamment grâce à la richesse de l'environnement et aux activités variées : sport nautique, sport et patrimoine, sport et découverte de l'environnement,

+

**Les compétences et l'expérience des bénévoles** qui permettent une professionnalisation des associations sportives et une offre de qualité.

+

**Les grands événements sportifs** qui mettent en avant l'offre sportive sur les territoires avec le soutien des collectivités.

+

**L'attractivité du territoire en faveur de l'implantation d'entreprises** permet le développement du sport en entreprise et l'investissement du sport santé

+

**Les sports de nature** qui incarnent un mode de vie tourné vers l'extérieur et notamment les sports nautiques

+

**Un tissu associatif dense et solide** reposant sur l'engagement fort des bénévoles suscitant le dynamisme des associations

+

**L'attractivité touristique et une identité régionale forte** donnent la possibilité de développer le tourisme sportif

+

**La présence et le développement des sports et de disciplines émergentes** tels que l'e-sport ou la pratique connectée, les sports nautiques



## LES ATOUTS PERMETTANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE EN BRETAGNE



### Equipements

- **Le maillage des équipements** sur l'ensemble du territoire permettant le développement du sport.
- **Le nombre d'équipements** sportifs sur le territoire.
- **La qualité de l'aménagement** des sites côtiers, des canaux.



### Offre commerciale

- **La flexibilité de l'offre**, notamment grâce à l'amplitude horaire d'ouverture et d'accès aux salles.
- **L'investissement de privés** dans la construction de certains équipements comme par exemple les golfs.
- **L'attractivité et la visibilité** régionale permettant de répondre à la demande touristique avec notamment la vente en ligne des offres sportives.



### Offre fédérale

- **Le maillage territorial** de l'offre fédérale et notamment des clubs.
- **La richesse de l'offre sportive** proposée par les clubs en matière de diversité.
- **Le coût des licences** plus avantageuses que les offres commerciales.
- **Une offre complète** qu'elle soit à destination de la pratique loisir ou de la pratique compétitive.
- **L'existence de licences multisports** qui permettent de pratiquer plusieurs sports.



### La pratique libre

- **La flexibilité de la pratique** (lieux, horaires...).
- **L'environnement** adapté à la pratique libre.
- **L'accessibilité des équipements** avec des gammes complètes et adaptées comme par exemple le kayak, le surf ou encore le paddle.



## LES PRINCIPAUX FREINS À LEVER POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE



**Les inégalités d'accès aux équipements** en fonction des territoires et donc une offre inégale.



**La mutualisation difficile à mettre en œuvre** qui pourrait être établie à l'échelle de bassins de vie ou de l'intercommunalité



**Le manque de collaboration** des structures (collectivités, associations sportives.....) dans la mise en place d'une offre à l'échelle des bassins de vie.



**Le manque de cohérence** et d'intégration des pratiques émergentes (pratique libre et nouveaux sports) dans le développement des politiques sportives du territoire.



**La place de la pratique sportive** dans les programmes scolaires, universitaires et professionnels. Le lien entre les établissements scolaires et les associations sportives.



**Le manque de dirigeants, encadrants et bénévoles formés** pouvant être pallié par des aides ou l'évolution du statut des bénévoles.



**Les financements attribués** aux clubs dans le cadre du développement et de l'aménagement des espaces.



**Les freins financiers** demeurent centraux lorsqu'il s'agit de rénover, construire ou équiper les équipements sportifs.



**Le sport scolaire à uniformiser** par le biais des programmes scolaires car très dépendant des individualités au sein des territoires.



**Le manque de structuration** et la multitude des canaux de communication et des acteurs que se soit pour les structures (collectivités, associations) ou les usagers..

## LES FREINS À LEVER POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE

### Equipements

- **L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap** aux équipements sportifs.
- **La gestion des équipements** effectuée uniquement par les municipalités avec parfois un manque de souplesse en ce qui concernant l'ouverture.
- **La saturation des équipements** et donc une difficulté à répondre aux demandes des associations sportives.
- **Le manque de collaboration** entre les associations et les collectivités notamment dans l'animation des piscines.
- **L'accès aux équipements** parfois difficiles notamment en zone rurale (pas de transports en commun et mobilités douces).
- **Le non accès aux établissements scolaires** pour les clubs sportifs.
- **Le vieillissement des équipements sportifs dû** au manque de rénovation et les coûts relatifs à la rénovation.

### Offre commerciale

- **La concurrence entre les activités** associatives et commerciales.
- **L'opposition** entre le service public et le secteur marchand qui engendre des duplications d'offres, un manque de lisibilité pour les publics.
- **Le coût des offres commerciales** qui sont plus élevées que l'offre fédérale et souvent non accessible aux publics les plus précaires.

### Offre fédérale

- **Les difficultés à recruter** un encadrement diplômé (entraîneurs et professionnels encadrants).
- **La difficulté pour les dirigeants bénévoles** à gérer des salariés et la professionnalisation des clubs.
- **L'accès et la saturation** des équipements sportifs.
- **Le manque de passerelles** entre les clubs et les sports.
- **Le manque d'offre adaptée** aux différents publics (femmes, QPV...)
- **Le peu d'offres de services** développées par les clubs.
- **Le vieillissement du modèle fédéral** qui engendre une capacité d'adaptation un peu lente

### La pratique libre

- **Le manque d'équipements** à destination des pratiques libres
- **Les contraintes d'assurances** limitent l'ouverture et l'accès aux équipements pour les pratiquants autonomes.
- **Le manque de connaissance** des pratiquants libres (de leurs habitudes, qui sont les publics,...)
- **L'accès des pratiquants** aux associations sportives fédérées



## QUELQUES PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES ACTEURS DU SPORT

### Equipements

Réfléchir davantage en termes de bassin de vie dans le développement et la gestion de ces structures bâtementaires;

Mieux prendre en compte les spécificités de certains sports pour une pratique dans des conditions optimales;

Renforcer les liens entre les collectivités et les associations sportives.

Mettre en place des moyens techniques pour faciliter l'accès aux équipements sportifs (ex carte magnétique...)

### Offre commerciale

Développer le sport en entreprise.

Créer du lien entre les offres commerciales et les offres fédérales (ex: le golf)

### Autre

La création d'un « guichet unique » qui pourrait accompagner les collectivités et les associations sportives dans la création d'équipements ou d'associations.

### Offre fédérale

Développer une offre à destination de nouveaux publics et des publics éloignés de la pratique par le biais d'animations du territoire, offres découvertes et licences multi activités ou interfédérales. L'objectif étant de faire découvrir des activités et décloisonner les disciplines.

Pour les fédérations notamment, de mieux prendre en compte l'organisation territoriale afin d'agir plus pertinemment sur les stratégies de développement des disciplines et des clubs;

Revoir le système de licence (tarifs, modalités,...) afin de s'adapter aux évolutions de pratiques.

### La pratique libre

Développer des équipements en accès libre favorisant la pratique autonome

Autoriser l'accès aux équipements aux usagers non licenciés dans une association

Réfléchir aux moyens techniques envisageables pour favoriser l'accès aux infrastructures pour la pratique libre par le biais de carte magnétique nominatives par exemple.

Proposer des passerelles entre la pratique libre et la pratique fédérée.



## EN QUOI LE SPORT CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BRETAGNE ?

Le sport est un domaine qui participe au rayonnement de la Bretagne au niveau national et international et qui de plus est une des filières qui contribue au développement économique de la région. Quelques secteurs ont été identifiés comme moteur dans l'attractivité de la Bretagne.

### Tourisme

La présence d'une offre de pratique adaptée au tourisme sportif et notamment dans les sports nautiques.

Un patrimoine naturel et une diversité de l'offre des sports de nature unique en France.

Existence d'une offre sportive variée, mais pas forcément packager pour le tourisme.

### Le rayonnement du sport de haut-niveau

La participation des athlètes aux compétitions nationales et internationales.

La présence des structures PPF et l'accueil dans ces structures des sportifs de haut-niveau en stage permet la promotion du territoire.

Le lien entre les sportifs de haut-niveau et les collectivités, les clubs et les Bretons.

### Grands évènements

Le rayonnement médiatique des grands évènements sportifs donne une visibilité aux territoires en France et à l'international.

Le savoir-faire breton dans l'organisation des grands évènements sportifs.

Les retombées et notamment économiques, touristiques qu'impliquent l'organisation de grands évènements.

### Economie

Les retombées liées notamment à l'organisation de compétitions sportives tous niveaux confondus et notamment en termes d'hébergement et de restauration.

L'emploi sportif direct ou indirect et notamment en dehors des grandes agglomérations tout au long de l'année.

Le développement d'une offre de pratique à destination du tourisme.



## QUELS SONT LES ENJEUX IDENTIFIÉS POUR QUE LE SPORT CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BRETAGNE ?

### Tourisme

Proposer une offre atypique, par la valorisation de sports émergents et trouver des pratiques alternatives au sport de nature pour valoriser les territoires différemment.

Développer une offre sport de nature dédiée au tourisme qui met en avant le patrimoine et qui soit un levier de motivation pour visiter la Bretagne

Développer de nouveaux produits grâce au lien entre les acteurs sportifs et touristiques: comme des packs de plusieurs jours à destination de la famille ou en groupe incluant des activités sportives, culturelles au sein d'un parcours touristique où un hébergement local serait compris.

### Le rayonnement du sport de haut-niveau

Renforcer le lien entre le haut niveau et les clubs, les collectivités afin notamment de permettre le développement de ceux-ci notamment auprès des publics plus fragiles ou éloignés de la pratique sportive.

Accompagner le développement de l'aménagement scolaire des sportifs ainsi que l'insertion professionnelle.

Développer les liens entre les sportifs de haut-niveau et les entreprises bretonnes.

Développer les liens entre les entreprises bretonnes et les structures d'accueil et d'entraînement des athlètes

L'accueil des délégations étrangères dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

### Grands évènements

Mobiliser les bénévoles du territoire pour l'organisation des évènements sportifs à l'échelle de la Bretagne

Mutualiser les compétences, les savoir-faire et le matériel pour l'organisation d'évènements sportifs à l'échelle de la Bretagne.

Intégrer la notion d'héritage et d'impact social sur le territoire dans l'organisation des grands évènements.

Créer du lien entre les organisateurs des grands évènements sportifs (peu importe la taille de l'évènement et la discipline) et les clubs qui s'investissent dans l'évènement

Renforcer les liens entre les organisateurs de grands évènements dans tous les domaines.

Créer des équipements sur l'ensemble des territoires permettant l'accueil des grands évènements.

Positionner les évènements sportifs comme des hubs économiques à la fois pour les acteurs du sport et le monde de l'entreprise.

### Economie

Structurer l'impact économique de la filière sport sur la Bretagne

Communiquer sur l'impact économique du sport dans les territoires





CHAPITRE

04

# FOCUS THÉMATIQUES



# UNE LECTURE APPROFONDIE DES ENJEUX SUR LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Au-delà de l'état des lieux global du sport en Bretagne, une approche spécifique a été menée sur les thèmes prioritairement retenus par les membres de la CRdS. Le Bureau temporaire de la Conférence régionale du sport de Bretagne a identifié 7 thématiques jugées prioritaires dans le cadre de l'établissement du diagnostic territorial qui sont les suivantes :

- La reprise des activités physiques et sportives en clubs et hors clubs suite à la crise sanitaire.
- La préparation en Bretagne des futurs JOP de Paris 2024.
- L'essor du sport de haut niveau.
- Le développement des sports nautiques en mer, rivières et plans d'eau.
- Le développement des activités physiques et sportives inclusives.
- Le développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap.
- Le développement du sport-santé et le rayonnement des maisons sport-santé (MSS).

Lors des différentes réunions avec les coordinateurs des groupes de travail thématiques, il a été décidé que le groupe de travail dédié au développement des activités physiques et sportives inclusives et notamment celles adaptées aux personnes en situation de handicap soit partagé en 2 afin que les pratiques inclusives et le handicap soient traités de façon indépendante. Ces thématiques ont fait l'objet d'un travail approfondi afin de produire un état des lieux détaillé permettant de comprendre la situation de la Bretagne sur les différentes thématiques. Pour se faire, des groupes de travail se sont réunis 2 fois et réunissaient environ une vingtaine de membres tout issues des 4 collèges de la Conférence Régionale du Sport de Bretagne et des experts des différentes thématiques. Les éléments présentés dans les focus thématiques n'engagent que les membres des groupes de travail thématiques. Ces groupes de travail thématiques se sont appuyés sur les données existantes à l'échelle nationale ou régionale, les chiffres clés et les 1ers constats qui émergeaient de l'état des lieux. Une méthode de travail a été mise en place pour chacun des groupes afin d'obtenir un résultat similaire à savoir :

- Cadrage de la thématique.
- Élaboration du SWOT.
- Identification des enjeux prioritaires.

Les focus thématiques permettent de comprendre la situation de la Bretagne sur la thématique, les principaux enjeux de cette thématique et les orientations qui seront préconisées pour le futur PST.



# FOCUS THÉMATIQUE

## La reprise des activités physiques et sportives en période de crise COVID-19

### REMARQUES

Cette thématique couvre un champ large d'enjeux posant la question des éventuels impacts de la crise sanitaire sur la filière du sport breton. En l'absence de données spécifiques en région Bretagne, cette fiche a été construite sur la base des données et études réalisées au niveau national. Elle s'attache plus particulièrement à faire émerger des tendances pouvant impacter durablement les pratiques et l'écosystème du sport en Bretagne.



REPRISE DES ACTIVITES SPORTIVES

# Les impacts de la crise sanitaire sur les pratiques et les acteurs du sport breton

## ELEMENTS DE CADRAGE

Si une sortie durable de la crise sanitaire n'est pas encore d'actualité et si les conséquences sont encore peu identifiables tant l'offre de pratique, les modèles économiques ou encore l'engagement bénévole, il est malgré tout apparu important de prendre de la hauteur et de se questionner, dans une logique prospective, sur les effets à long terme que pouvait engendrer la crise sur les acteurs du sport (clubs, collectivités, opérateurs privés du sport...) mais également sur les nouveaux usages des pratiquants.

Sans être exhaustif, des constats sont ainsi mis en évidence afin de nourrir la réflexion mais également repérer d'éventuelles pistes qui pourront être imaginées dans le futur projet sportif territorial pour la relance des activités sportives.

## LES IMPACTS EN MATIERE DE SANTE PUBLIQUE

Naturellement, la crise sanitaire a engendré des impacts importants sur la population et plus particulièrement auprès des jeunes.

### SEDENTARITE ET INACTIVITE



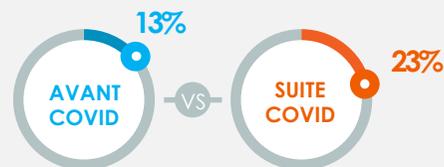
Des Français ont fait moins de 30 min. d'APS par jour pendant le confinement comparé à leurs pratiques d'avant le confinement...

...Avec un temps moyen passé assis de...

**6h19** par jour pendant le confinement

### SANTE MENTALE

Adultes déclarant des signes d'anxiété



Sources : enquêtes COVIPREV, Santé Publique France – bulletins 2020 et 2021

### ISOLEMENT

**53%** Des jeunes de 18 à 30 ans déclarent sortir moins de leur domicile qu'avant la pandémie

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021

### 1ers CONSTATS

- L'activité physique a diminué pour une partie de la population suite à la crise sanitaire
- La crise sanitaire entraîne des effets de repli sur soi, d'anxiété mentale, de gestes suicidaires : l'activité physique et la pratique en club, espace de lien social, peuvent contribuer à en diminuer les effets.
- Une hausse du télétravail qui impacte les mobilités actives.

## LES IMPACTS SUR L'ENGAGEMENT BENEVOLE

UNE PERTE DE BENEVOLES  
DANS LES CLUBS

**61%**

Des associations (tous secteurs) éprouvent des difficultés, en 2021, dans la mobilisation des bénévoles (+25 points par rapport à 2020)

Source : Enquête « #Covid-19 : où en sont les associations un an après ? », LMA et R&S, 2021

NOUVELLES MODALITES

**73%**

des associations ont, suite à la crise, repensé, au moins en partie, le fonctionnement général de l'association dont 33% dans leurs relations avec les bénévoles

MAIS UN ENGAGEMENT EN HAUSSE DES JEUNES SUR 2020 ET 2021

**48%**

**Des jeunes déclarent être engagés bénévolement dans une association (20% de manière hebdomadaire)**

« Les jeunes se sentant « souvent » seuls (47%), ceux déplorant le manque de contacts sociaux avec leur voisinage (58%) ou leurs camarades d'études ou collègues (53%) depuis le début de la crise sanitaire ont plus souvent participé aux activités d'une association en moyenne. »

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021

### 1ers CONSTATS

- Les clubs peinent à remobiliser les bénévoles et à relancer une dynamique interne en raison de l'éloignement et des règles sanitaires
- Les jeunes, plus à l'aise avec le numérique, ont étoffé l'offre de « télé-bénévolat » : communication, comptabilité, réflexion, recherches et financement, soutien de bénéficiaires à distance

## LES IMPACTS SUR LES PRATIQUES SPORTIVES

UNE BAISSÉ INEDITE DE LA  
PRATIQUE SPORTIVE

**-20%**

De fréquentation des salles de fitness privées en septembre 2021 en France (-22% pour les abonnements) pour partie liée à l'obligation du pass sanitaire (source : USC, 2021)

ADAPTATION DE LA PRATIQUE POUR LES SPORTIFS

24%



**Poids de la pratique à domicile pendant le confinement**

- 2020 – Confinement
- 2020 – Hors confinement

Source : INJEP-MENJS, Baromètre des pratiques sportives 2020

Sur la période du 1er confinement, si 53 % des Français disent avoir fait du sport, **38 %** des Français ont diminué leur pratique sportive (source : baromètre INJEP)

- La création d'un « pass sport » a été mise en place pour inciter les jeunes de moins de 16 ans à la pratique sportive (à destination des familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire)
- Une pratique fédérale qui connaît des « fortunes diverses » entre les disciplines de plein air (en plein « boom ») et les sports intérieurs ou de contact
- Individualisation, digitalisation, pratique à domicile, de nouvelles modalités de pratique dopées par la crise sanitaire
- Des nouvelles tendances touristiques qui émergent : proximité, contact avec la nature, quête de sens... sur lesquelles les pratiques de pleine nature peuvent s'appuyer

## LES IMPACTS SUR L'ECONOMIE

UNE CRISE SANITAIRE QUI A ENTRAINÉ UNE CHUTE D'ACTIVITÉ POUR L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE DU SPORT EN FRANCE



Source : « La filière sport retient son souffle », Groupe BPCE, février 2021

## REBOND DE L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES SUITE A LA CRISE

Evolution de l'emploi en glissement annuel dans les structures de l'ESS en France sur chaque trimestre 2020 et 2021



Source : observatoire national de l'ESS, données URSSAF 2019-2021, publication janvier 2022

**+14 060** emplois

(+15,3% pour les associations Sport et Loisirs au 2nd trimestre 2021)

## Les principaux impacts liés à la crise sanitaire

	Impact pour la reprise des activités physiques et sportives
Plus forte sédentarité de la population	++
Perte de bénévoles précédemment investis dans les clubs	--
Nouvelles dynamiques de licences selon les disciplines intérieures et de plein air	-
Individualisation de la pratique qui pousse au développement de la pratique hors club	--
Large déploiement des outils numériques dans les pratiques et le fonctionnement	++
Recherche de pratiques qui favorisent le contact avec la nature et le dépaysement	+
Hausse des obligations réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité	-
Fragilisation de l'activité événementielle des clubs amateurs (interdiction, jauges...)	--
Lancement de dispositifs d'incitation à la pratique d'activités	+

## SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX THEMATIQUE

### FORCES

- Stabilité financière du mouvement sportif breton (ex : aucune rupture de contrat salarié) permettant une bonne capacité d'adaptation et de mobilisation des acteurs de sport (agir rapidement, beaucoup de clubs ont réouvert)
- Renforcement de la coopération des acteurs locaux du sport durant la crise
- Regain de solidarité , affermissement de la Citoyenneté
- Accélération de la digitalisation des pratiques sportives
- Maintien du lien social à travers les outils numériques pendant les confinements
- Le Mouvement Sportif permet le lien social, le club est un espace de rencontre
- Le patrimoine breton existant et la situation géographique de la Bretagne font que la région a beaucoup d'arguments (ex : nautisme toute l'année). Il y a une importante offre de pratique plein air déjà existante
- La présence d'un tissu associatif atomisé sur le territoire breton permet de lancer des dynamiques sportives et de toucher facilement la population locale
- Une volonté territoriale de faire vivre le sport à travers la pratique et les missions régaliennes
- L'innovation permet de réfléchir à l'avenir, de proposer une nouvelle offre des pratiques, une nouvelle écoute des clubs : la crise permet de se mettre autour de la table, d'échanger sur le club de demain
- La présence d'une forte culture sportive en Bretagne qui n'existe pas dans les autres régions et que l'on retrouve dans le milieu associatif; la Bretagne dispose d'une forte identité, c'est une terre d'accueil des événements sportifs
- Le savoir-faire associatif présent sur le territoire (faire des projets, mise en coordination ... )
- Les équipements présents en Bretagne
- Le militantisme concernant l'accompagnement des clubs (les dirigeants sont fortement investis, la fidélité des adhérents est importante )
- L'envie de pratiquer de la part des adhérents après cette période COVID , volonté de revenir au club
- L'usage des réseaux sociaux pour redynamiser le sport

### FAIBLESSES

- L'incertitude concernant les effectifs d'adhérents et la capacité des clubs à bien communiquer pour recapter les anciens adhérents et en trouver de nouveaux
- Les protocoles sanitaires sont très lourds dans la mise en œuvre et la difficulté concernant la compréhension de la juridiction
- Possibilité de non maîtrise des outils digitaux par les adhérents
- Nécessité d'être équipé (Ex : informatique, objets connectés ...)
- Une génération qui a dorénavant du retard concernant certains apprentissages (Ex : Nage)
- Nécessité de s'adapter aux nouvelles pratiques, aux nouvelles attentes
- Volonté de maintenir un niveau d'organisation (règlement, développement, compétition...) élevé sur le territoire qui suite au COVID et aux effets économiques sur le long terme sera difficile
- Nombreux équipements à renouveler (vieillesse, délabrement...) et le manque d'équipements « de rue » (ex : Work Out) ; il est nécessaire de combler ces manques. Aussi la faible ouverture des équipements présents sur les territoires à l'usage des clubs sportifs et la sous-utilisation de certains équipements (scolaires par exemple)
- La crise du renouvellement du bénévolat et les difficultés du maintien de la vie sportive qui en découlent
- Le manque de capacité à s'ouvrir aux nouvelles cultures associatives , à évoluer dans les schémas / les pratiques bénévoles
- Le coût de la crise COVID qui va impacter les collectivités territoriales, les entreprises etc...

## OPPORTUNITÉS

- Identification des demandes ciblées : Santé ,lien social, hédonisme, bien-être et adapté ; les clubs ont su / peuvent s'adapter à un nouveau public (ex : sport santé,...) , nécessité de maintenir/développer cela
- Possibilité de (ré)activation de partenariats locaux (club et école par exemple, mutualisation, RSE ... )
- Reconsidération dans les esprits de « la place » du sport et des APS au sein de la société : il faut valoriser l'apport associatif, la richesse associative
- (Re)Découverte de pratiques / procédés (APS, site de pratiques...)
- Des formations existent
- Les outils numériques peuvent faciliter le travail bénévole
- Rapprochement du sport et du tourisme ; développement du tourisme de proximité
- L'essor de la mobilité douce (vélo, trottinette...) incite le réaménagement des voies / de l'urbain
- Période propice en grands événements (CDM 2023 Rugby, J.O.P 2024 avec héritage, terre de jeux...)
- Valoriser les sites bretons pour faire des activités de plein air
- Maintenir les innovations qui ont été proposées suite à l'adaptation au COVID (maintien du lien social, pratiques... )
- La Conférence Régionale du Sport , elle permet de travailler sur un Projet Sportif Territorial, de dialoguer entre acteurs autour d'une table
- Les clubs peuvent consulter directement les pratiquants afin de mieux connaître leurs attentes, besoins, visions
- Les retours d'expériences suite aux précédentes crises pour faire face aux prochaines
- Les aspects pédagogiques, éducation et les risques limités au sein des clubs (encadrement, conseils ... )

## MENACES

- Baisse des subventions , raréfaction de l'argent, modification des soutiens (politique, logistique, et objectifs demandés) auprès des associations
- Des problématiques (ex santé mentale) nécessitent une adaptation spécifique aux publics
- Lassitude des adhérents suite au contexte et aux effets du COVID sur le bénévolat
- Difficultés liées à la mobilité (notamment en milieu rural) pour accéder aux lieux
- Perte de sens (suite au numérique, à la crise...)
- Evolutions et mise à jour perpétuelles des outils liés à l'industrie du numérique
- La météo
- Hausse de la pratique libre sans maîtrise des règles de sécurité liées à la pratique des APS à risque (ex : noyade ; tuto virtuel qui donne illusion de maîtriser, absence d'accompagnement, de conseils ... )
- Déconditionnement d'aller pratiquer en club (le club n'est plus le seul repaire pour faire une APS)
- Digitalisation des pratiques laissant une place plus importante à l'autonomisation des pratiques et/ou à la sédentarité
- Injonctions protocolaires et juridiques liées au COVID
- Incertitude concernant la temporalité de la crise
- Capacité à rembourser les prêts liés au COVID
- Manque de professionnalisation , pérennisation des emplois
- Capacité des acteurs et des instances de transformer / accompagner les entités, les bénévoles...
- L'articulation entre le bénévole et le salarié ; risque d'une professionnalisation trop importante du milieu associatif
- Politique nationale floue concernant les APS (peu de prise en considération)
- Emergence de nouveaux métiers (organiser sur des territoires pour valoriser la discipline ; thématique développement durable... )

## SYNTHESE DES ENJEUX IDENTIFIES PAR LES ACTEURS DU SPORT SUR LE CHAMP

Au regard des atouts, **quatre principaux points forts** ont été identifiés :

- La stabilité financière du mouvement sportif breton : elle permet de disposer d'une capacité d'adaptation, de mobilisation et de travailler le développement des structures.
- Le patrimoine et la situation géographique de la Bretagne : cela permet de bénéficier d'une importante offre de pratique, qui est hétérogène et mobilisable tout au long de l'année.
- Le Mouvement Sportif permet le lien social , le club est un espace de rencontre : face aux fortes situations d'isolement et de sédentarité engendrées par la crise sanitaire, le milieu associatif sportif est un lieu favorisant les échanges, la rencontre et l'activité sportive.
- La présence d'une forte culture sportive en Bretagne qui n'existe pas dans les autres régions et que l'on retrouve dans le milieu associatif; la Bretagne dispose d'une forte identité, c'est une terre d'accueil des événements sportifs : le territoire dispose d'une forte capacité de mobilisation et d'engagement afin d'organiser des initiatives, des activités et des événements sportifs.

Les principales menaces identifiées sont les suivantes :

- Baisse des subventions, raréfaction de l'argent ; modification des soutiens (politique, logistique, et objectifs demandés) auprès des associations. Il s'agit d'avoir conscience des différentes formes d'accompagnements dont bénéficie le mouvement sportif aujourd'hui et qui risquent d'évoluer à l'avenir.
- L'émergence de problèmes de santé publique et de pratiques qui nécessitent une adaptation spécifique : La crise sanitaire a fait émerger de nouvelles pratiques et renforcé l'autonomisation des activités physiques sportives (ex : pratiques libres individuelles). Elle a également eu pour effet de détériorer l'hygiène d'un grand nombre de Bretons (santé mentale, surpoids ...). Afin que le mouvement sportif puisse prendre en considération ces éléments au sein de ses activités et y apporter une réponse adéquate selon la situation rencontrée, il doit veiller à disposer d'une offre de pratiques et de services adaptée aux publics et permettant de répondre aux besoins et aux attentes.
- Manque de professionnalisation, et pérennisation des emplois: il s'agit d'être vigilant concernant la capacité de disposer d'emplois structurés et pouvant être pérennisés. Il faut être attentif à la capacité de la structure de se développer, de diversifier les activités,... tout en répondant au projet associatif.
- Capacité des acteurs et des instances de transformer / accompagner les entités, les bénévoles... : Face aux transformations et aux besoins d'adaptations que connaît le secteur du sport, il s'agit d'identifier la capacité des instances (comités , ligues) et des acteurs territoriaux à fournir un accompagnement local permettant de faire évoluer le projet, d'apporter des ajustements, de favoriser l'adaptation... (ex : changement de culture, modalité de gouvernance, modèle économique ... ).

Selon les éléments d'état des lieux soulevés, les **quatre problématiques principales** sont les suivantes :

- L'incertitude concernant les effectifs d'adhérents et la capacité des clubs à bien communiquer pour recapter les anciens adhérents et trouver de nouveaux : le mouvement sportif breton ne se valorise pas suffisamment et son attractivité pose question.
- Nécessité de s'adapter aux nouvelles pratiques, aux nouvelles attentes : de nouvelles aspirations et de nouveaux besoins ont émergé avant et pendant le COVID. Le mouvement sportif breton doit davantage les prendre en considération.
- La crise du renouvellement du bénévolat et les difficultés du maintien de la vie sportive qui en découlent : Le manque d'attractivité du mouvement sportif pour faire venir de jeunes bénévoles comparativement à d'autres secteurs associatifs interroge. Le mouvement sportif doit comprendre la diminution du nombre de ses bénévoles et y apporter des solutions.
- Le coût de la crise COVID qui va impacter les collectivités territoriales, les entreprises etc... : le modèle économique des clubs est à repenser.

Plusieurs leviers d'actions ont été identifiés en fonction des opportunités :

- (Ré)activation de partenariats locaux (Ex : clubs et écoles, mutualisation, RSE... ) : il s'agit d'identifier et de solliciter un panel d'acteurs reconnus comme ayant un lien, une sensibilité ou un intérêt pour les activités sportives.
- Les formations existantes : il s'agit d'activer les dispositifs de formations afin d'adapter, d'améliorer, de consolider, ou de développer les services proposés.
- Rapprochement du sport et du tourisme, développement du tourisme de proximité : il s'agit pour le mouvement sportif de se saisir du développement des activités touristiques pour faire découvrir leurs offres aux populations locales et extérieures.
- Période propice en grands événements : Les prochaines années seront marquées par l'accueil en France d'événements d'envergure internationale (CDM 2023 Rugby, J.O.P 2024 avec héritage,...). Il s'agit de profiter de ces occasions afin d'en saisir le rayonnement dans le but de (re)mobiliser le public licencié, les bénévoles, ainsi que de toucher de nouveaux publics, les spectateurs...

## PRECONISATIONS

Le groupe de travail a identifié trois orientations prioritaires :

### LE BÉNÉVOLAT

Réfléchir concernant l'attractivité de l'engagement, d'étudier les raisons de l'évolution du bénévolat ces dernières années, et d'identifier les besoins en formation des bénévoles.

### LES NOUVELLES PRATIQUES SPORTIVES

Identifier les besoins de la société auxquels le sport peut apporter des réponses, comprendre les aspirations des différents publics (licenciés, spectateurs, pratiquants en salle de sport, pratiquants en autonomie ... ), et de valoriser les innovations et les bonnes pratiques qui ont émergé ces dernières années, notamment suite au COVID-19.

### L'ÉCONOMIE

Détecter des exemples de modèles économiques atypiques, de questionner le modèle économique actuel dominant au sein du secteur, et de concilier volonté de développement et consolidation des activités.

# FOCUS THÉMATIQUE

## Le sport santé

### REMARQUES

Cette fiche thématique reprend les éléments clés autour du sport santé. Il est à noter qu'un diagnostic territorial approfondi a été engagé par la DRAJES de la Bretagne afin de disposer d'une vision fine des freins et des leviers pour renforcer l'accès à l'activité physique pour le plus grand nombre.



## UNE SEDENTARITE DE PLUS EN PLUS MARQUEE

SPORT SANTE

# Le sport santé, une nécessaire approche systémique et partenariale

### ELEMENTS DE CADRAGE

Le sport santé vise à créer les conditions d'accès et à promouvoir l'activité physique, afin d'aider les personnes de tous âges et de toutes capacités à pratiquer une activité physique régulière. Pour cela, la politique sport santé s'inscrit dans une logique de prévention en ciblant prioritairement :

- Les personnes définies comme inactives et/ou sédentaires (prévention primaire) : soit moins de 30 minutes à 1 h d'APS par jour ou plus de 7 h par jour en position assise.
- Les personnes porteuses d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une maladie chronique (prévention secondaire ou tertiaire).

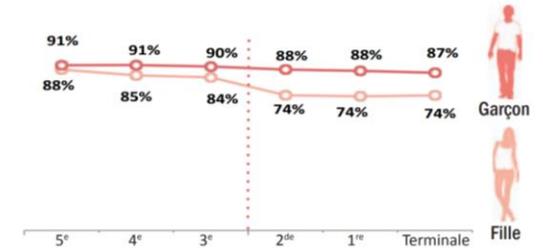
Ainsi, le public visé est celui qui est aujourd'hui éloigné de la pratique et qui ne trouve pas de réponse dans l'offre sportive traditionnelle.

## UNE INACTIVITE PHYSIQUE QUI S'INSTALLE DES L'ADOLESCENCE

**1 sur 7** jeunes bretons qui déclarent ne pratiquer aucune APS en dehors de l'école en 2017, notamment par manque d'intérêt (41%)

Seuls **34%** des jeunes pratiquent plus de 4 heures d'activité physique ou sportive par semaine en dehors de l'école

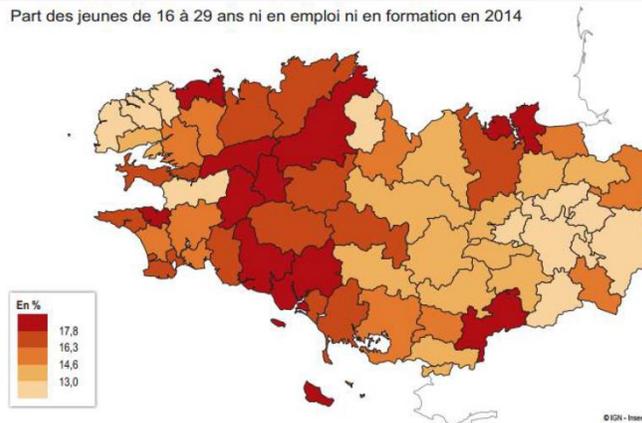
Une pratique d'APS en dehors de l'école, qui diminue avec l'âge, notamment pour les filles



Source : Observatoire Régional de Santé de Bretagne, Enquête « Santé des jeunes », 2017

### 6 Les jeunes sans emploi et hors formation principalement dans le centre-ouest de la Bretagne

Part des jeunes de 16 à 29 ans ni en emploi ni en formation en 2014



Source : Insee, RP 2014.

### Part des NEET de 15-24 ans en Bretagne en 2018

Region	%
Côte d'Armor	14,9
Finistère	13,9
Ille et Vilaine	11,8
Morbihan	15
Bretagne	13,5

Source : « la sédentarité des jeunes », CROS Bretagne, 2020

## UN SPORT SANTE QUI PEUT COUVRIR DE MULTIPLES REALITES

### DES ENJEUX DE SANTE PHYSIQUE ET MENTALE POUR LA POPULATION BRETONNE



**+6%**

Ecart du taux de mortalité lié au cancer au regard de celui observé en France métropolitaine en 2020



**+14%**

Surmortalité liée aux maladies cardiovasculaires par rapport à la moyenne nationale (en partie liée à la consommation d'alcool et de tabac)

### LE POIDS CONSÉQUENT DES TMS DANS LES MALADIES PROFESSIONNELLES EN BRETAGNE

**878 354** journées de travail perdues par incapacité temporaire en 2019

**92%**

Des maladies professionnelles en Bretagne sont associées à des troubles musculo-squelettiques (TMS), + 1,3% par rapport à 2018

Source : CARSAT Bretagne, Communiqué de presse 2020

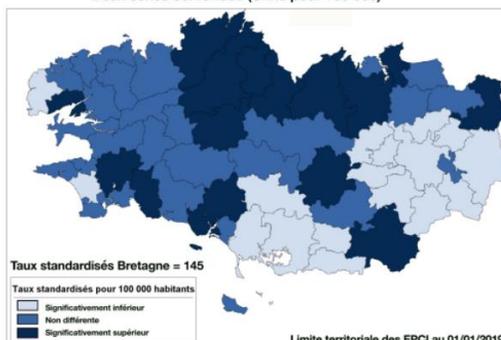


**Doublement** de la prévalence de l'obésité chez les plus de 18 ans en 15 ans de (6,7 % à 12 % entre 1997 et 2012).

### 1<sup>ère</sup> région

Sur le taux de surmortalité lié au suicide en 2018

Taux standardisés de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide selon les EPCI de Bretagne en 2016 - 2018 \* Deux sexes confondus (Unité pour 100 000)



Sources : PMSI MCO, ATU, INSEE RP.  
\* Standardisation sur la population française au RP2006.  
Les tests de significativité sont calculés par rapport à la moyenne bretonne.

## LE BIEN VIEILLIR ET LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE, UNE REALITE BRETONNE



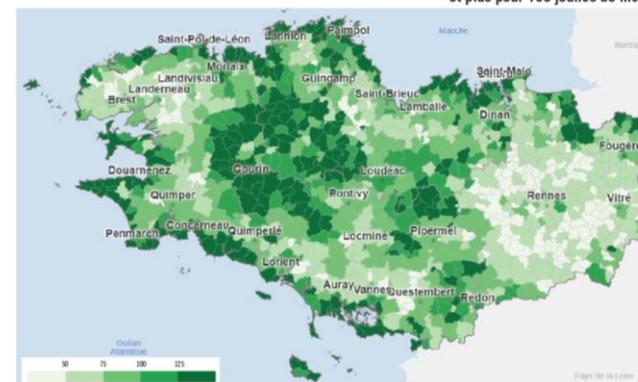
Des Bretons de plus de 75 ans en 2016 vivent seuls contre 38% en France métropolitaine

Indice de vieillissement de la population en 2019	%
Côte d'Armor	121,7
Finistère	106,6
Ille et Vilaine	72,6
Morbihan	114,5
<b>Bretagne</b>	<b>98,8</b>
France métro.	87,4

Source : « STATISS 2019 Bretagne » - ARS de Bretagne

### Indice de vieillissement, 2017

→ Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans



Source : « STATISS 2019 Bretagne » - ARS de Bretagne

## UN ECOSYSTEME A DENSIFIER ET A FAIRE VIVRE

### DES DISPOSITIFS ACCOMPAGNENT LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE « SPORT SANTE » DE BRETAGNE

La filière du sport santé est en cours de structuration en s'appuyant d'abord sur une plateforme visant à recenser l'offre d'activités physiques adaptées. Ces opérateurs s'engagent ainsi dans une charte régionale. De même, un réseau breton de 20 Maisons sport santé se déploie au niveau régional et ce sont ainsi plus de 8 000 personnes qui ont bénéficié en 2020 d'une APA. Plusieurs éléments peuvent être soulignés :

- Si elle est impulsée par les pouvoirs publics, l'offre sport santé est encore relativement éclatée et peu lisible pour les publics ciblés.
- Cela implique des efforts pour la prescription médicale d'activité physique dans chacun des groupes cibles, alors que seulement 20% des personnes ayant bénéficié d'une APA ont reçu une prescription médicale.
- La logique de parcours pouvant être potentiellement permise par les MSS mérite d'être davantage renforcée pour permettre l'individualisation des suivis et de l'encadrement.
- Les associations constituent les principaux opérateurs pour l'encadrement des APA sans qu'elles disposent largement des moyens et des compétences suffisantes pour couvrir efficacement le territoire régional.

La structuration implique une capacité à capter les publics ciblés et à structurer un réseau de prescripteurs sensibilisés et mobilisés (professionnels de santé).

Parties prenantes	Positionnement et rôles attendus des principaux acteurs							
	Information / sensibilisation	Orientations	Prévention	Evaluation	Encadrement d'APA	Suivi individualisé	Formation	Financement
Acteurs								
Services d'Etat (DRAJES et ARS)	●						●	●
Maisons Sport Santé	●	●	●	●				
Mouvement Sportif et opérateurs privés	●			●	●	●		
Collectivités locales	●				●	●		●
Professionnels de santé et mutuelles	●		●	●		●		●
Centres médicaux et pôles hospitaliers	●	●	●	●		●	●	●
Réseaux de santé (IREPS, CLS...)	●	●					●	

## SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX THEMATIQUE

### FORCES

- Un réseau sport santé piloté activement par les services décentralisés d'Etat en région Bretagne (ARS et DRAJES) autour de deux plans successifs Sport Santé Bien-Etre (SSBE) et de la charte SSBE
- Une offre de formation sport santé reconnue régionalement par ARS/DRAJES pour les éducateurs sportifs
- Réelle volonté de la part du mouvement sportif fédéral et des collectivités de développer la thématique sport santé
- Labellisation de 20 M2S sur le territoire breton depuis 2019 à aujourd'hui
- Financement de l'ARS autour de(s) :
  - ✓ Formations régionales des éducateurs sportifs ;
  - ✓ Dispositifs sports-santé (ICAPS, D-MARCHE, AP en structure d'addictologie)
  - ✓ Déploiement des M2S
- Intérêt croissant de l'AP dans le monde de l'entreprise :
  - ✓ Les médecins du travail se mobilisent de manière significative pour se former au sport santé ;
  - ✓ Des chefs d'entreprises de plus en plus conscients des bénéfices de l'activité physique sur le bien-être de leurs salariés

### FAIBLESSES

- Déficit de communication à large échelle sur le sport-santé
- (collectivités territoriales, monde du sport, professionnels de santé, grand public)
- Manque d'équipement sportif, saturation des créneaux par manque d'accès aux installations sportives
- Difficulté de toucher les médecins généralistes, qui méconnaissent les dispositifs sport-santé (plan SSBE, maisons sport-santé, loi du sport sur ordonnance)
- Difficulté des clubs :
  - ✓ Former des encadrants au sport-santé
  - ✓ Trouver un modèle économique viable
- Absence d'un référencement exhaustif des créneaux sport-santé
- Mauvaise répartition territoriale des éducateurs sportifs formés au sport santé
- Pas assez de collaboration entre établissements scolaires et clubs sportifs
- Beaucoup de pertes d'utilisateurs sport santé lors du passage des activités sport santé vers le sport loisir.

## OPPORTUNITÉS

### Sur le plan national

- Engagement de l'Etat sur la stratégie nationale sport-santé :
  - ✓ plans régionaux
  - ✓ déploiement des maisons sport-santé
  - ✓ partenariat avec l'éducation nationale : 30 minutes AP quotidiennes, Savoir Rouler à Vélo, J'apprends à Nager...mais cette mise en oeuvre reste aléatoire
- Perspective jeux olympiques 2024 avec le label « terre de jeux », développement de projets urbanistiques valorisant l'Activité Physique (exemple : design actif)
- Exploiter les bons côtés de la « gamification » : utiliser les écrans et jeux vidéos pour développer l'AP ;
- Travail engagé par le ministère des sports pour proposer une formation générique Sport-santé.
- Remboursement de la pratique par certaines mutuelles

### Sur le plan régional

- Participation active des élus des collectivités territoriales à la réalisation du diagnostic régional sport-santé
- Des EPCI investis dans le champ du sport, avec la volonté d'instaurer une coordination efficace entre le monde de la santé et celui du sport.

## MENACES

### Sur le plan national

- Augmentation de la sédentarité et baisse du niveau d'activité physique (développement du télétravail ; digitalisation des tâches, mobilités actives difficiles à généraliser)
- La crise COVID a fragilisé les associations sportives par la perte d'un nombre conséquent de licenciés
- Un foisonnement de formations rendant improbable la confiance donnée par les médecins aux professionnels de l'AP lors de la prescription
- Une compréhension floue du rôle de chaque acteur du sport santé :
  - ✓ Conflit entre les opérateurs du sport santé (public/privé)
  - ✓ Méfiance des professionnels de santé
  - ✓ Conflit enseignant en EPS et clubs sportifs

### Sur le plan régional :

- Creusement des inégalités territoriales en l'absence de stratégies volontaires de lutte contre l'exclusion à la pratique.

## SYNTHESE DES ENJEUX IDENTIFIES PAR LES ACTEURS DU SPORT SUR LE CHAMP

### 1. INFORMER- COMMUNIQUER :

- Sensibiliser aux risques de la sédentarité et de l'inactivité physique, à tous les âges et dans tous les milieux : à l'école, dans les entreprises, dans l'espace public, dans les établissements de santé...
  - ✓ Kits de communication pour les collectivités locales : affiches, annonces pour les bulletins municipaux, pour les réseaux sociaux, les sites internet ...
- Faire connaître l'existence de l'offre sportive sport-santé et des maisons sport-santé :
  - ✓ Communication à l'échelle de la commune, de l'EPCI, de l'agglomération

### 2. FORMER – ENCADRER

- Inciter les clubs sportifs à développer l'offre sport-santé, notamment par la formation des enseignants
- Mutualiser, quand cela est possible, un éducateur sportif formé au sport-santé, capable d'intervenir dans différents clubs.
- Imaginer un nouveau format de pratique sur le mode « multi-activités », avec proposition de cycles au cours de l'année : un adhérent sport-santé d'un club de basket pourrait effectuer un trimestre dans un créneau tennis-santé de la même commune, puis dans un créneau athlé-santé ... ce qui revient à mutualiser les pratiquants pour quelques clubs partenaires à l'échelon local. Une évolution du format des licences est évidemment à concevoir en synergie. Cela répondrait à une demande forte de diversité de la part des usagers.

### 3. REPERER – REFERENCER

- Etablir des répertoires des activités sportives (compétition – loisir – sport santé) dans chaque bassin de vie de façon à aider le public à trouver l'offre adéquate.
- Inciter toutes les structures proposant des activités de type « sport-santé » à s'engager dans la signature des chartes régionales SSBE afin d'optimiser le référencement régional.

### 4. STRUCTURER

- Exploiter le label « **Terre de jeux** » pour inciter davantage les collectivités à s'emparer du dispositif sport-santé local.
- Utiliser les partenariats possibles entre les collectivités locales et l'ARS à travers les **Contrats Locaux de Santé** (CLS) qui peuvent contenir un axe Sport-santé.

### 5. AMENAGER

- Développer les espaces propices à l'activité physique en autonomie : pistes cyclables, espaces piétonniers, voies vertes, espaces de jeux...
- Rénover et développer des équipements sportifs.



# FOCUS THÉMATIQUE

## L'inclusion par le sport

### REMARQUES

Les publics éloignés des pratiques ou des structures sont aujourd'hui très variés : de personnes en situation de handicap (reconnues ou non) jusqu'aux publics dits « invisibles » en passant par les jeunes en rupture scolaire, familiale, les personnes sans domicile fixe, des CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), de l'ASE (aide sociale à l'enfance), des parents célibataires, ou encore des personnes sans emploi... mais ont tous des ressources limitées.

Au regard de cette diversité, il a été fait le choix d'avoir une approche autour de l'inclusion sociale par le sport d'un côté et de la pratique des personnes en situation de handicap de l'autre, à travers 2 temps de réflexion distincts.



L'INCLUSION PAR LE SPORT

# Favoriser l'activité physique et sportive des personnes, des groupes qui ont des besoins particuliers

## ELEMENTS DE CADRAGE

Le Projet Sportif Territorial contribuera à renforcer l'accès à la pratique pour le plus grand nombre si il tient compte des besoins et des attentes de tous les habitants, quels que soient leur âge, leur sexe, leur revenu, leurs capacités, leur culture ou leur milieu de vie.

L'accessibilité universelle à la pratique sportive représente un enjeu important, voire essentiel, de participation et d'intégration sociale. A ce titre, cet enjeu doit permettre aux personnes en situation d'exclusion de bénéficier des possibilités et des ressources nécessaires pour pratiquer et participer à la vie sportive du territoire.

Mais la pratique sportive n'est pas nécessairement une finalité et peut être un outil afin de favoriser l'insertion professionnelle des publics touchés ou agir sur leurs représentations (remobilisation personnelle, redynamisation corporelle, estime de soi...).

## LES ENJEUX DE L'INCLUSION SOCIALE

### FAIRE PLUS DANS LES ZONES QUI ONT MOINS



Habitants dans les 32 QPV de Bretagne (13 communes différentes)



Part des femmes dans les QPV bretons



Part des 0-14 ans dans les QPV bretons

## 1 jeune sur 4

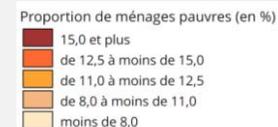
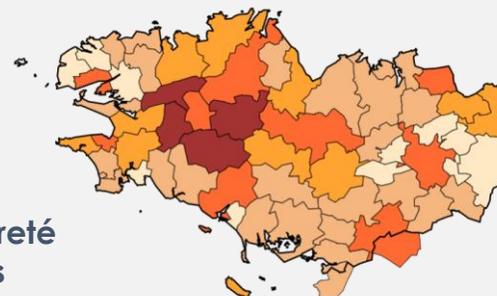
(15-24 ans) habitant dans un QPV est en emploi

### RENOUER LE LIEN ET REMOBILISER LES PUBLICS INVISIBLES PAR LE SPORT

## 88 500 jeunes

qui sont, en Bretagne, ni en emploi, ni en études, ni en apprentissage (NEET) en Bretagne

### Des taux de pauvreté élevés dans le Centre Bretagne



### Les situations de pauvreté

concernent plus souvent **les jeunes dans l'urbain** (jusqu'à 25% dans les zones urbaines pour les ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans) et **les personnes âgées dans le rural**

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017



## QUEL ACCES AU SPORT POUR LES PUBLICS FRAGILES AUX PROFILS ET AUX BESOINS VARIES ?

# 1 820

établissements médico-sociaux (hors centres hospitaliers et pharmacies) recensés en Bretagne

**Source :** Extraction FINESS au 03/01/2022 – data gov

# + de 2 000

personnes prises en charge dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale de Bretagne en 2017 (hors urgence) avec, pour 55% des hommes isolés

Sur l'ensemble de l'année 2019,

## 3 404 demandes d'asile

ont été enregistrées en région Bretagne (-52 % en 2020 en raison du confinement et de la fermeture des frontières) dont 65% en Ille-et-Vilaine)

**Source :** Schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021-2023

# 8 sur 10

Dans la région Bretagne, une famille monoparentale se compose d'une mère avec son ou ses enfant(s) dans 81 % des cas

### Publics concernés

Personnes :

- En situation d'isolement ou d'exclusion
- En situation sociale et psychologique, voire psychiatrique préoccupante
- Demandeurs d'asile
- Victimes de violence
- Confrontées à des addictions
- Sortants de prison

Un taux de personnes prises en charge pour des **maladies psychiatriques** de **4 586 pour 100 000** habitants (contre 3 618 en France)

Entre 1999 et 2014, **la monoparentalité** augmente dans la région (+ 55 %) plus encore qu'en France métropolitaine (+ 46 %)

En décembre 2018, **56 600 foyers** sont allocataires du Revenu de Solidarité Active (**RSA**) en Bretagne.

## L'égalité femmes/hommes

LES FEMMES SONT, DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE, MOINS NOMBREUSES À INTÉGRER LES ACTIVITÉS SPORTIVES À LEURS LOISIRS QUE LES HOMMES

des femmes déclarent pratiquer une activité physique en Bretagne

65%

38%

de licenciées en Bretagne

de sportives de haut-niveau

36%

23%

de femmes parmi les cadres techniques



En France, les jeunes filles âgées de 12 à 17 ans sont plus nombreuses que les garçons à n'avoir jamais fait de sport en dehors des cours obligatoires d'éducation physique à l'école (14 % des filles contre 8 % des garçons) et à avoir abandonné sans reprendre d'autre activité sportive (26 % des filles contre 15 % des garçons) – Source Eurobaromètre 2010



À l'écran, la représentation des sexes est de 83% d'hommes et de **17% de femmes dans les programmes sportifs** (CSA, Baromètre de la présence des femmes, 2014).



En 2018, en France, **3 diplômes sportifs sur 10** délivrés par le ministère chargé des sports sont attribués à des femmes

## SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX THEMATIQUE

### FORCES

- Expériences de terrain qui fonctionnent, qui pourraient accompagner des initiatives
- Représente un réel enjeu de société notamment en sortie de crise, pris en compte par exemple dans la feuille de route, l'ANS, impact 2024...), loi 2 mars 2022 –réf sport dans établissements medico-sociaux
- Espace de décroisement possible
- Existence d'Initiatives institutionnelles / porteurs

### OPPORTUNITÉS

- Post covid : prise de conscience d'un besoin fort,
- Place de l'APS qui commence à entrer dans le soin
- Organisation des Jeux Olympiques et paralympiques en 2024
- Vie démocratique associative, Conférence Régionale du Sport Groupe de Travail inclusion
- Changement de paradigme sur les financements, nouveau modèle associatif
- Relation monde économique (RSE)
- Création de filières de formation concernant les champs sport / social / culturel / médical

## L'INCLUSION PAR LE SPORT

### FAIBLESSES

- Difficultés à faire valoir les projets, le travail mené au quotidien, visibilité
- Temps à court terme des AAP, pas de consolidation emploi, besoin de temps d'appropriation de la terminologie et des enjeux
- Ciblage des publics sur territoires et difficultés à cibler certains publics
- Passerelles à travailler entre les acteurs
- Manque de données statistiques sur la région (acteurs publics objectifs)
- Ressources Humaines disponibles faibles
- Fonctionnement en "silo"
- Peu de formation spécifique (filière)

### MENACES

- Modèle économique fragile
- Manque de compréhension entre les différents acteurs
- Peur de la part du milieu sportif d'être dévalorisé et de ne pas maîtriser
- Risque de voir des projets fédéraux à l'encontre de projets de territoires
- Mise en concurrence des structures

## SYNTHESE DES ENJEUX IDENTIFIES PAR LES ACTEURS DU SPORT SUR LE CHAMP

Les échanges entre les acteurs ont permis de faire émerger différents enjeux prioritaires sur le champ de l'inclusion par le sport :

- Transformer les politiques publiques en terme d'accompagnement des acteurs « APS inclusives »
- Incorporer de la transdisciplinarité santé – sport – social – éducation –
- Devenir une filière de formation « Activités Physiques et sportives (APS) inclusives »
- Optimiser des ressources sur l'ensemble du territoire
- Enjeu de conviction et d'appropriation par les acteurs
- Repérer et remobiliser des publics concernés (accès aux droits communs...)

## PRECONISATIONS

Le groupe de travail a identifié trois orientations prioritaires :

1. Soutenir l'aide aux équipements de proximité liés aux thématiques et notamment APS inclusives (mixité des publics)
2. Favoriser les plans de financement pluriannuels (emploi – action)
3. Mesurer l'impact des projets menés
4. Former en intégrant des passerelles avec les contenus de formation fédéraux (formation continue), innover en terme de filière de formation pluridisciplinaire (formation initiale 3-4-5)
5. Poursuivre des travaux du GT « APS inclusives » avec ouverture à d'autres acteurs et animation de temps forts sur la thématique

# FOCUS THÉMATIQUE

## Le sport et les personnes en situation de handicap

### REMARQUES

Dans le cadre de l'accessibilité à toutes et tous à la pratique sportive, une attention particulière doit être portée aux personnes en situation de handicap. La volonté d'intégrer tous les handicaps, dans la réflexion des travaux et de créer des passerelles entre le mouvement sportif et les différentes institutions, associations concernées par l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Cette approche dans un objectif de développer les pratiques sportives pour tous et favoriser le libre choix.



## L'ACCES A LA PRATIQUE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



81 000

Personnes en situation de handicap en Bretagne



4 142

Personnes licenciées en situation de handicap en Bretagne (FFH et FFSA)

ESMS publics ou privés accueillant des personnes handicapées

Nombre

ESMS pour enfants	101
ESMS pour adultes	314
<b>Total Bretagne</b>	<b>415</b>

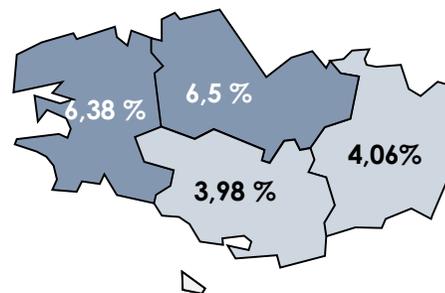
Source : Extraction FINISS au 03/01/2022 – data gov

En 2017, au niveau national, **83% des ESMS** ayant répondu à l'enquête sur la pratique des APS en ESMS, déclarent **proposer des APS**, mais globalement davantage pour les adultes (90%) que pour les enfants (81%).

131

Clubs affiliés à la FF Handisport (60) ou à la FF Sport Adapté (71)

### Pourcentage de licenciés en situation de handicap AAH et AEEH en 2019



Source : CPSF, Diagnostic territorial de Bretagne, 2021

En France, en 2018, **8% des collectivités** ont des politiques sportives clairement identifiées et spécifiquement dédiées aux PSH et 52% n'a pas réellement conscience de l'offre sportive associative qui est dédiée aux personnes en situation de handicap sur son territoire

Source : enquête « Politiques sportives locales et handicaps », Mars 2018 – ANDES

### 1ers CONSTATS & ENJEUX CLES SUR LA THEMATIQUE « HANDICAP / INCLUSION »

- 1 Aller vers les publics et orienter les publics
- 2 La formation des professionnels (mise en œuvre d'une filière des métiers du socio-sport)
- 3 La pluridisciplinarité technique et politique et financière (consortium, convention territoriale...)
- 4 La relation avec l'environnement économique (inclusion sociale et professionnelle)
- 5 La structuration des acteurs et du modèle économique des actions



## SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX THEMATIQUE

### FORCES

- Dynamique positive autour du développement des parasports en Bretagne
- Dynamisme territorial des acteurs
- Regards croisés entre acteurs (monde du sport/collectivités/handicap/entreprise) qui s'emparent de la question du sport et handicap (bonnes pratiques, journées découvertes...)
- Des dispositifs d'accompagnement à différentes échelles (régional/départemental/ local)
- Dynamiques déterminantes à l'échelon départemental entre acteurs du sport et du handicap
- Acteurs spécifiques (FFH, FFSA) professionnalisés et implantés sur le territoire, experts sur le public
- Un travail engagé par les services de l'Etat (budgets sur les aides à l'emploi, aux équipements sportifs...)
- Structuration des acteurs sur le volet handicap avec l'arrivée de nouveaux acteurs comme CPSF, maison performance...
- Milieu associatif dense, bénévoles impliqués
- Sollicitations et attentes des PSH forte.

### FAIBLESSES

- Manque de visibilité, de communication sur les parasports
- Manque de données, d'informations sur la population et les pratiquants en situation de handicap
- Accès à l'information pour les PSH
- Manque de connaissance de l'écosystème parasportif par la plupart des acteurs
- Manque de coordination des actions et des acteurs
- Offre de pratique structurée mais déconnectée de la demande (les PSH et leur milieu : MDPH, CAF, ARS, associations gestionnaires...)
- Difficultés dans la prise en compte du sport dans les parcours de vie d'une PSH (temps de séance et vie associative)
- Hétérogénéité des territoires
- Territoire du centre Bretagne carencé en matière d'offre sportive
- Visibilités des financements fléchés sur les parasports
- Formation des enseignants (EPS), techniciens
- Accompagnement des publics, matériels spécifiques, encadrement individualisé (spécificité)
- Accessibilité des équipements inégale sur le territoire et carences sur certaines typologies de handicaps
- Accessibilités aux transports notamment lorsque l'on s'écarte des grandes villes et en dehors des horaires habituels (week-end, vacances)
- Difficultés pour accueillir des événements d'envergure (inter)nationaux (infrastructures, hébergement, moyens humains).

## OPPORTUNITÉS

- Nouvelle gouvernance du sport, mise en place de la CRS Bretagne et coordination des initiatives
- Dynamisme autour des JOP 2024
- Des points d'appui thématiques forts sur le territoire : sports nautiques & natures
- Accompagnement apporté par les fédérations aux sportifs de haut niveau
- Etablissements d'accueil nationaux type ENVSN et Campus de Dinard
- Acteurs « passerelles » oeuvrant autour du sport et handicap
- Place du numérique et de l'innovation dans le développement des parasports
- Développement du e-sport.

## MENACES

- Structuration du sport en France et différents échelons et interlocuteurs,
- Développement d'une image à l'encontre des pratiques inclusives,
- Fragilité et structuration des associations sportives (RH/ finances)
- Peu de prise en compte du parasport dans les associations sportives
- Dilution de l'information
- Capacité de mobilisation et usure des bénévoles (au sens large de la population)
- Eclatement des acteurs, empilement des dispositifs, accentuation du brouillage de l'information.

## PARASPORT

### SYNTHESE DES ENJEUX IDENTIFIES PAR LES ACTEURS DU SPORT SUR LE CHAMP

#### 1. Informer, coordonner

- Développer l'information et l'accès à l'information sur le sport, les pratiques sportives et leur accessibilité concrète (où, quand, via quels moyens, à quel prix...) pour les personnes en situation de handicap mais également pour les acteurs du champ du handicap,
- Promouvoir les pratiques sportives dans les différentes institutions et dispositifs qui accompagnent les personnes en situation de handicap pour la prise en compte du sport dans les projets individuels,
- Développement d'un échelon local de coordination (EPCI, maison de santé...) et création à ce niveau d'un pool pour maintenir le bénévolat,
- Pérenniser et développer les pratiques licenciées dans les clubs des fédérations spécifiques et dans les clubs tout publics des fédérations valides,
- Mutualiser les équipements, les moyens humains pour l'encadrement,
- Augmenter les ressources d'accompagnement qualifiées (professeurs EPS, éducateurs sportifs), développer l'innovation, les nouvelles technologies et les outils numériques,
- Promouvoir l'e-sport auprès des acteurs et institutions du handicap,
- Améliorer l'accessibilité, en particulier offrir des solutions permettant le transport, en zone rurale, les WE, les vacances.

#### 2. Promouvoir et faciliter les pratiques libres, réflexion autour du club de demain

- Développer l'usage des outils numériques et promouvoir leur utilisation (application de mise en relation, accès aux informations pratiques libre, transport, mise en lien avec accompagnants-aidants),
- Développer l'accessibilité aux sports de nature, nautiques et proposer des parcours, balades...aménagés.



# FOCUS THÉMATIQUE

## Développer les sports nautiques en mer, rivières et plans d'eau

### REMARQUES

Les activités nautiques représentent un des piliers de l'identité sportive bretonne, en raison de ses caractéristiques géographiques mais également du poids de ces activités dans le paysage sportif. Ces activités recouvrent un large panel de disciplines (voile, canoë-kayak et sports de pagaie, char à voile, sports sous-marin, ski nautique...) et une grande variété de supports pour certaines d'entre elles (planche à voile, kayak, canoë, SUP, kite, dériveur...



ACTIVITES NAUTIQUES

# Une dimension sportive des activités nautiques à réaffirmer dans le modèle des structures

**ELEMENTS DE CADRAGE**

Au-delà de la pluralité d'acteurs, de disciplines et de formats proposés, le nautisme couvre un large champs d'enjeux : emplois, tourisme, protection du littoral, aménagement du territoire, innovation sociale et technologique... Avec un périmètre qui dépasse parfois celui de la pratique, il a été fait le choix, dans le cadre du groupe de travail dédié à l'état des lieux, d'approfondir les constats et enjeux essentiellement liés aux pratiques sportives et compétitives en club en raisons :

- Du temps dédié à la réflexion avec les acteurs du nautisme qui ne permet pas d'aborder l'ensemble des champs.
- Des données disponibles dans le cadre de cet état des lieux.

Les structures nautiques, nombreuses en Bretagne, ont pour la plupart, un modèle qui repose sur 3 piliers : le tourisme et loisir nautique, le nautisme social et éducatif, le nautisme sportif et compétitif.

**LE MODELE ECONOMIQUE DES STRUCTURES NAUTIQUES**

Source : « Chiffres clés – Tourisme, Sports nautiques et bord de mer », Nautisme en Bretagne, 2018



Des 750 structures nautiques implantées en Bretagne sont associatives

4,4

ETP en moyenne dans les structures nautiques en 2017

+

9

Saisonniers en moyenne sur l'année

**Poids des profils d'utilisateurs dans le volume de pratiquants accueillis**



19% Publics éducatifs et scolaires

9% Adhérents

9% Autres publics

63% Touristes

**Données moyennes 2017 sur un panel de 105 structures nautiques bretonnes**

Nombre de pratiquants annuel sport	73
Nombre de clients individuels en saison	625
Nombre de scolaires	290

DONNÉES	MOYENNE
Chiffre d'affaires net hors aides	166 280€
<i>dont chiffre d'affaires «sportif»</i>	23 279€
<i>dont chiffre d'affaires «touristique»</i>	111 408€
<i>dont chiffre d'affaires «scolaire»</i>	31 593€
Aides à l'emploi, à l'investissement ou aux projets sportifs	14 697€
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>180 977€</b>



## UN RÔLE EDUCATIF IMPORTANT

CYCLES SCOLAIRES, CLASSES DE MER, STAGES, LA DECOUVERTE DES ACTIVITES NAUTIQUES POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

**+ d'1/3** des structures organisent des cycles d'activités en milieu scolaire

**125 000** élèves accueillis chaque année dans les cycles organisés (66% écoles primaires)

Des **faibles coûts** et des facilités d'accès pour le plus grand nombre

**31 centres de classes de mer**

Qui accueillent chaque année 65 000 enfants dont 36 000 bretons

## Mais...



Des activités qui ont souffert de la crise sanitaire avec l'annulation d'une grande partie des initiations et des séjours de classes de mer



Des coûts de mis en œuvre qui laissent peu de marges de manœuvre



Une absence de relais et de passerelles suffisantes pour poursuivre l'initiation des activités dans le cadre scolaire



Une qualité d'accueil essentielle mais des enjeux de réhabilitation des structures d'accueil (classes de mer) et d'adéquation des professionnels aux besoins (encadrement)

## LA DIVERSIFICATION CONTINUE DE L'OFFRE

UNE ADAPATATION CONTINUE A LA DEMANDE

**+ de 2 000**

offres nautiques sont proposées par les opérateurs nautiques avec une offre particulièrement implantée sur le canoë-kayak et la voile (différents supports)

L'évolution des modes de vie, la mobilité intelligente, le souci environnemental, l'accessibilité aux équipements, la recherche de nouvelles expériences induisent une forte diversification des activités vers des **supports légers et de l'univers de la glisse** :

**Activités enregistrant une forte progression de l'offre en Bretagne entre 2013 et 2018**

Stand up paddle +135%

Marche aquatique +71%

Bodyboard +40%

Surf +28%

Kite Surf +22%

Source : « Chiffres clés – Tourisme, Sports nautiques et bord de mer », Nautisme en Bretagne, 2018

APRES LA CRISE, LE REBOND ?

Une **sortie de crise** qui a été favorable à la reprise des activités de pleine nature... dans un **contexte de résilience** pour la Bretagne, région où la baisse de la fréquentation touristique a été la plus faible entre 2021 et 2021 en France (-7,7% de mai à septembre)

Une **qualification engagée** des sites du littoral (destinations nautiques, tourisme fluvial) ou des parcours en rivière (sentiers nautiques)

**Mais...**

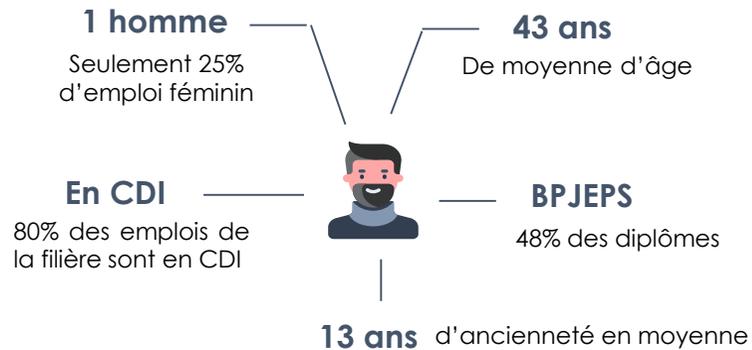
Des enjeux de proximité, de valorisation et de soutien à l'accès à la pratique qui restent d'actualité pour toucher plus largement l'ensemble des bretons

## L'ENJEU DE L'ATTRACTIVITE DE L'EMPLOI

UNE FILIERE PROFESSIONNELLE MATURE, ENGAGEE DANS LA PROFESSIONNALISATION DE SES ACTIVITES DEPUIS DE NOMBREUSES ANNEES



### Profil type du professionnel du nautisme en Bretagne



### Mais...

Des difficultés de recrutement de professionnels compétents tant sur les emplois permanents que saisonniers

Des réglementations en particulier en matière de formation professionnelle en inadéquation avec la réalité des métiers et les besoins des employeurs

### 1ers CONSTATS & ENJEUX CLES SUR LA THEMATIQUE

- 1** Une forte implantation des activités nautiques dans le cadre de la découverte scolaire mais un enjeu de captation des jeunes par les structures nautiques pour une pratique durable
- 2** Une culture nautique à maintenir et renforcer pour amplifier la démocratisation et l'accès à la pratique nautique pour le plus grand nombre
- 3** L'attractivité des métiers et des structures à améliorer pour garantir la dynamique d'emploi
- 4** Des passerelles à créer entre la pratique libre et les structures nautiques
- 5** Extension du périmètre de compétences des centres nautiques vers la plage : surveillance de baignade, animation des plages....

## SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX AUTOUR DES PRATIQUES COMPETITIVES DES ACTIVITES NAUTIQUES

### FORCES

#### Aviron

- Bon maillage des clubs sur le territoire (sauf en centre Bretagne).
- Diversité des structures et des types de pratiques (mer-rivière),
- Parité de genre (51,8% hommes- 48,2% femmes de 51,8%),
- 14 clubs label « école aviron »,
- Développement des mentions spécifiques (aviron fitness, aviron santé)

#### Char à voile

- Excellents résultats en compétition
- Nombreux titulaires du BPJEPS éducateurs sportifs mention « char à voile »

#### Canoë-Kayak

- Pratique qui débute de plus en plus jeune
- Dynamique des clubs et maillage du territoire en PE et PF (PPF de la FFCK) solide
- Très bons résultats (olympiques notamment)

#### Sports sous-marin

- Les pratiques de loisirs portent l'activité des structures

#### Surf

- Organisation d'un circuit national avec Price Money
- Image positive de la Torche
- Présence d'un Pôle Espoir (Pont-l'Abbé)
- Un recentrage vers les clubs pour les licences compétitives

#### Voile

- Bon maillage des clubs et structures PPF
- Grands évènements organisés en Bretagne couronnés d'excellents résultats

#### Natation en eaux libres

- Croissance des pratiquants
- Augmentation des compétitions
- Développement des pratiques encadrées

## ACTIVITES NAUTIQUES

### FAIBLESSES

#### Aviron

- Baisse du nombre de licences particulièrement chez les jeunes et juniors (-18 ans),
- Manque de formation des encadrants bénévoles de niveau éducateur et entraîneur,
- Faible nombre de clubs organisateurs de régates,
- Faible renouvellement des arbitres,

#### Char à voile

- Plus de cadre fédéraux
- Perte de licences adultes (suite à la crise sanitaire)

#### Canoë-Kayak

- Trou générationnel de la catégorie des cadets
- Double projet difficile à mettre en place

#### Les sports sous-marin

- Peu de compétitions
- Disciplines confidentiels hormis la plongée

#### Surf

- Beaucoup de structures privées pas orientées vers la compétition
- Difficultés à monter de gros évènements car il n'y a qu'un seul club employeur en Bretagne

#### Voile

- Une offre peu diversifié, notamment à destination des jeunes
- Intégration du Kite manquée

#### Natation en eaux libres

- Discipline encore jeune à structurer

## OPPORTUNITÉS

### Aviron

- La volonté de certains clubs identifiés par la ligue de structurer leurs activités, de professionnaliser l'encadrement, de se diversifier pour toucher différents publics.
- Longévité dans la pratique compétitive

### Canoë-Kayak

- Création de nouveaux formats de compétitions adaptés aux jeunes
- Proposition de cursus de formation aux jeunes pour compléter leur investissement dans les pratiques compétitives

### Surf

- Capacité d'organisation de compétition d'envergure prouvée
- Développement du stand Up Paddle

### Voile

- Ré interrogation du projet du club
- Mise en place de flotte partagée sur la voile légère

### Natation en eaux libres

- Développement de la pratique dans le cadre de la natation classique

## MENACES

### Aviron

- Trop peu d'encadrants professionnel (10 pro en 2021),
- Faible capacité financière des clubs,
- Peu de projet associatif engagé,
- Élus non formés au management et gestion

### Char à voile

- Attraction pour les pratiques commerciales pour les quelques diplômés engendrant une perte de compétiteurs

### Canoë-Kayak

- Risque de réduction du nombre d'espoirs et donc des Elites par effet glissant
- Forte concurrence internationale

### Voile

- Conflit d'usage, sur-fréquentation des sites de pratique
- Concurrence avec les autres disciplines nautiques

### Natation en eaux libres

- Développement des pratiques hors cadre fédéral
- Nombre insuffisant de bénévoles, leur gratification est à considérer

## ACTIVITES NAUTIQUES

### SYNTHESE DES ENJEUX IDENTIFIES PAR LES ACTEURS DU SPORT SUR LE CHAMP

Si les activités nautiques répondent aux aspirations des bretons et se développent au cours des dernières années, les enjeux portent plus spécifiquement sur :

#### 1) La réflexion sur le modèle historique du système de compétition

La baisse du nombre de jeunes compétiteurs dans les compétitions, la nécessité de former la nouvelle génération d'athlètes de haut niveau, les coûts liés aux déplacements du matériel ou à l'organisation des compétitions amènent les membres du groupe de travail dédié à poser les enjeux suivants :

- Comment favoriser le passage en compétition ? Comment rendre plus attractive l'offre compétitive dans les clubs ? Comment renforcer la culture sportive dans les clubs (pratiquants et encadrement) ?
- Quelles passerelles vers les clubs pour les pratiquants libres au regard du développement de certaines pratiques, dans des conditions de sécurités parfois pas réunies (nage en eau libre, kayak de mer, paddle...) ?
- Avec des financements publics qui visent avant tout l'accessibilité au plus grand nombre et les personnes éloignées de la pratique, comment financer la formation et la pratique compétitive (coût de 10 000 €/ an pour un SHN pour les clubs) ? Comment mutualiser les moyens dédiés à la pratique compétitive ?

#### 2) L'adaptation des moyens nécessaires à une pratique compétitive de qualité

Développer la pratique sportive en club, notamment dans le cadre d'une pratique compétitive (de loisirs ou d'accès vers le haut niveau), engage une réflexion plus globale sur le modèle économique des clubs et plus particulièrement sur :

- Comment soutenir la dynamique de professionnalisation des clubs nautiques, avec des situations très hétérogènes selon les disciplines (faible niveau de professionnalisation pour certaines disciplines) ? Comment garantir l'attractivité des métiers pour faire face aux besoins de recrutements de certains centres nautiques ?
- Comment soutenir la modernisation des bases nautiques pour s'adapter à la demande et encourager la réhabilitation de certaines infrastructures particulièrement vétustes ? Quel mode de gestion permet de trouver le bon équilibre entre le volet économique et le développement de la pratique de compétition ?



#### EN SYNTHÈSE

- Une stratégie de « reconquête » des jeunes au regard de l'évolution de leurs attentes
- Une vision à construire sur le modèle de demain pour la pratique compétitive en Bretagne (système et organisateurs)
- L'équilibre des modèles pour soutenir la pratique, optimiser les moyens et accompagner la professionnalisation

# FOCUS THÉMATIQUE

## La préparation en Bretagne des futurs Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

### REMARQUES

La France accueillera en 2024 les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. A cette occasion, la Bretagne souhaite préparer l'arrivée des Jeux, sa célébration et faire de cet événement, un levier pour donner une place plus importante au sport en Bretagne. Cette fiche thématique reprend les éléments clés autour de l'accueil des Jeux de Paris et la mobilisation des Bretons.



# Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, une dynamique d'animation à définir

## ELEMENTS DE CADRAGE

A un peu moins de 2 ans et demi avant l'ouverture des Jeux de Paris 2024, le groupe de travail souhaite identifier les actions qui sont déjà menées sur le territoire afin de définir dans le cadre du PST un projet commun.

Paris 2024 a construit sa stratégie autour de 3 piliers qui sont l'engagement, l'héritage et la célébration. La volonté d'approfondir dans le cadre du diagnostic les sujets suivants :

- Les actions menées dans le cadre de l'héritage et notamment en lien avec le programme « Génération 2024 »
- Le recensement des structures labélisées « Centre de préparation aux Jeux »
- Les animations et la célébration des Jeux en Bretagne
- La mise en réseau de tous les acteurs bretons

## LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 EN BRETAGNE

### DE NOMBREUSES COLLECTIVITES ENGAGEES

**143** Collectivités et EPCI labélisés Terre de Jeux 2024

**100%** Des CROS/CDOS labélisés « Terre de Jeux 2024 ».

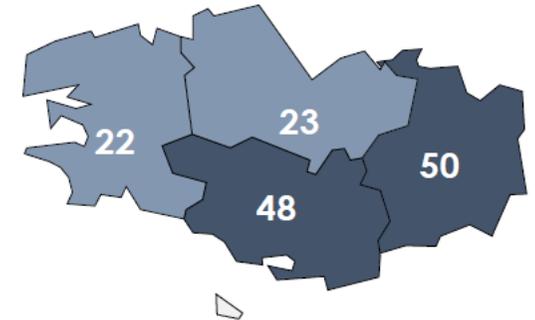
**3 sur 4** Départements labélisés « Terre de Jeux 2024 ». Le Morbihan est en cours de labélisation.

la Bretagne est la **3<sup>ème</sup>** région française.



Des collectivités et des EPCI labélisés « Terre de Jeux 2024 ».

Nombre de communes labélisées « Terre de jeux » par département en 2021



Source : <https://terredejeux.paris2024.org/>



**6** Parcours Explore Terre de Jeux en Bretagne

Une dynamique « Terre de Jeux 2024 » déployée sur le territoire, mais qui manque de coordination et d'animation.

## UN HERITAGE DES JEUX EN COURS DE CONSTRUCTION

### STRATEGIE HERITAGE DE PARIS 2024



Le sport comme vecteur de santé et bien-être

**BOUGER +**



Le sport pour l'éducation et la citoyenneté

**GENERATION 2024**



Le sport pour l'inclusion, la solidarité et l'égalité



Le sport pour l'environnement



### GENERATION 2024

**98**

Etablissements scolaires labellisés « Génération 2024 »

**99**

Projets labellisés Semaine Olympique et Paralympique à l'école en 2022 contre 31 en 2021.



### IMPACT 2024

**3**

Projets lauréats de l'édition 2020 de l'appel à projet « Impact 2024 »

**7**

Projets lauréats de l'édition 2021 de l'appel à projet « Impact 2024 »

## LES CENTRES DE PREPARATION AUX JEUX



**30**

Centres de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 référencés



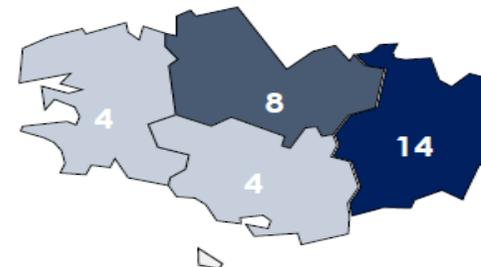
**46**

Disciplines sportives ont été référencées dans les centres de préparation aux Jeux

Une promotion des CPJ qui repose à date sur le travail de chaque collectivité CPJ et non d'une stratégie régionale.

A ce jour, aucune délégation n'a confirmé sa volonté de se préparer en Bretagne.

Nombre d'équipements centres de préparation aux Jeux



Source : <https://prepare.paris2024.org/fr/>

**LA CELEBRATION DES JEUX**

UNE STRATEGIE D'ANIMATION ET DE CELEBRATION DES JEUX 2024 QUI FAVORISE L'ATTRACTIVITE DE LA BRETAGNE



Le relais de la flamme



Le programme des volontaires



L'Olympiade culturelle



La célébration des Jeux

**A savoir...**

Paris 2024 définit actuellement sa stratégie de célébration en amont et pendant les Jeux. Néanmoins, certains programmes ont déjà été identifiés. Ces programmes sont en lien avec la célébration des Jeux et l'engagement des territoires autour de Paris 2024.

**1ers CONSTATS & ENJEUX CLES SUR LA THEMATIQUE**

- 1** Une forte mobilisation des collectivités pour l'obtention du label Terre de Jeux 2024, mais un manque d'animation du label à l'échelle du territoire
- 2** De nombreux centres de préparation aux Jeux labellisés en Bretagne. Un manque de communication sur les destinations et la définition d'une offre à destination des délégations étrangères.
- 3** Une stratégie héritage de la Bretagne qui n'a pas défini de ligne directrice. Des projets développés par les acteurs
- 4** L'utilisation des Jeux 2024 pour favoriser l'attractivité de la Bretagne.

## SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX THEMATIQUE

### FORCES

- Dynamiques territoriales fortes (intérêt des acteurs pour les JOP)
- Accompagnement du MOST initié par le CROS
- Important vivier sportif en Bretagne
- Accompagnement des labellisés Génération 2024 par le rectorat et la DRAJES

### OPPORTUNITÉS

- Mise en place de la CRdS: opportunité pour coordonner les initiatives
- Identité bretonne forte / attractivité territoriale et touristique
- Dispositifs financiers (Aap) liés à Paris 2024 (notamment pour les équipements)
- Possibilité de développer la visibilité des parasports et leur intégration dans les initiatives existantes
- Nouvelle articulation Education Nationale / DRAJES / CPSF / monde associatif avec une relation partagée et complémentaire → génération 2024

### FAIBLESSES

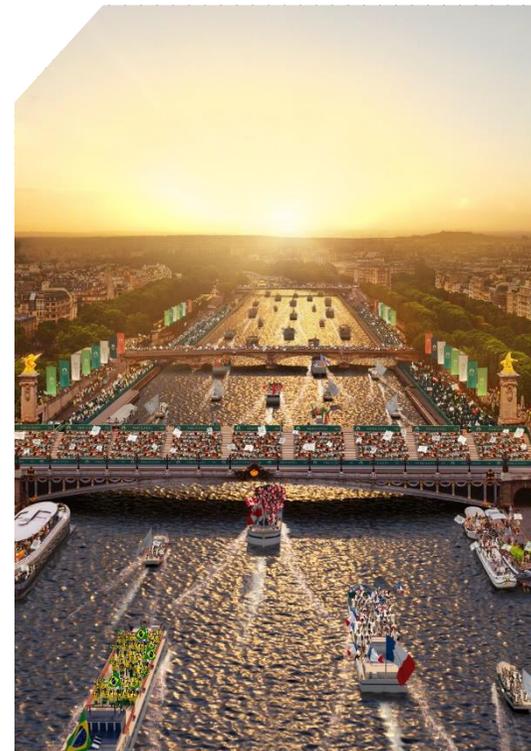
- Manque d'information sur les dispositifs de Paris 2024 / difficultés d'activation
- Manque de coordination entre les acteurs, notamment sur la question des CPJ
- Accompagnement financier des SHN insuffisant et non coordonné
- Coûts financiers des actions liés aux JOP importants
- Absence de stratégie JOP au niveau du secteur fédéral

### MENACES

- Absence d'épreuve en Bretagne
- Dimension / capacité des clubs (en terme de ressources humaines, équipements...) à interroger en vue de la recrudescence des licences post JOP
- La sortie de la crise COVID demeure une menace quant à la capacité de financement
- Diversité et technicité des labels; AAP; programme du COJOP
- Potentielle concurrence entre les CPJ

## SYNTHESE DES ENJEUX IDENTIFIES PAR LES ACTEURS DU SPORT SUR LE CHAMP

- Mettre en valeur le sport en Bretagne et plus généralement le territoire breton
- Renforcer la communication entre les acteurs afin qu'ils puissent se saisir des possibilités liées aux JOP de Paris 2024 (Labels, AAP, programmes)
- Développer la coordination entre les acteurs afin de déployer une stratégie bretonne cohérente et concertée (accompagnement des athlètes, complémentarité des labels Terre de Jeux, CPJ, G24)
- Développer des projets communs (valorisation des CPJ, animations territoriales communes, fondation) pour célébrer les JOP 2024 en Bretagne.



# FOCUS THÉMATIQUE

## Le sport de haut-niveau et de la haute-performance

### REMARQUES

Cette fiche thématique reprend les éléments clés autour du sport de haut-niveau et de la haute-performance. Il est présenté les chiffres clés et quelques éléments de cadrage liés au déploiement du haut-niveau en Bretagne.



HAUT-NIVEAU

# La Bretagne, terre de formation et de performance sportive

## ELEMENTS DE CADRAGE

Le champ du haut-niveau est extrêmement large et revêt dans les représentations collectives des formes très différentes. Afin de cibler les travaux, le choix s'est orienté sur les aspects suivants :

- Les sportifs listés
- Les structures de performance des fédérations
- Le sport professionnel

Le parcours du sportif de l'accession à la haute performance sera au cœur des échanges.

Un éclairage tout particulier sera donné sur la préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

## LA STRUCTURATION DU HAUT-NIVEAU EN BRETAGNE

### UNE STRUCTURATION DU HAUT-NIVEAU SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES

Source : DRAJES – Maison régionale de la performance

**18** sections sportives d'excellences

**21** structures d'accession territoriale

**62** structures inscrites dans les PPF

**25** structures d'accession nationale

**2** établissements labellisés Grand INSEP

**16** structures d'excellence

**11** fédérations ne disposent pas d'une structure de haut-niveau alors qu'il y a des sportifs de haut-niveau

**10** centres de formation de clubs professionnels

#### Structuration du haut-niveau par département

Source : PSGS

6 structures PPF d'excellence  
 6 structures PPF d'accession nationale  
 6 structures PPF d'accession territoriale  
 4 centres de formation de clubs professionnels

22

1 structures PPF d'excellence  
 3 structures PPF d'accession nationale  
 3 structures PPF d'accession territoriale  
 1 centres de formation de clubs professionnels

8

28

2 structures PPF d'excellence  
 2 structures PPF d'accession nationale  
 3 structures PPF d'accession territoriale  
 2 centres de formation de clubs professionnels

7 structures PPF d'excellence  
 9 structures PPF d'accession nationale  
 9 structures PPF d'accession territoriale  
 3 centres de formation de clubs professionnels



## LA BRETAGNE, TERRE DE FORMATION

Source : Liste ministérielle 2022

**672** sportifs recensés sur les listes ministérielles 2021

**43** fédérations différentes recensent des sportifs de haut-niveau

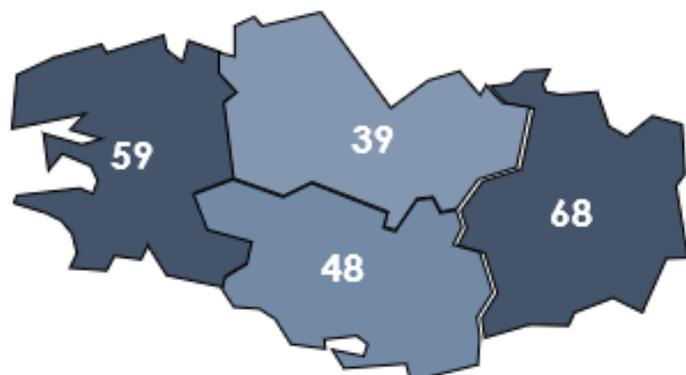
**9<sup>ème</sup>** rang des régions de France en 2022 en nombre de sportifs de haut-niveau

**+8,7%** de SHN inscrit sur les listes ces 5 dernières années

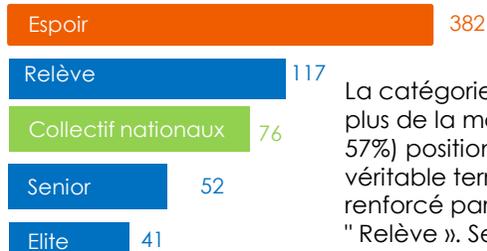
**57%** des sportifs sur les listes ministérielles sont sur la liste espoir

**11** fédérations ne disposent pas d'une structure de haut-niveau alors qu'il y a des sportifs de haut-niveau

### Implantation des sportifs de haut-niveau en Bretagne



## Répartition des SHN par catégorie de listes en 2021



La catégorie des « espoirs » représente d'ailleurs plus de la moitié des athlètes inscrits sur les listes ( 57%) positionnant ainsi la région comme un véritable territoire d'accession. Ce constat est renforcé par le fait que 17% des SHN sont sur la liste « Relève ». Seulement 14% des SHN sont sur les listes « Elite » et « senior ».

## LA HAUTE PERFORMANCE

**16** sportifs licenciés dans un club de Bretagne ont participé aux Jeux de Tokyo

**7** sportifs licenciés en Bretagne ont été médaillés aux Jeux de Tokyo

**40%** des athlètes bretons qui ont participé aux Jeux ont ramené une médaille.

**4,2%** sportifs de la délégation française aux Jeux Olympiques de Tokyo sont Bretons

**5** sportifs étrangers qui ont participé aux Jeux de Tokyo s'entraînent en Bretagne

**2,9%** sportifs de la délégation française aux Jeux Paralympiques de Tokyo sont Bretons

L'installation de la maison régionale de la performance au sein du Campus Sport Bretagne accompagnera les athlètes dans :

- L'environnement socioprofessionnel pour accompagner le sportif dans son projet de vie.
- L'optimisation de la performance pour aider le sportif dans les domaines de la préparation physique, mentale, du suivi médical et la montée en compétence de l'encadrement.
- L'analyse de la performance pour accompagner les sportifs, les entraîneurs et les structures à prendre des décisions en lien avec la performance.
- L'accompagnement des sportifs paralympiques pour avoir une approche globale des sportifs en situation de handicap (détection, performance, accessibilité aux équipements, matériel spécifique...)

**Mais...**

Des enjeux d'accompagnement des SHN dans le déploiement de son projet de vie, de valorisation et soutien à la performance.



## LE SPORT PROFESSIONNEL

### Répartition des équipes de sport professionnel par discipline



**12** Equipes de sport professionnel

**10** Centres de formation de clubs professionnels

Tous les départements de Bretagne accueillent au moins une équipe de sport professionnel et un centre de formation.

### Mais...

Des difficultés à mesurer les retombées économiques du sport professionnel

Un cloisonnement entre le sport professionnel et le sport de haut-niveau et de haute performance.

### 1ers CONSTATS & ENJEUX CLES SUR LA THEMATIQUE

- 1 Une structuration du haut-niveau qui doit se renforcer afin de permettre l'accès à la haute performance.
- 2 Une terre de formation des sportifs de haut-niveau, mais qui n'arrive pas les garder licenciés en Bretagne. Un enjeu d'accompagnement et de reconnaissance.
- 3 La nécessaire structuration de l'accompagnement vers la haute performance et notamment dans le cadre du double projet.
- 4 Une forte structuration du sport professionnel. Un manque de visibilité de son impact

## FORCES

- Une identité bretonne forte, fédératrice et mobilisatrice
- Des disciplines médaillées : voile, cyclisme, football, canoë-kayak, handball, handisport, rugby
- Une terre de formation (une terre d'accès au haut-niveau)
- Une bonne culture sportive générale avec un engagement bénévole important
- Un réseau d'établissements scolaires labellisés pré-bac et postbac labellisés SHN

## OPPORTUNITÉS

- Mobilisation des acteurs autour des JOP Paris2024 – mettre en place des collaborations qui constitueront un héritage pour les prochaines olympiades, mais aussi pour les championnats d'Europe et du monde des disciplines de HN
- Collaboration à engager avec les réseaux d'entreprises : exemple « produit en Bretagne »
- Dispositifs de professionnalisation de l'ANS intéressants, mais qui nécessitent des partenaires
- Ressources à mobiliser sur le territoire :
  - ✓ Deux établissements labellisés « Réseau Grand Insep »
  - ✓ Installation de la Maison Régionale de la Performance Bretagne
 Présence de laboratoires scientifiques/universités performants (expertises, collaboration avec le mouvement sportif à développer)
  - ✓ Des réseaux médicaux comme ressources pour le sportif (maisons sport santé, plateaux techniques, centres sportifs médicaux,...)

## FAIBLESSES

- Fuite des sportifs vers les autres régions avec des conditions d'accueil plus favorables
- Situation de l'encadrement : manque d'espace d'animation et de partage entre entraîneurs, peu d'offres de formation continue, situation d'emploi des entraîneurs fragile (interrogation sur les conditions de vie des entraîneurs)
- Disponibilité et vétusté des équipements sportifs (une menace pour certaines disciplines)
- Faible culture de la haute performance
- Coûts importants pour les clubs qui choisissent d'aller vers le haut-niveau
- Aides publiques en direction des sportifs en projet olympique ou paralympique insuffisantes, nécessité de rechercher des partenaires privés
- L'emploi des SHN mérite de trouver des partenaires publics et privés sur le territoire (faciliter les cofinancements)

## MENACES

- Projets sportifs olympiques et paralympiques de plus en plus coûteux et, en partie, à la charge des sportifs (contexte de concurrence internationale fort)
- Diminution du nombre de cadres d'État placés auprès des fédérations
- Moins de jeunes prêts à s'investir dans des parcours de haut-niveau
- Manque d'espace de récupération à proximité des sites d'entraînement

## OPPORTUNITÉS

- Mobilisation des acteurs autour des JOP Paris2024 – mettre en place des collaborations qui constitueront un héritage pour les prochaines olympiades, mais aussi pour les championnats d'Europe et du monde des disciplines de HN
- Collaboration à engager avec les réseaux d'entreprises : exemple « produit en Bretagne »
- Dispositifs de professionnalisation de l'ANS intéressants, mais qui nécessitent des partenaires
- Ressources à mobiliser sur le territoire :
  - ✓ Deux établissements labellisés « Réseau Grand Insep »
  - ✓ Installation de la Maison Régionale de la Performance Bretagne  
Présence de laboratoires scientifiques/universités performants (expertises, collaboration avec le mouvement sportif à développer)
  - ✓ Des réseaux médicaux comme ressources pour le sportif (maisons sport santé, plateaux techniques, centres sportifs médicaux,...)

## MENACES

- Projets sportifs olympiques et paralympiques de plus en plus coûteux et, en partie, à la charge des sportifs (contexte de concurrence internationale fort)
- Diminution du nombre de cadres d'État placés auprès des fédérations
- Moins de jeunes prêts à s'investir dans des parcours de haut-niveau
- Manque d'espace de récupération à proximité des sites d'entraînement

## LE HAUT-NIVEAU ET LA HAUTE PERFORMANCE

### SYNTHESE DES ENJEUX IDENTIFIES PAR LES ACTEURS DU SPORT SUR LE CHAMP

- Développer une culture forte de la haute performance en région
- Permettre aux sportifs de rester sur son territoire quand il le souhaite en créant un environnement propice à la performance :
  - ✓ Autour de la structure d'entraînement : accès équipements, dynamique d'entraînement, encadrement approprié au projet de performance (entraîneurs, experts)
  - ✓ Autour du sportif : soutenir les sportifs sur des projets olympiques et paralympiques (formation, emploi, aides aux projets,...)
- Organiser la concertation (entre les financeurs) sur les aides publiques
- Associer le monde économique aux projets haut-niveau / haute performance du territoire : en facilitant la relation avec le monde des entreprises pour les sportifs et les structures
- Permettre la montée en compétence l'encadrement (animation réseau des entraîneurs, accès aux formations, échange de pratiques,...) et consolider les conditions d'emploi / de vie des entraîneurs



CHAPITRE

05

# SYNTHÈSE TRANSVERSALE DES ENJEUX



# LES 3 LIGNES DE FORCE POUR LE TERRITOIRE BRETON EN MATIÈRE DE SPORT

La réalisation de l'état des lieux et la consultation des acteurs dans le cadre des assises et des groupes thématiques ont permis de faire émerger différentes problématiques. Ces problématiques se veulent transversales et fixent les grandes lignes de force du diagnostic du sport en Bretagne. Sans être priorisées ou fixées dans leur ordre d'importance, elles permettent de poser un 1<sup>er</sup> cadre de réflexion pour l'élaboration du futur projet sportif territorial. Au total, 12 problématiques sont repérées et s'articulent autour de 3 thèmes, qui correspondent également des principes d'action qui caractérisent la pratique sportive : la responsabilité sociale des organisations, l'innovation et la coopération, des marqueurs forts de la région.



**THÈME 1 : INTENSIFIER LES  
 RETOMBÉES ÉCONOMIQUES,  
 SOCIALES ET DURABLES DU  
 SPORT BRETON**

**Responsabilité sociale (RSE)**



**THÈME 2 : INNOVER POUR  
 ADAPTER LES MODELES**

**Innovation de la filière sport**



**THEME 3 : FAIRE DE LA  
 COOPERATION, UNE FORCE  
 POUR LE TERRITOIRE**

**Coopération et identité**



# 1

SYNTHESE TRANSVERSALE DES ENJEUX

## **INTENSIFIER LES RETOMBÉES ECONOMIQUES, SOCIALES ET DURABLES DU SPORT BRETON**

La responsabilité sociale des organisations ressort comme étant un enjeu transversal du sport breton. Cette volonté partagée par l'ensemble des acteurs apparaît comme ancrée dans l'ADN du sport en Bretagne et répond actuellement aux enjeux de société actuels. Le sport doit donc renforcer son impact tant au niveau des retombées économiques, sociales et durables.

PROBLÉMATIQUE 1

## La nécessité de toucher tous les publics éloignés de la pratique et d'agir efficacement contre la sédentarité et l'inactivité physique

Il est nécessaire d'améliorer l'accessibilité à la pratique sportive et d'aller à la rencontre des publics éloignés de la pratique de la pratique : personnes en situation de handicap, femmes, immigrés, fragiles, invisibles ou à besoins spécifiques, jeunes en situation de décrochage scolaire, jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville, seniors, à tous les âges de la vie... Assurer cette accessibilité au sport est un enjeu considérable qui permettrait ainsi de renforcer considérablement le bien-être, de lutter contre la sédentarité et, au bout du compte, agir pour une plus grande « rentabilité sociale ». Face à cet enjeu, 2 priorités émergent : la création d'offres adaptées et la mise en place de nouveaux partenariats pour capter ces publics.

**Les opérateurs rencontrent des difficultés pour capter les publics éloignés de la pratique, impliquant une réflexion sur l'identification et l'orientation des populations ciblées**

- ⇒ Le besoin de mieux définir les publics cibles et d'ajuster l'offre à leurs attentes
- ⇒ Le besoin de disposer de données qui permettent de mesurer de l'impact des actions et des pratiques inclusives.

**Constat 1**

**Une trop faible visibilité sur les dispositifs et offres de pratiques sportives, avec la nécessité de valoriser les pratiques développées notamment par les clubs à destination de ces populations.**

- ⇒ Un accès à l'information à renforcer sur les pratiques sportives proposées
- ⇒ Une meilleure interconnaissance des acteurs et de l'offre auprès des prescripteurs potentiels

**Constat 2**

**L'accueil des populations dites à besoins spécifiques nécessite un encadrement formé aux spécificités des publics. Le renforcement des compétences de l'encadrement s'accompagne d'équipements qui soient adaptés à la pratique sportive et à l'accueil de ces publics.**

- ⇒ La nécessité de disposer d'équipes d'encadrement formées
- ⇒ Un effort à engager pour structurer des offres de qualité qui s'ouvrent à tous

**Constat 3**

PROBLÉMATIQUE 2

# Le sport doit être mieux perçu et conforté dans sa fonction de développement économique et social des territoires

La Bretagne développe une ambition de positionner le sport comme un levier d'attractivité et de visibilité du territoire au national et à l'international. En effet, il génère des retombées économiques de court terme et de long terme et c'est un facteur de dynamisation des territoires. Mais subsiste la question de l'évaluation d'un tel impact économique.

A l'image des initiatives engagées sur le nautisme, il est possible de développer autour des sports de nature, une véritable économie présentielle : logement, restauration, services divers... Des stratégies peuvent être engagées pour renforcer la place de cette filière et améliorer son impact dans l'attractivité du territoire

- ⇒ Une dynamique de réseaux sur le nautisme qui peut servir de modèle à l'ensemble des sports de nature
- ⇒ Une nécessaire qualification de l'offre autour d'une véritable stratégie territoriale de développement

Constat 1

Le sport professionnel contribue au développement de l'image et de la notoriété de la Bretagne et à la structuration de la performance sportive. Il génère également des retombées économiques sans que cela ne soit visible et quantifié

- ⇒ Une meilleure valorisation des impacts et de la RSE des clubs professionnels
- ⇒ Une réflexion pour concilier la marque sportive des clubs avec la marque territoriale de la Bretagne

Constat 2

La Bretagne n'accueillera pas d'épreuves durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, mais elle souhaite profiter de l'évènement, de la dynamique et des retombées que les jeux Olympiques ne manqueront pas de susciter

- ⇒ Un travail de coordination et de communication auprès de l'ensemble des parties prenantes (collectivités, mouvement sportif, état...) pour engager une dynamique
- ⇒ Une stratégie territoriale qui peut se déployer à l'ensemble des grands évènements sportifs

Constat 3

**PROBLÉMATIQUE 3**

# Un patrimoine naturel et des équipements à préserver : le sport peut être un accélérateur de la transition écologique en Bretagne

Relativement pionnière en matière de responsabilité sociale et environnementale, la Bretagne peut s'engager dans la transition écologique des pratiques et des équipements plus responsables. Les enjeux portent sur le plein emploi des équipements et l'innovation dans la construction et leurs usages. Le sport doit également s'engager vers une transformation de son modèle d'organisation pour répondre aux mutations climatiques des années à venir.

**La région Bretagne se caractérise par un grand volume d'équipements sportifs mais également par une forte vétusté de son parc. La transition écologique doit permettre de mettre fin aux équipements énergivores. En modernisant les infrastructures, ils seront moins coûteux en investissements et en charge de fonctionnement.**

- ⇒ Une incapacité des communes à renouveler et moderniser leurs équipements sportifs
- ⇒ Une potentielle logique d'exemplarité en matière de transition écologique sur la construction et la gestion des équipements

**Constat 1**

**Le patrimoine naturel de la région constitue un atout essentiel reconnu par tous les acteurs du sport qu'il convient de préserver. Au-delà des espaces naturels, les espaces publics, qui correspondent à une aspiration du public à pratiquer à l'air libre, sont moins onéreux en coûts de construction et d'entretien.**

- ⇒ Un développement maîtrisé des pratiques sur les espaces naturels et le littoral pour préserver les espaces
- ⇒ Le soutien à l'aménagement des espaces publics pour soutenir la pratique de plein air

**Constat 2**

**L'organisation de manifestations sportives écoresponsables est aujourd'hui extrêmement développée sur certaines filières. Mais au-delà des événements, la prise en compte des enjeux écologiques dans le sport peut être un levier d'innovation pour le secteur.**

- ⇒ Une extension des pratiques écoresponsables sur l'ensemble des événements bretons
- ⇒ Une incitation à la gestion durable à l'échelle des territoires (villes, clubs, entreprises du sport...) autour des enjeux de la transition écologique

**Constat 3**

# 2

## SYNTHESE TRANSVERSALE DES ENJEUX

# INNOVER POUR ADAPTER LES MODELES

L'offre doit répondre aux évolutions des nouvelles pratiques et aux nouveaux besoins. Cela induit pour les acteurs du sport l'obligation de repenser leurs modèles et leur fonctionnement. Au-delà des évolutions sociétales, la mutation du secteur s'impose par les réformes successives et les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités.

PROBLEMATIQUE 1

## La complexification de l'écosystème local du sport implique de nouvelles approches du sport par les acteurs

Les pratiques sportives constituent un réel enjeu pour les territoires et doivent répondre aux aspirations nouvelles de la population (qualité de vie, retour à la nature...). L'évolution démographique, la modification des usages et le vieillissement de la population contribuent aussi au renouvellement et à l'émergence de nouveaux besoins.

La diversification des usages est de plus en plus marquée, tant au niveau des logiques de pratiques, des attentes (loisirs, bien-être, maintien du capital santé, nouvelles expériences...) ou encore des sports pratiqués ou des lieux de pratique :

- ⇒ Des nouvelles demandes de créneaux ou de financements pour les collectivités
- ⇒ Une réponse aux besoins à construire de manière complémentaire avec l'offre privée
- ⇒ Une pratique du sport en entreprise qui reste encore à la marge et qui doit être facilitée

Constat 1

Malgré le maillage et la richesse du tissu associatif breton, les clubs ne constituent plus les seuls interlocuteurs des collectivités en matière de sport et l'animation du territoire s'en trouve complexifiée :

- ⇒ Une relation plus directe avec les usagers et moins exclusive avec les clubs
- ⇒ Une concurrence ressentie par les clubs comme plus forte avec les nouveaux acteurs du sport (offre privée, pratique libre...)
- ⇒ Une communication à renforcer pour les clubs sur leur offre et leur identité

Constat 2

L'émergence du numérique (cours en ligne, objets connectés, applications...) et du E-sport auxquels sont confrontés les acteurs nécessite d'être davantage maîtrisée et appréhendés :

- ⇒ Prise en compte des enjeux dans les politiques publiques (équipements connectés, éducation et sensibilisation des usages par les jeunes, structuration...)
- ⇒ Une évolution à plusieurs vitesses dans les clubs en fonction des moyens et des compétences des dirigeants bénévoles pour s'adapter à la demande (réseaux sociaux, outils en ligne...)

Constat 3

PROBLEMATIQUE 2

## Un mouvement sportif qui doit se réinventer pour régénérer sa gouvernance et rester le lieu central de la pratique sportive des plus jeunes

Maillon essentiel de l'organisation du sport en France, les clubs sportifs fonctionnent avant tout grâce à l'engagement bénévole qui s'est fragilisé depuis la crise. Elle a également accéléré la perte de lien avec leurs adhérents et les contraintes qui pèsent sur leur modèle économique exigent d'innover dans leur approche et leur fonctionnement.

La crise sanitaire a creusé la perte de lien avec les adhérents et a accéléré l'émergence d'une crise du bénévolat tant sur les fonctions de dirigeants que d'encadrement ou d'officiels. Associée à une gestion administrative complexe de la période et à une perte d'attractivité des associations sportives, les acteurs sont confrontés à :

- ⇒ Des difficultés de renouvellement et de régénérescence du tissu bénévole.
- ⇒ Une dynamique associative de plus en plus difficile à faire vivre
- ⇒ Une baisse de structures organisatrices de compétitions officielles par manque de moyens humains.

Constat 1

Une diminution du nombre d'adhérents sur les catégories les plus jeunes (le cœur de cible des clubs) avec des difficultés à toucher et à fidéliser les nouveaux adhérents :

- ⇒ Une base de compétiteurs de plus en plus réduite, avec un système de compétitions inadapté à leurs attentes
- ⇒ Un volume de parents touchés et potentiellement investis dans la vie du club également plus réduit.

Constat 2

Un modèle économique fragile avec une contraction des aides publiques et un nombre d'adhérents parfois limité (notamment en milieu rural). Les clubs se sont engagés dans une démarche de diversification de leurs publics (handicap, santé, inclusion...) mais sans que ces initiatives reposent sur un modèle viable dans le temps :

- ⇒ Une diversification de plus en plus large des clubs qui les oblige à davantage se professionnaliser sans disposer de ressources pérennes adéquates.
- ⇒ Des réflexions à engager sur leur modèle de tarification, leur plus-value et les modes de gouvernance

Constat 3

**PROBLEMATIQUE 3**

# Une approche à décroiser du sport à l'échelon local, avec un modèle de financement relativement traditionnel

Les attentes et les besoins des pratiquants et licenciés évoluent très rapidement tandis que la structuration de l'offre sportive reste cloisonnée autour des schémas historiques. Cette structuration qui repose à ce jour en grande partie sur un modèle de financement lié notamment à l'implication des collectivités.

**Le développement de l'offre sportive se structure aujourd'hui dans une logique sectorielle et mono-disciplinaire, en fonction des moyens que chaque structure parvient à mobiliser. La mise en place de nouvelles collaborations avec les acteurs de la santé, de l'éducation nationale, de l'action sociale et médico-sociale constitue des leviers d'action essentiels pour renforcer la place du sport dans tous les milieux de vie :**

- ⇒ Un manque de visibilité des acteurs en raison d'une forte multiplication des initiatives sur un champ donné
- ⇒ Des passerelles à renforcer entre l'Education nationale et les acteurs du sport pour la pratique scolaire
- ⇒ Une dilution des moyens qui complexifient la construction de modèles viables sur le long terme.

**Constat 1**

**Certains secteurs d'activités qui ont une approche spécifique du sport (sport santé, accueil de touristes, personnes en situation de handicap...) peinent parfois à recruter des profils adaptés (polyvalence des compétences, qualifications adaptées...). L'attractivité des emplois, la construction de parcours professionnalisant nécessitent d'être renforcée.**

- ⇒ Un tourisme local et une crise sanitaire qui augmentent les besoins de saisonniers notamment sur les sports de nature
- ⇒ Des besoins de compétences avec des emplois qualifiés sur le sport santé et l'inclusion en milieu rural, mais des clubs avec peu de capacités de création et de pérennisation des emplois.

**Constat 2**

**Des intercommunalités qui disposent des compétences optionnelles dans le champ du sport mais un financement qui reste majoritairement à l'échelle des communes alors que les enjeux forts sont en matière d'investissement en équipements sportifs et de réponses aux attentes des acteurs.**

- ⇒ Des logiques de coopération territoriales à renforcer pour optimiser les moyens et renforcer les synergies
- ⇒ Face aux besoins, de nouveaux modèles de financement du sport, de politiques territoriales et d'organisation peuvent être imaginés.

**Constat 3**

PROBLEMATIQUE 4

# Maintien des sportifs de haut-niveau sur le territoire breton, haute performance, professionnalisation des structures : une recomposition de la filière de haut niveau

La Bretagne est identifiée à ce jour comme une terre de formation des champions de demain qui a des difficultés à garder ses sportifs de haut-niveau sur son territoire et licenciés en Bretagne. L'ensemble des acteurs s'accordent sur la nécessité de renforcer la place du haut-niveau en Bretagne, de professionnaliser la filière et dans un objectif de recomposer la filière de haut-niveau.

La stratégie nationale autour de la haute performance conduit à un meilleur ciblage des moyens et un accompagnement renforcé des athlètes à plus fort potentiel. Cette nouvelle approche induit un changement de culture pour les acteurs du haut niveau avec des mesures différenciées selon les profils des sportifs de haut niveau breton :

- ⇒ Une filière du haut niveau davantage tournée vers la filière d'accès et de formation au vu des structures du PPF implantées
- ⇒ La nécessité de partager les contours et les critères de réussite de la haute performance.

Constat 1

Le développement du haut niveau en Bretagne et l'attractivité de la région par les résultats de ses meilleurs sportifs induisent une plus grande capacité à conserver les sportifs de haut niveau sur le territoire et à les accompagner dans leur progression sportive et leur projet personnel

- ⇒ Une capacité à renforcer et cibler l'offre de services à déployer pour mieux répondre aux besoins des Fédérations.
- ⇒ Une professionnalisation des entraîneurs et de l'équipe d'encadrement de chaque SHN qui doit s'accroître

Constat 2

Malgré le maintien du sport comme compétence partagée, une optimisation des interventions s'avère indispensable, tout en respectant impérativement la liberté d'intervention des différents acteurs. Ainsi, l'identification de filières de haut niveau déterminées que ce soit par disciplines ou par acteur peut permettre de clarifier les aides en faveur des clubs ou des SHN et de donner plus de lisibilité

- ⇒ Le besoin de recenser les aides existantes à destination des SHN dans l'accompagnement de la performance.
- ⇒ L'identification des aides à destination des clubs se structure dans le cadre de l'accompagnement à la performance.

Constat 3

# 3

## LES 3 LIGNES DE FORCE POUR LE TERRITOIRE BRETON EN MATIERE DE SPORT

# FAIRE DE LA COOPERATION, UNE FORCE POUR LE TERRITOIRE

Avec la mise en place de la conférence régionale du sport, la dynamique de coopération entre les acteurs apparaît comme primordiale pour un développement du sport en Bretagne optimal. Cette dynamique de coopération existe déjà sur de nombreux sujets en lien avec le sport, mais nécessite d'être renforcée dans une optique notamment d'optimisation et de performance.

PROBLEMATIQUE 1

# La nécessité de s'appuyer sur un solide réseau d'acteurs pour bâtir des stratégies partagées qui contribuent à l'attractivité du territoire

Le sport contribue à l'attractivité du territoire de la Bretagne mais dans un objectif de renforcer cette volonté partagée par l'ensemble des acteurs, la nécessaire mise en relation des acteurs apparaît comme primordiale dans le cadre du renforcement de la place du sport sur en Bretagne et le développement de la pratique sportive.'

**Certaines filières du sport constituent en Bretagne des atouts touristiques et économiques, ou des vecteurs d'attractivité et d'identité territoriale. Les coopérations initiées au sein des réseaux existants peuvent être renforcées pour accélérer la construction de réponses nouvelles et coordonnées à l'échelle des territoires**

- ⇒ Les stratégies en matière de développement des pratiques sportives sont parfois propres à chaque discipline
- ⇒ La multiplication des pratiques peut entraîner des conflits d'usages avec une sur fréquentation de certains sites

**Constat 1**

**Les communes rurales, qui représentent une large part des communes bretonnes évoquent des difficultés pour faire face aux enjeux de développement du sport sur leur territoire par manque de compétences, de moyens dédiés, tant humains que financiers. Pour autant, des opportunités existent pour dynamiser les territoires (événementiel, sports de nature, label terre de jeux...) mais elles impliquent une mise en réseau des compétences, des structures et des acteurs**

- ⇒ Un isolement des petites communes dans leur politique d'investissement ou de modernisation des politiques
- ⇒ Une difficulté à impulser des politiques d'animation du territoire à travers le sport

**Constat 2**

**Un tissu associatif très riche qui contribue à un maillage pertinent du territoire mais des clubs qui sont parfois de petite taille avec un fonctionnement essentiellement bénévole. Ils ne parviennent pas seuls, notamment lorsque les pratiques doivent être adaptées (santé, personnes éloignées à la pratique...) à apporter une offre et un encadrement de qualité**

- ⇒ Une couverture territoriale de la pratique essentiellement permise par les clubs.
- ⇒ La nécessité d'agir de démarche collective pour répondre au manque de moyens et à la structuration des emplois

**Constat 3**

PROBLEMATIQUE 2

## La filière du sport peut être un facteur d'équilibre et d'aménagement territorial dans le cadre d'une approche transversale

Les équipements sont au cœur de l'ensemble des problématiques liées au développement de la pratique sportive. L'hétérogénéité du territoire dans le cadre de l'implantation des territoires doit être transformée en force grâce au renforcement des coopérations entre les différents acteurs dans une ambition de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à un équipement sportif pour de la pratique.

L'équilibre des territoires en matière d'offre sportive et d'accessibilité à la pratique, passe avant tout par les équipements et lieux de pratique, leur gestion et leur optimisation. Toutefois, si la politique des équipements mérite d'être engagée au regard des besoins, elle se questionne à l'échelle des bassins de vie et implique des réflexions partagées entre les acteurs

- ⇒ Des collectivités qui doivent faire face aux enjeux de rénovation et construction des équipements
- ⇒ Des partenaires privés qui méritent d'être davantage impliqués dans les investissements.

Constat 1

L'accessibilité aux équipements apparaît comme une problématique clé dans une région marquée par son hétérogénéité territoriale. Si une politique autour des équipements structurants a été engagée, certains équipements présentent des enjeux spécifiques en matière d'accessibilité géographique et en accès en transports notamment pour les équipements en zone rurale, les bassins de natation ou encore les équipements accessibles aux personnes en situation de handicap.

- ⇒ L'accessibilité aux équipements doit être prise dans sa globalité du stationnement au lieu de pratique sportive.
- ⇒ Une collaboration entre le mouvement sportif et les collectivités à renforcer

Constat 2

L'aménagement des espaces de pleine nature et des espaces publics en milieu urbain apparaissent également comme des facteurs clés de réussite, et doivent être intégrés pour consolider les passerelles entre le développement accru des pratiques autonomes, l'offre fédérale et les activités scolaires et périscolaires

- ⇒ Des communautés de sportifs qui se structurent dans les territoires à toucher et fédérer pour gagner en efficacité.
- ⇒ Des espaces de pleine nature qui n'intègrent pas suffisamment l'accueil des personnes en situation de handicap
- ⇒ Des stratégies d'aménagement des espaces publics qui doivent intégrer les enjeux d'urbanisation et d'animation

Constat 3